



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences financières et comptabilité

*En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences financières et
comptabilité.*

Spécialité : Finance et Assurances.

Thème

***Essai d'analyse financière d'une société d'assurance :
Cas de la société CASH spa de BirKhadem***

Présenté par :

- AMMOUR Sabrina.
- CHERIF Fazia.

Dirigé par :

Mr. SAHNOUNE Mohand.

Devant le jury composé de :

President : Mr. GHEDACHE Lyes, MCA, UMMTO.

Examineur : Mr. ANICHE Arezki, MAA, UMMTO.

Rapporteur : Mr. SAHNOUNE Mohand, MAA, UMMTO.

Promotion 2018 / 2019

Remerciements

Suite à la réalisation de ce travail, nous tenons à remercier, en premier lieu, notre encadreur monsieur SAHNOUNE MOHAND pour son assistance, sa disponibilité, son orientation, son soutien et ses précieux conseils.

Nous tenons à remercier aussi, les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce modeste travail de recherche.

Nous remercions également tous les enseignants de l'université Mouloud Mammeri, qui ont contribué à notre formation durant tout notre cursus universitaire. Notre reconnaissance va également à tous les responsables de la société CASH spa de BirKhadem.

Enfin, nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.



Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

À celle qui m'a donnée la vie, ma mère symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite. Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont elle ne cesse de me combler chaque jour. Que dieu lui procure bonne santé et longue vie.

À mon père, mon exemple éternel, école de mon enfance, qui a été mon soutien moral et source de joie et de bonheur durant toutes les années d'études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner de l'aide et à me protéger. Que dieu le garde et le protège.

À mes adorables sœurs Karima, Samira, Sabrina et Ryma, à mes frères Amirouche et Arzeki, de mon estime et respect que j'ai toujours eu pour vous, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès et que Dieu, le tout puissant, vous protège et vous garde.

Aux personnes qui m'ont toujours aidé et encouragé, qui étaient toujours à mes côtés, et qui m'ont accompagnaient durant mon chemin d'études supérieures, mes aimables amis, collègues d'étude, et frères de cœur que Dieu vous garde.

Et enfin, à ma Binôme Sabrina en témoignage de l'amitié qui nous uni et des souvenirs de tous les moments que nous avons passé ensemble, entre fou-rire et travail, pour son sérieux, sa patience, son humour dans les moments difficiles, ainsi que son aide et ce tout au long de cette expérience.

Fazia





Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

À celle qui m'a donnée la vie, ma mère symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite. Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont elle ne cesse de me combler chaque jour. Que dieu lui procure bonne santé et longue vie.

À mon père, mon exemple éternel, école de mon enfance, qui a été mon soutien moral et source de joie et de bonheur durant toutes les années d'études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner de l'aide et à me protéger. Que dieu le garde et le protège.

À mes adorables sœurs Lydia, Zaina, à mes frères Lounis, Mehdi et Samy, de ma profonde tendresse et reconnaissance, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès et que Dieu, le tout puissant, vous protège et vous garde.

À toute la famille Ammour.

Aux personnes qui m'ont toujours aidé et encouragé, qui étaient toujours à mes côtés, et qui m'ont accompagné durant mon chemin d'études supérieures, mes aimables amis, collègues d'étude, et frères de cœur que Dieu vous garde.

Et enfin, à ma Binôme Fazia pour son sérieux, sa patience, son humour ainsi que son aide et ce tout au long de cette expérience.

Sabrina

Liste des abréviations

ACP : l'Audit de Contrôle Prudentiel.

AGA : l'Algérienne de Gestion des Autoroutes.

AD : Assurance de Dommages.

AP : Assurance de personnes.

BFR : Le besoin en fond de roulement.

CF : Chiffre d'Affaires.

CAF : Capacité d'Autofinancement.

CASH : Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures.

CCR : la Compagnie Centrale de Réassurance.

CNA : Le Conseil National des Assurances.

CR : la Centrale des Risques.

CSA : la Commission de Supervision des Assurances.

DA : Dinars Algérien.

DFC : la Direction des Finances et Comptabilité

DRC : Direction Régionale Centre.

DRE : Direction Régionale.

DRO : Direction Régionale Ouest.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation.

FR : fonds de roulement.

MA : Marge d'Assurance.

REC : Risque En Cours.

SAP : Sinistres à Payer.

SIG : les Soldes Intermédiaires de Gestion.

TN : Trésorerie Nette

TCR : le Tableau des Comptes de Résultat.

UAR : L'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance.

UM : Unité Monétaire.

Sommaire

Sommaire	
Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Introduction générale.....	1
Chapitre I : la spécificité des assurances et de leur comptabilité	
Section 01 : Aperçu historique et quelques notions fondamentales en assurance.....	5
Section 02 : Le cycle de production d'assurance et ses conséquences comptables	12
Section 3 : L'organisation comptables et la gestion Actif-Passif en assurance	17
Chapitre II : les fondements de l'analyse financière en assurance	
Section 01 : L'analyse financière outil d'analyse et d'information financière.....	25
Section 02 : L'Analyse de l'activité et des résultats en Assurance	34
Section 03 : L'analyse des flux financiers et principaux risques en assurance	42
Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa	
Section 01 : La présentation du marché des assurances en Algérie	49
Section 02 : Les intervenants et l'évolution du marché algérien des assurances	53
Section 03 : Présentation de l'organisme d'accueil de la CASH	61
Chapitre IV : Essai d'analyse financière du cas de la société CASH Spa Bir Khadem	
Section 01: L'analyse de la structure financière de la CASH Spa	70
Section 02 : L'analyse de l'activité de la CASH spa.....	81
Section 03 : L'analyse de la liquidité de la CASH spa.....	93
Conclusion générale	99
Bibliographies	
Annexes	
Table des matières	

Introduction générale

L'assurance est une activité importante dans l'économie nationale de par ses vertus de protection financière octroyée aux personnes physiques et morales contre les risques ou les aléas qu'elles encourent. Les sociétés d'assurance occupent une place importante dans l'économie nationale et mondiale et ce, en terme d'emploi, de chiffre d'affaires et d'investissements.

La structure particulière du secteur des assurances se caractérise par la prise d'engagement sur des durées très longues, ainsi que par sa particularité de cycle de production inversé. Sa valorisation nécessite alors une estimation à long terme de ses placements. Le rôle principal de la société d'assurance est de produire des risques assurables et de les commercialisés, afin de générer une certaine rentabilité indispensable pour sa pérennité dans des marchés plus ou moins concurrentiels.

A cet effet, les assurances élargissent aujourd'hui leurs domaines d'activité vers différents produits et de nouveaux concurrents apparaissent sur le marché. Devant une situation concurrentielle rude, la société a l'intérêt d'innover et d'adopter les nouvelles techniques managériales afin de faire face à ces rivaux. Ainsi, un bon système assurantiel doit être constitué dans les sociétés d'assurance.

L'assurance est une activité financière spécifique, ce qui rend la politique financière d'une société d'assurance différente de celle d'une société ordinaire. La société se heurte aux différents risques, pour y faire face elle doit dresser une analyse vis-à-vis de sa situation comptable, sa rentabilité et son équilibre financier. C'est pour ces raisons qu' se trouve forcée à la mise en place un système d'analyse et de contrôle de son équilibre, de sa solvabilité, pour déterminer ses forces et ses faiblesses. Afin de maîtriser les risques de défaillances auxquels elle est exposée.

Dans ce contexte, la plupart des sociétés d'assurance fournissent actuellement de gros efforts pour améliorer les outils de détermination, et de faire une analyse financière afin de mieux apprécier leurs activités, de situer leur positionnement et d'adapter leur stratégie.

En outre, étudier l'analyse d'une société, c'est apprécier le résultat qu'elle dégage à chacun des niveaux reconnus comme significatifs. L'analyse financière consiste à l'exploitation de l'information comptable et financière relative à une société, afin d'émettre un diagnostic. Elle permet sa compréhension à travers ses états financiers et de juger son niveau de performance et sa situation financière actuelle et future.

L'objectif primordial de la société est de maintenir son équilibre financier à travers le temps. Pour atteindre cet objectif, l'analyse financière constitue un outil essentiel d'étudier la santé financière de la société, afin de rechercher les conditions de son équilibre, d'évaluer son état réel et notamment de mesurer la rentabilité de ses capitaux investis, et cela en s'appuyant sur l'analyse du bilan financier, des comptes de résultat d'une part et l'analyse des ratios d'autre part.

Introduction générale

Enfin, l'identification des paramètres et du potentiel de l'analyse financière sont souvent une activité très décisive pour chaque dirigeant, puisqu'ils permettent de mieux planifier la politique stratégique.

A ce propos, notre travail de recherche porte sur l'essai de l'analyse financière en comptabilité spéciale d'une société d'assurance, en se focalisant sur l'analyse des états financiers et ses ratios durant les trois années distingués à une croissance fulgurante.

Pour mieux cerner le thème, nous avons pris le cas de société CASH spa Bir Khadem, c'est dans ce cadre que s'inscrit notre problématique de recherche que nous formulons par la question principale suivante :

Quels sont les renseignements tirer de l'application d'une analyse financière sur le cas d'une société d'assurance, en particulier la société CASH spa ?

De cette problématique se déclinent les questions subsidiaires suivantes :

- Quelle est la particularité de l'analyse financière appliquée aux assurances ?
- Quels sont les outils de mesure et quelles sont leurs spécificités par rapport aux autres secteurs d'activité ?
- La structure financière de la CASH est elle équilibrée ? Dispose-t-elle des fonds nécessaires qui pourraient lui permettre aisément de faire face à ses engagements ?
- L'activité de la CASH dégage-t-elle des niveaux de rentabilité suffisantes ?

Pour répondre aux questionnements posés, nous avons exploité un certain nombre de documents relatifs aux entreprises en général et l'assurance en particulier. Pour ce qui de l'étude pratique, nous avons effectué un stage au niveau de la société d'assurance CASH spa Bir Khadem.

En portant notre choix sur ce thème, nous voulons porter un jugement sur la l'analyse des états financiers et l'accroissement de son activité d'assurance qui nous a attiré notre attention au cas spécifique de cette société.

Afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, nous allons épouser une méthode qui articule trois approches :

- une approche descriptive qui nous a permis d'exploiter des différents documents de nos prédécesseurs en vue de faciliter notre recherche ;

Introduction générale

- une approche statistique qui nous a permis de quantifier et de faciliter la compréhension des résultats de la recherche en les présentant sous forme des tableaux et graphiques ;
- une approche analytique qui nous a permis de traiter systématiquement toutes les informations et les données collectées de la société CASH spa.

Etant donné la nature du sujet choisi, nous sommes appelés à utiliser la recherche bibliographique (ouvrages, mémoires, documentations, rapport d'activité de la société CASH spa) qui nous permettra de définir les notions clés.

La recherche documentaire et l'étude de cas pratique nous ont permis de structurer notre travail en trois (04) chapitres :

- le chapitre I portera sur la spécificité des assurances et de leur comptabilité ;
- le chapitre II sera réservé pour le fondement de l'analyse financière en assurance;
- le chapitre III traitera du secteur des assurances en Algérie et de la présentation de la société CASH spa ;
- le chapitre IV sera consacré à un essai d'analyse financière de la Cash assurance.

Introduction

Dans l'exercice de leurs activités, les individus sont exposés à de multiples risques et dangers de la vie dont ils ont cherché à se prémunir. Pour faire face à ces phénomènes, l'assurance est apparue comme une activité importante dans l'économie des nations, de part ses vertus de protection financière octroyée aux personnes physiques et morales contre les risques ou les aléas qu'elles encourent et qui affectent les personnes ou leurs biens. L'importance de cette activité dans la vie de ces individus et dans la vie économique a incité les pouvoirs publics à lui donner une grande place dans leurs politiques économiques, en investissant, d'une part, des sommes importantes dans ce domaine et, d'autre part, en encourageant les investisseurs privés.

Aussi afin d'en éclaircir les notions clés, il sera question dans ce premier chapitre d'examiner les concepts et fondements de la comptabilité d'assurance qui ne cesse d'évoluer.

Dans ce chapitre nous tenterons de donner une vue globale sur le secteur des assurances dans la première section, elle porte aussi sur les différentes branches d'assurance et les différents éléments composant de ce secteur.

La deuxième section portera sur le cycle et le mécanisme d'assurance, nous mettrons l'accent dans cette section sur l'inversion du cycle de production.

Tandis que la troisième la dernière section portera sur l'organisation comptables et la gestion Actif-Passif en assurance qui décrit les techniques de la gestion actif-passif dans le régime prudentiel.

Section 01 : Aperçu historique et quelques notions fondamentales en assurance

L'assurance fait aujourd'hui totalement partie de notre cadre de vie quotidien. Souscrire un contrat d'assurance est devenu un acte naturel chez la plupart des personnes désirant se prémunir des pertes financières entraînées par la réalisation casuelle d'un événement entraînant des conséquences fâcheuses (incendie, vol, accident, maladie, etc.).

Cette section met le point sur les principales notions rattachées au concept d'assurance et vise à expliciter les différents mécanismes et à identifier les différents acteurs constituant une opération d'assurance.

1.1 L'assurances à travers l'histoire

L'assurance en tant que « secours mutuel » ou « recherche de protection » existait dès la plus haute Antiquité. Des traces de pratique apparente à l'assurance existent notamment en Mésopotamie, où s'effectuait une répartition entre des commerçants des coûts engendrée par les vols et pillages des caravanes. D'autres exemples sont également présents en Egypte et dans la Rome antique.

La première forme de l'assurance est la « caisse de solidarité »¹. C'est en Basse-Egypte 1400 avant J.C qu'elle a connu son 1^{er} exemple comme un fonds de solidarité des tailleurs de Pierre. Cette forme d'assurance connaît un important développement au moyen âge, dans le cadre des communautés d'artisans et de marchands, là encore ce système s'apparente à une solidarité. Ces mutuelles ne faisant appel à la générosité de leurs membres qu'après un sinistre.

Mais ces pratiques restent éloignées de l'assurance moderne qui trouve véritablement ses sources dans le « prêt à la grosse aventure », ce type de prêt est adapté au commerce maritime. Cependant, ce n'est qu'au milieu du XIX siècle que la science actuarielle permettra l'extension du domaine d'application de l'assurance, jusque là limité à l'assurance maritime, l'assurance incendie et l'assurance vie.

L'obligation de l'assurance, dont la contrainte juridique est généralement justifiée par une nécessité sociale, voit le jour avec la loi du 27 février 1948 qui institue une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicule terrestre à moteur.

Ces obligations sont également à l'origine du développement croissant que connaissent les sociétés d'assurances modernes.

L'assurance joue un rôle incontournable dans la mobilisation de l'épargne qui est la clé de la croissance économique, elle joue aussi un rôle d'intermédiaire financier, elle constitue un instrument pour la protection des biens et des personnes.

¹ DOMONIQUE H., ROCHER J., « Micro économie de l'assurance », Edition Economica, Paris, 2001, Page6.

1.2 Les différentes acceptations de la notion d'assurance

Autant d'auteurs, autant de définitions diverses du concept d'assurance privilégiant, les uns l'aspect juridique, d'autres, les aspects économiques, techniques et mathématique.

1.2.1 Les différentes définitions de l'assurance

Si la variété des opérations d'assurance et des risques couverts ne permet pas de donner une définition unique et exhaustive de l'assurance, il est cependant possible d'envisager et d'analyser ces opérations sous différents angles.

Nous allons tout d'abord définir l'assurance de façon générale, technique, puis juridique.

a) *La définition générale*

D'une manière générale, l'assurance peut être définie comme : une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face à ses conséquences.

D'une manière plus précise, se fait promettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie, l'assureur qui prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique².

b) *La définition technique*

L'assurance est une opération par laquelle un assureur organisé en mutualité une multitude d'assurés exposés à la réalisation de certains risques, indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées³, cette mutualisation permet aux assureurs d'équilibrer leur comptes et de prospérer.

Pour J. Fourastié (1946), « l'assurance est une opération par laquelle un individu, moyennant une contribution, la prime, acquiert pour lui ou pour un tiers, un droit à prestation en cas de réalisation d'un risque, cette indemnité étant versée par une entreprise ou un organisme qui, prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément à la loi des statistiques »³.

² COUILBAUT F., ELISAHBERG C., Latrasse M., « les grands principes de l'assurance », Edition l'Argus de l'assurance, Paris, 2003, Page 49.

³ FOURASITE J., « Développement durable, assurance et environnement », Economica, Paris, 1999, Page 20.

c) La définition juridique

La principale définition qu'on trouve dans le code civil est la suivante : « le contrat aléatoire est convention réciproque dont les effets quant aux avantages et aux pertes, soit pour toutes les parties, soit pour l'une ou plusieurs d'entre elles dépendent d'un événement incertain »⁴.

Voici les contrats :

- le contrat d'assurance ;
- le prêt à grosse aventure ;
- le jeu et le pari ;
- le contrat de rente viagère.

Cette définition même si elle figure dans le code civil, elle ne figure pas en revanche dans le code des assurances : par contre même si ce dernier comprend des milliers d'articles aucun d'eux ne donne une définition aussi exacte de l'assurance que celle contenue dans le code civil, mais récemment les juges de la cour de justice européenne ont donné une définition de l'assurance et qui dit que les opérations caractérisées par le fait que l'assureur se charge moyennant le paiement préalable d'une prime, de procurer à l'assuré en cas de réalisation du risque couvert. La prestation convenue lors de la conclusion de contrat.

En plus de ces définitions, l'assurance comprend aussi des définitions économiques et financières. Quant à J-F. Carlot, il a proposé cette définition : « Il s'agit d'un produit commercialisé par les entreprises d'assurance, sous la forme d'un package de garanties, souvent à prendre ou à laisser »⁵.

1.2.2 Le contrat d'assurance

Il est indispensable de bien comprendre le sens des termes propres à l'industrie des assurances et dont l'emploi est constant dans cette profession.

a) La forme ou les conditions du contrat d'assurance

Ecrite de grande importance juridique, il s'agit d'un engagement ou accord passé entre, d'une part une entreprise d'assurance individuelle, qualifiée d'assureur, et d'autre part un souscripteur ou collectivité, fixant à l'avance, pour une période déterminée, des échanges financiers en fonction d'un ensemble bien défini d'événements aléatoires.

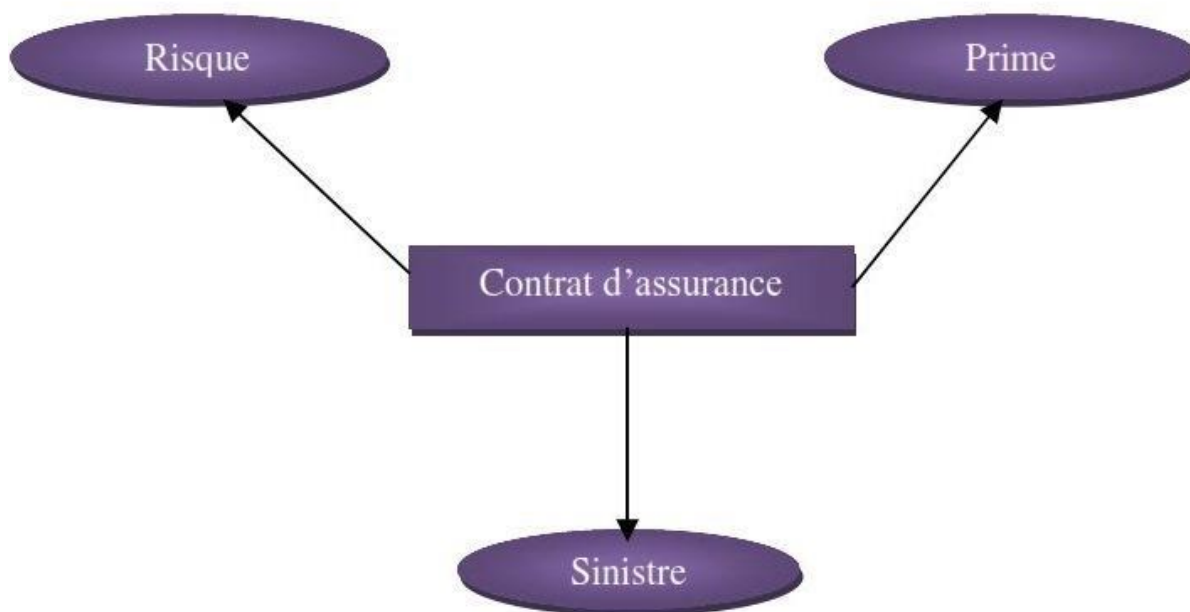
⁴YEATMAN J., « Manuel international de l'assurance », Edition Economica, Paris, 1998, Page 17.

⁵J-F. Carlot, Support de cours de droit des assurances, cabinet d'avocats, 2007. In www.jurisques.com

⁶EWART F., LORENZI J-H., « Encyclopédie d'assurance », Edition Economica, Paris, 1997, Page 432.

Le contrat dont la matérialisation est une police d'assurance comprend des conditions générales non personnalisées et des conditions particulières qui précisent notamment la durée de garantie, les caractéristiques du risque assuré, le montant des versements à faire par le souscripteur et le mode de détermination des prestations de l'assureur⁶.

Figure 01: Les éléments du contrat d'assurance



Source : A Martin, « Les techniques d'assurances », EdditionDunod 2010, Page 29.

b) La notion du risque en assurance

Le risque est l'élément essentiel du contrat d'assurance dans la mesure où sa définition permettra de préciser les deux autres éléments que sont la prime ou « cotisation » et le sinistre ou « réalisation du risque »⁷; Le risque est un événement dommageable tel que le vol, la perte, l'incendie, l'accident... qui peut survenir dans le futur de manière aléatoire, il constitue une cause d'insécurité en raison des conséquences qu'il peut entraîner s'il se réalise. Mais, en matière d'assurance le mot « risque » s'emploie également pour désigner l'objet de la garantie⁸.

c) Le prix d'assurance : la prime

La prime est la somme que l'assuré doit payer à l'assureur en contrepartie de la garantie que ce dernier lui accorde pour un risque déterminé. Le code des assurances fait obligation à l'assuré de payer la prime aux époques convenues au contrat, c'est-à-dire, en général, dès le début de la période de garantie. Lorsque l'organisme d'assurance est une société mutuelle ou à forme mutuelle dans laquelle l'assuré est en même temps sociétaire, la prime s'appelle

cotisation. La prime est la contrepartie de l'obligation d'indemnisation de l'assureur en cas de la réalisation de l'événement assuré⁹.

La prime est calculée en fonction de:

- l'intensité du risque, plus le risque assuré représentera une masse financière importante, plus la prime ou cotisation sera majorée ;
- La fréquence du risque, plus le risque se répète dans le temps et appelle l'intervention de l'assureur, plus la prime ou cotisation sera également majorée.

Quant aux différentes parties (acteurs) intervenant dans le contrat d'assurance, on distingue quatre acteurs à savoir :

- l'assureur est la partie au contrat qui s'engage à honorer ses engagements envers l'assuré en cas de réalisation du risque faisant l'objet du contrat ;
- le souscripteur est la personne physique (par exemple le chef de famille, pour le compte de ses enfants, le transporteur, pour le compte de ses clients ;
- le bénéficiaire est la personne physique ou morale qui, si elle est en vie à cette époque, reçoit les prestations prévues par le contrat lors de la réalisation du risque assuré¹⁰.
- l'assuré est la personne sur la tête de laquelle le risque assuré repose. C'est à dire celle qui est menacée par le risque couvert, soit dans sa personne, soit dans son patrimoine.

1.3 Le rôle de l'assurance

On s'accorde à reconnaître aux assurances l'accomplissement de plusieurs rôles déterminants dans la quête de l'efficacité socio-économique des nations.

L'assurance est un service qui tient une place importante dans l'économie, elle permet aux entreprises de continuer à fonctionner après un sinistre. Par conséquent, elle consolide l'emploi, la production et préserve le tissu économique. Grâce à l'assurance, les conséquences de certains risques sont portées à la connaissance du public. La population est avertie sur les changements climatiques et les catastrophes naturelles grâce aux recherches dans le domaine des assurances.

1.3.1 Le rôle économique de l'assurance

Le rôle économique de l'assurance ne s'arrête pas à la préservation des acquis économiques à un instant donné. L'assurance est en effet un moteur essentiel du développement économique pour au moins deux raisons : la garantie des investissements et le placement des cotisations¹¹.

⁹DENIS-CLAIR L., « Economie des assurances », Edotion Armando, Paris, 1996, Page33.

¹⁰TABOUROT J., DANTHEY G. et BUSSAC F., « comptabilité- gestion- finance », Paris, 1994, Page181.

¹¹YEATMAN J., Op.Cit. Page 11.

Garantie des investissements s'agissant d'une plate-forme pétrolière ou d'un satellite de télécommunication au plus modeste commerce de proximité, aucun investisseur n'accepterait d'y investir son argent en risquant de voir les capitaux investis, sans avoir sous la main non pas une promesse mais une garantie de récupérer son argent lors de survenance des sinistres, et depuis longtemps jusqu'à nos jours, seules les assurances ont pu offrir cette garantie aux investisseurs.

Tout projet moderne d'investissement, et donc de développement, exige la participation de l'assureur sous la garantie duquel l'entrepreneur et surtout son banquier ne risqueraient pas les capitaux impliqués par le projet.

A propos des placements des cotisations, l'assureur perçoit des cotisations avant que les assurés ne soient soumis aux risques contre lesquels ils sont garantis. Cela lui donne normalement une trésorerie excédentaire qu'il doit gérer au mieux des intérêts de la mutualité. En outre il s'écoule toujours un certain temps entre la date de survenance des sinistres et celle de leur règlement.

À tout moment, les assureurs ont donc connaissance d'une liste de sinistres déclarés dont le coût probable a pu être évalué et sont en attente de règlement. Le total des évaluations de ces sinistres à régler doit être provisionné au passif du bilan au titre des engagements qui doivent être, eux aussi, gérés dans l'intérêt de la mutualité.

1.3.2 Le rôle social de l'assurance

L'aspect du rôle social de l'assurance est son incidence dans la survie des entreprises. En permettant de pérenniser des entreprises victimes de coups du sort qui peuvent porter atteinte à leur stabilité (incendie, faillite d'un client débiteur, responsabilité civile engagée pour malfaçon, etc.), l'assurance sauve des emplois, des savoir-faire, des lieux de vie et contribue à la stabilité des relations sociales et des emplois. Garantir aux individus et aux familles la sécurité de leurs revenus et de leur patrimoine malgré tous les risques auxquels ceux-ci sont exposés contribue à la cohésion de la société et au bonheur des individus¹².

Il faut signaler que le rôle social de l'assurance a des limites. L'intervention de l'assureur lors de la survenance d'un sinistre consiste à offrir une indemnité en argent aux victimes, alors que l'argent n'est qu'une réparation financière des dégâts causés par le sinistre. Si une indemnité en argent suffit à un chef de l'entreprise de récupérer son matériel et ses matières premières détruites par un incendie, l'argent ne pourra jamais remplacer un mari ou un père, ni une main ou une jambe perdue lors d'un accident qui a rendu la victime dans l'incapacité de travailler.

Cela est évident, mais l'assurance permet au moins à l'infirme, la veuve, les orphelins, de percevoir des revenus et donc de conserver un niveau de vie respectable.

¹²YEATMANJ., Op.Cit. Page 10.

1.4 Typologie d'assurance

L'activité des assurances se subdivise en deux branches essentielles, l'assurance dommages et l'assurance de personnes.

1.4.1 Les assurances de personnes

Les assurances de personnes ont pour objet le versement de prestations en cas d'événement affectant la vie de l'assuré. Dans ce cas l'assureur s'engage à verser un capital ou une rente définis par le contrat si des risques touchant à la personne même de l'assuré (maladie, accident, décès, survie,...).

Selon J-F. Carlot, le contrat d'assurance sur la personne humaine se définit comme étant « un contrat par lequel une partie, l'assureur, en échange du paiement des primes par une autre partie, le souscripteur, s'engage à verser à l'assuré ou à un ou plusieurs bénéficiaires désignés, un capital ou une rente au cas où l'assuré serait vivant à une certaine date ou s'il décède avant l'échéance »¹³.

Selon la législation algérienne, l'assurance de personnes se définit comme étant « une convention de prévoyance contractée entre l'assuré et l'assureur et par laquelle l'assureur s'engage à verser au souscripteur ou au bénéficiaire désigné, une somme déterminée, capital ou rente, en cas de réalisation de l'événement ou au terme prévu du contrat. Le souscripteur s'oblige à verser les primes selon l'échéancier convenu »¹⁴. En général, on distingue deux types d'assurance de personnes (Assurance atteinte corporelle et Assurance vie).

a) L'assurance atteinte corporelle

L'assurance corporelle consiste à garantir aux assurés une indemnité pour faire face aux événements pouvant l'affecter dans sa santé. Les assurances de personnes corporelles couvrent les risques d'atteinte à l'intégrité physique en cas de maladie ou d'accident corporel¹⁵.

b) L'assurance vie

L'assurance sur la vie constitue la catégorie la plus importante des assurances de personnes. Elles constituent à la fois une opération d'assurance par la recherche d'une sécurité face à l'événement d'un risque donné, et une opération d'épargne.

En général trois types d'assurance à savoir, l'assurance en cas de vie qui permet de garantir à l'assuré la construction d'une épargne et le versement de celle-ci sous forme de rente viagère ou capital si l'assuré est en vie à l'échéance du contrat.

¹³ J-F. Carlot, « Support de cours de droit des assurances, cabinet d'avocats », 2007, www.jurisques.com.

¹⁴ L'article 60 de l'ordonnance N° 95/07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

¹⁵ Institut Algérien des Hautes Etudes Financières, « Bases Techniques de l'Assurance », Novembre 2009, Page6.

L'assurance en cas de décès qui garantit le versement d'un capital ou d'une rente à un bénéficiaire désigné, en cas de décès de l'assuré avant le terme fixé au contrat et les assurances mixtes sont celles qui, combinent entre une assurance en cas de décès et une assurance en cas de vie, en répondant à un double besoins, c'est-à-dire réaliser une opération d'épargne tout en assurant le risque décès.

1.4.2 Les assurances dommages

Par opposition aux assurances de personnes, ce sont les assurances dites de dommages qui couvrent l'automobile, les habitations, les biens professionnels, les biens agricoles, les catastrophes naturelles, la construction, la responsabilité civile générale, la protection juridique, les transports, le crédit caution, les pertes pécuniaires et l'assistance.

L'assurance dommage est la prestation d'assurance qui dépend d'un évènement incertain qui cause un dommage au patrimoine d'une personne¹⁶.

Il existe deux catégories :

- l'assurance de dommages aux biens : garantissant les dommages que peuvent subir les biens de l'assuré (automobile, habitation,...) ;
- l'assurance de responsabilités : garantissant les dommages matériels et corporels causés à des tiers (victimes) dont l'assuré est responsable.

L'assuré doit, en outre, déclarer la valeur garantie des biens qu'il entend protéger par l'assurance. C'est cette valeur garantie qui, selon l'usage, permet de définir prime et prestation.

Section02 : Le cycle de production d'assurance et ses conséquences comptables

Dans une entreprise classique le prix de vente : la prime est encaissée immédiatement alors que la prestation, le règlement de l'indemnité intervient ultérieurement. En assurances, l'assureur encaisse les primes avant de payer les sinistres.

On peut donc dire que le prix de vente de l'opération d'assurance (le montant de la prime) est connu et payé avant le prix d'achat (le montant du sinistre).C'est cela l'inversion du cycle de production. Cette inversion modifie considérablement la perception du bilan et du compte de résultat.

¹⁶DEVOET C., « Les assurances de personne », Anthemis, Edition Louvain-la-Neuve, 2006, Page 4.

2.1 L'inversion du cycle de production

L'inversion du cycle de production est une caractéristique de l'activité d'assurance. L'assureur reçoit la cotisation pour une prestation dont le versement est conditionné à la réalisation du risque assuré. Les entreprises d'assurance sont en conséquence contraintes de constituer des provisions afin de disposer de capacités financières suffisantes pour indemniser les assurés lorsqu'un sinistre survient.

Ces provisions sont représentées par les placements des sociétés d'assurance. L'inversion du cycle de production explique l'objet de la surveillance et du contrôle prudentiel des entreprises d'assurance : faire qu'elles ne souscrivent pas de risques qu'elles ne seraient pas en mesure de compenser, vérifier qu'elles sont toujours en mesure de tenir leurs engagements¹⁷.

On dit ainsi que l'assurance fonctionne en cycle. L'assurance vend un service dont elle connaîtra le coût plus tard, au moment de régler un sinistre, contrairement aux entreprises qui connaissent le coût de leurs services avant de les vendre.

L'inversion du cycle de production est une spécificité de l'activité d'assurance qui entraîne de nombreuses conséquences économiques.

2.1.1 L'inversion du cycle de production, une spécificité de l'activité d'assurance et ces conséquences

L'entreprise d'assurance doit gérer l'ensemble des primes encaissées pendant toute la période qui procède les indemnisations et prestations versées aux assurées, période qui peut s'étendre sur plusieurs années.

Les primes collectées par les assureurs ne restent pas improductives et sont placées sur les marchés financiers. Le code des assurances encadre strictement ces placements afin d'en garantir la sécurité. De plus, il impose outre un encadrement juridique strict et des règles prudentielles (agrément...).

a) Le principe de l'inversion du cycle de production

L'opération d'assurance se caractérise par le principe d'inversion du cycle de production¹⁸. Lorsqu'une entreprise souhaite commercialiser un nouveau produit ou service, elle doit évaluer son prix de revient afin d'établir le prix de vente. La seule inconnue reste alors le chiffre d'affaires à savoir le nombre de biens ou services qui vont être vendus.

¹⁷ TRAINARP., THOURO P., « Gestion de L'entreprise d'Assurance », 2^{ème} Edition Dunod, Paris, 2017, PP 5-6

¹⁸ LE VALLOIS F., PLSKY, P et TOSETTI A. , « Gestion actif passif en assurance vie », Edition, Economica, Paris, 2003, Page 3.

L'assurance est le seul secteur économique dans lequel ce processus est inversé. La société d'assurance fixe à priori le prix de vente (la prime pour les sociétés commerciales et la cotisation pour les mutuelles) et vend sa protection sous forme de contrats d'assurance.

Elle connaît donc son chiffre d'affaires avant de constater à posteriori les montants des sinistres et frais y afférents (prix de revient). L'intervalle entre les deux pouvant durer un grand nombre d'années. Pendant ce temps, l'assureur investit l'argent, moyennant une certaine règle de prudence, afin d'être en mesure de dédommager les assurés le moment venu.

b) Les conséquences de l'inversion du cycle de production

Parmi ces conséquences on distingue :

- La constitution des provisions techniques et des marges de solvabilités réglementées. La solvabilité de l'assureur doit être assurée pour qu'il soit en mesure de faire face à ses engagements de payer des sinistres futurs ;
- les risques financiers liés à l'évaluation prévisionnelle des primes ;
- les risques commerciaux liés à la surveillance du portefeuille.

2.1.2 L'impact de l'inversion du cycle de production sur le bilan d'une assurance

Les entreprises d'assurances sont en conséquence contraintes de constituer des provisions afin

de disposer de capacités financières suffisantes pour indemniser les assurés lorsqu'un sinistre survient. Ces provisions sont représentées par les placements des sociétés d'assurance¹⁹.

Le bilan d'une compagnie d'assurance montre que les primes sont encaissées avant que les prestations correspondantes ne soient payées, il couvre les engagements envers les assurés (ou provision technique) sont couverts par des placements.

Du fait de l'inversion du cycle de production, le bilan d'une entreprise d'assurance présente des caractéristiques fortes par rapport à une entreprise traditionnelle :

- à l'actif, le montant des placements est extrêmement significatif ;
- au passif, l'engagement envers les assurés les provisions dépassent très largement les montants des fonds propres.

L'une des principales conséquences de l'inversion du cycle de production est que les prévisions de l'assureur peuvent s'avérer insuffisantes pour payer l'ensemble des sinistres survenus. Cela est dû à des facteurs imprévisibles. On peut citer par l'asymétrie d'information qui en résulte des deux cas :

¹⁹ EWALD F. , THOUROT P., « Gestion de l'Entreprise d'Assurance », Edition, Dunod, Paris 2013, Page 10.

- l'aléa moral ou l'hasard moral qui est lié au fait que l'assureur ignore ce que sera l'attitude de l'assuré face au risque, ce dernier est susceptible de modifier son comportement vis-à-vis du risque une fois assuré.
- la sélection adverse ou l'anti-sélection qui résulte du fait que l'assuré possède une meilleure information que l'assureur sur le risque que ce dernier doit couvrir.

2.2 Principes comptables et assurance

Pour bien appréhender le fonctionnement d'une comptabilité de compagnie d'assurance, nous traiterons, tout d'abord les grands principes de la comptabilité des entreprises d'assurance et les principes comptables spécifiques à l'assurance, du fait de la nature particulière de la production des services d'assurance.

2.2.1 Le principe de prudence

Le principe de prudence vise à éviter le transfert, sur des exercices ultérieurs, des pertes éventuelles pouvant graver le patrimoine et le résultat de la compagnie. En revanche, les bénéfices ne peuvent être pris en compte, dans un exercice comptable, que s'ils sont certains et définitivement acquis à l'entreprise. Ce principe est particulièrement important dans la perspective de la protection des assurés.

Le code des assurances précise que les provisions techniques des entreprises doivent être suffisantes à tout moment pour faire face au règlement intégral de leurs engagements. Cette approche pousse les assureurs à mettre en générale une certaine marge de sécurité dans leurs calculs de provisions techniques²⁰.

La réglementation des assurances prévoyait pour les obligations que la perte résultant de la baisse du cours de bourse à l'inventaire pouvait ne pas être comptabilisé si la valeur de remboursement à l'échéance était supérieure à ce coût. Il s'agissait là d'une adaptation du principe, le législateur ayant pris en compte que l'assureur n'a généralement pas de problème de trésorerie : il peut considérer la baisse du coût comme passagère et attendre l'échéance de remboursement.

2.2.2 Le principe de spécialisation et de séparation des exercices

Le principe de spécialisation de compétence stipule qu'il faut rattacher, à chaque exercice comptable, les charges et les produits correspondants.

Dans l'assurance, le principe de compétence trouve son application sous une forme originale. Ainsi, outre l'affectation à l'exercice comptable des produits et des charges valables pour toute entreprise, la part des primes émises par avance correspondant à des prestations à

²⁰ EWALD F. , THOUROT P., Op.Cit. Page 157.

la charge de l'exercice suivant, est considérée comme une provision et non comme un produit comptabilisé d'avance.

L'activité des entreprises doit être découpée en périodes comptables, généralement d'un an. Au cours de cette période ou exercice comptable, les produits et les charges doivent être enregistrés dès leur acquisition ou leur engagement et non au fur et à mesure des encaissements ou décaissements.

En vertu du code des assurances, la quasi-totalité des assureurs ont un exercice comptable qui va du 1^{er} janvier au 31 décembre. Certains d'entre eux publient des situations intermédiaires au 30 juin voire de façon trimestrielle. Ce principe de séparation des exercices et particulièrement important pour les assureurs. Par exemple un sinistre doit faire l'objet d'une provision immédiate dans les comptes quand bien même son règlement n'interviendra que dans un an ou plus au cours d'un exercice comptables différent.

On distingue alors l'exercice de survenance du sinistre et l'exercice de liquidation du sinistre. Ainsi un exercice comptable d'un assureur contiendra à la foi les charges des sinistres de l'année en cours auxquels viendront s'ajouter les résultats de liquidation des sinistres antérieurs²¹.

2.2.3 Principe de nominalisme et de continuité de l'exploitation

Le principe de nominalisme stipule que chaque bien, acquis à titre onéreux, est enregistré dans les comptes de l'entreprise pour son cout d'acquisition. Cette valeur est, en principe définitive : c'est le cout historique du bien.

Ce principe est d'application dans l'assurance. Il faut, toutefois souligner sur ce plan qu'une part importante du passif fait l'objet d'une réévaluation permanente, la législation stipulant qu'elles doivent permettre le règlement intégral des engagements. Symétriquement, ces engagements doivent, à tout moment, être présentés par des actifs équivalents.

Le principe de continuité de l'exploitation est particulièrement important pour les compagnies d'assurance. Il permet notamment de ne pas provisionner intégralement les moins-values latentes de certains actifs financiers sachant que la compagnie a la capacité de les détenir jusqu'à une échéance. Il n'est pas tenu compte dans l'évaluation des ces actifs amortissables de leur valeur de réalisation²².

Dans ce cas, le principe de compétence trouve son application sous une forme originale, outre l'affectation à l'exercice comptable des produits et des charges valables pour toute société, la part des primes émises par avance correspondant à des prestations à la charge

²¹EWARD F. , THOUROUT P., Op.Cit. Page 158.

²²PIERMAY M., MATHOULIN P., Cohen A., « Gestion d'Actif-Passif d'une compagnie d'assurance », EditionEconomica, Paris 2002, Page 22.

de l'exercice suivant, est considérée comme une provision et non comme un produit comptabilisé d'avance.

Les autres principes comptables doivent aussi s'appliquer aux assureurs mais sans aspect particulièrement sensible : intégralité du bilan, importance relative, etc.

Section 3 : L'organisation comptables et la gestion Actif-Passif en assurance

Le système comptable est aujourd'hui une composante d'un système d'information plus large qui englobe l'ensemble des moyens et procédures de saisie, de recherche et de traitement d'informations de quelque nature qu'elles soient, relatives aux activités stratégiques et/ou opérationnelles d'une entité.

La gestion d'actif-passif exerce une certaine influence sur la comptabilité à travers la prise en compte de certains éléments prospectifs dans les comptes de l'année en cours.

Le système comptable présente deux caractéristiques majeures qui le différencient des autres systèmes d'information :

- il ne peut rendre compte que des transactions de l'entité capables de se traduire et de s'exprimer en unités monétaires ;
- il occupe une fonction de support (en ce sens, il n'est pas une fin en soi) et se situe en aval de toutes les autres fonctions de l'entité.

Son avantage est d'offrir une représentation homogène et unifiée (au moyen d'unités monétaires) d'une infinité de transactions extrêmement différentes²³.

3.1 Définition et objectifs de l'organisation comptable des assurances

La comptabilité des compagnies d'assurance est une discipline pratique consistant à enregistrer, répertorier, les données chiffrées permettant de refléter et de qualifier. Aussi bien l'ampleur de son activité économique que ses conséquences sur l'inventaire de son patrimoine.

Elle fournit le moyen de :

- connaître le montant et l'origine des résultats ;
- vérifier le bien-fondé des décisions prises ;
- connaître la valeur du patrimoine concerné et l'ampleur de ses engagements vis-à-vis des tiers.

²³CERRADA K., RONGE Y., DE WOLF M., CATZ M., «Comptabilité et Analyse des Etats financiers», 1^{er} Edition Economica, Paris 2014, Page 5.

Chapitre I: La spécificité des assurances et de leur comptabilité

L'objectif de l'organisation comptable préconisé est de définir l'architecture matérielle légale qui garantit la fiabilité et l'homogénéité des informations. Cette organisation doit remplir les obligations formelles suivantes :

- saisir et traiter tout fait, événement ou situation née dans l'exercice de manière exhaustive ;
- récapituler les résultats de ces traitements de façon claire et sans compensation entre eux ;
- organiser les opérations d'inventaire de fin d'exercice ;
- garantir la sincérité et la fiabilité de ces traitements depuis leur origine jusqu'à leur aboutissement aux états de synthèse.

3.2 Plan comptable et comptes spécifique aux assurances

Le système comptable est un système qui décrit l'organisation pratique de la comptabilité. Dans l'assurance, le système comptable est lui-même relié à un applicatif permettant de produire des compte consolidés et à un autre, pour produire les états réglementaires.

Cet ensemble de procédures internes doit permettre :

- la reconstitution chronologique des opérations ;
- la justification de l'information par une pièce d'origine ;
- l'explication de l'évolution des soldes entre deux arrêtés.

En plus des points cités, le secteur des assurances comporte d'autres spécificités que nous allons développer au cours du présent chapitre.

3.2.1 Le plan comptable des assurances

Les compagnies d'assurances sont dotées d'un plan comptables spécifique (plan comptables des assurances).

Elles ont leurs propres modèles d'états financiers :

- bilan (Annexe n°01) ;
- compte de résultats (Annexe n°02) ;
- tableau de flux de trésorerie (Annexe n°03).

Les états financiers sont destinés à un grand nombre d'utilisateurs. Cela impose une harmonisation et oblige les entités à présenter leurs comptes annuels de manière uniformisée. Chaque compte est affecté d'un numéro.

Le principal texte réglementaire de référence pour les compagnies des assurances en Algérie est l'Avis n°89 du 10 mars 2011. Il porte sur le plan et règles de fonctionnement des comptes et présentation des états financiers des entités d'assurance et/ou de réassurances.

L'avis n°89 a été élaboré par le Conseil National de la Comptabilité, avec la collaboration des différents acteurs du secteur des assurances, à savoir les compagnies d'assurance et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

Les comptes du plan comptable sont normalisés, qui seraient plus amplement divisés et se verront dotés, par l'entité elle-même, de chiffres supplémentaires s'ajoutant à la suite des numéros du plan comptable particulier d'assurance et de capitalisation²⁴.

3.2.1 Les comptes spécifiques à l'assurance

L'existence au niveau de la classe 1 du compte principal 16 « provisions techniques » ces provisions doivent être représentées à l'actif par des valeurs réglementées.

Elles doivent être constituées pour faire aux engagements envers les assurés et les bénéficiaires de contrats et leur montant doit être suffisant pour le règlement intégral de ces engagements. De fait, elle fait l'objet d'une surveillance particulièrement attentive de la part des autorités de contrôle.

Les provisions techniques sont calculées au brut de la réassurance, c'est-à-dire sans tenir compte de ce qu'une partie des risques a été cédée.

Il existe plusieurs types de provision ; différentes en leur nature et en leurs méthodes retenues pour leur calcul.

a) Provision pour risque en cours (REC)

Les provisions pour risque en cours sont destinées à couvrir les risques et les frais généraux afférents pour chacun des contrats à prime payables par avance, à la période comprise entre la date de l'inventaire (31 décembre) et la prochaine échéance.

Elle est définie comme étant le montant à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer et destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats d'assurances en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

b) Les provisions pour sinistres à payer (SAP)

Les provisions pour sinistres à payer sont destinées à couvrir les sinistres survenus avant la clôture de l'exercice (31 décembre), mais qui n'ont pas encore été payés.

²⁴Annexe au traité CIMA du 10 juillet 1992.

Dites aussi provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques, Il s'agit de la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres et rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance, ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés²⁵ (les sinistres tardifs) en raison d'une insuffisance de liquidité des placements.

c) Les provisions mathématiques

La provision mathématique est la différence entre valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés.

Les provisions mathématiques peuvent être définies comme étant la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur (prestations, frais) et les assurés (primes) à un instant donné²⁶. Cette définition fait référence aux engagements de l'assuré, néanmoins, il s'agit en réalité des engagements de souscripteur qui se confond le plus souvent avec l'assuré.

L'existence au niveau de la classe 4 du compte principal 41 « créances techniques », pour enregistrer les sinistres à recevoir sur cessions et les primes cédées à reporter.

L'existence au niveau de la classe 5 du compte du compte principal 51 « dettes technique », c'est la clé de voute du bilan puisqu'elles doivent être représentées au passif par des valeurs réglementées.

Il s'agit le plus souvent de dettes indéterminées quand à leur montant, ou même quand à leur réalisation, ce compte est divisé en :

510 « sinistres et frais à payer sur sinistre » : pour enregistrer les évaluations des sinistres.

513 « primes émises reportées » : pour enregistrer les primes non acquises à l'exercice²⁷.

3.3 La gestion Actif-Passif d'une compagnie d'assurance

Les assureurs sont exposés à des risques inhérents aux actifs qu'ils détiennent, à leurs engagements et aux corrélations entre les deux. La gestion Actif-Passif constitue un cadre permettant d'évaluer et de maîtriser ces risques de manière systématique et efficace.

L'enjeu est dès lors pour l'assureur de mettre en œuvre les techniques de quantification et de gestion adaptée pour la mesure des engagements au passif, des

²⁵ LE VALLOIS F., PLSKY P., et TOSETTI A. ,Op.Cit. Page 91.

²⁶ Article 74 de l'ordonnance N°95/07 de 27/01/1995 relative aux assurances algérienne.

²⁷ . LABIDI R, Séminairesur la comptabilité des assurances, Année 2001, PP 9-10.

incertitudes sur la valeur de l'actif et enfin de la coordination entre l'actif et le passif, dans un cadre coordonné²⁸.

3.3.1 La gestion Actif-Passif et son objectif

La gestion Actif-Passif désigne un mode de gestion visant à coordonner les décisions relatives à l'actif et au passif, il s'agit donc d'un processus continu, impliquant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision de stratégies se rapportant à l'actif et au passif dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu d'une certaine tolérance au risque et des contraintes.

Les objectifs de la gestion Actif-Passif d'une compagnie d'assurance sont la compensation, optimisation des fonds propres, maîtrise des risques financiers.

a) Agir sur la composition du bilan

Le fait générateur d'un contrat d'assurance et l'émission d'une cotisation. Corrélativement il ya naissance d'un engagement envers l'assuré inscrit au passif, qu'il s'agit de couvrir par des actifs appropriés. En conséquence, pratiquer une gestion Actif-Passif, c'est déterminer l'allocation optimale des actifs pour un passif donné.

Cette approche s'impose pour la gestion d'une activité ancienne ayant conduit à l'enregistrement de passif à l'égard de la clientèle, si la composition du bilan n'est pas satisfaisante, seuls les actifs qui sont des instruments de marché peuvent être modifiés de façon relativement simple.

b) Optimiser le retour sur fonds propres

La variable à maximiser est le retour sur fonds propres, qui s'impose comme la seule mesure permettant de juger la performance globale d'une activité. En effet, seul le rendement des fonds propres permet la synthèse des critères de volume et de produit, c'est des critères financiers.

c) Maîtriser les risques financiers

Les risques financiers concernent principalement les obligations ainsi que les actions et les immeubles (risque de marché).

Le traitement de ces deux risques peut s'analyse séparément, dans le premier cas il s'agit d'identifier les risques associés à un placement financier et de définir des règles limitant la prise de risque associée pour garantir la solvabilité de l'assureur. Dans le second cas, on

²⁸ EWALD F., THOUROT P., Op.Cit, Page 120.

cherchera à optimiser le choix des actifs en fonction de la structure des flux de passif, ce qui est l'objet de gestion actif-passif²⁹.

3.3.2 La mesure de l'adéquation d'actif-passif

Un élément essentiel de succès du pilotage de la solvabilité et du bilan par la gestion actif-passif est le comité Actif-Passif (composé par des techniciens et des financiers).

La mesure de l'adéquation Actif-Passif ne peut être à un seul des points suivants :

- un équilibre comptable ;
- un adossement des flux estimés traités comme s'ils étaient certains ;
- un raisonnement de trésorerie ;
- un équilibre de valeurs actuelles estimées à un niveau donné.

L'adéquation Actif-Passif doit être examinée sous toutes ses facettes sans oublier les comptes de participation bénéficiaire et la rentabilité des fonds propres.

Les difficultés principales tiennent au caractère de non-activité des risques partiels et à la dépendance des variables entre elles.

Le ratio de financement est un concept très simple et très pédagogique qui permet :

- d'expliquer facilement des problèmes complexes ;
- de mesurer les effets de différentes stratégies commerciales sur la richesse de la société.

Les compagnies d'assurances doivent établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèses aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière de leurs résultats.

²⁹ EWALD F. , THOUROT P., Op.cit, Page 111.

Conclusion

Le secteur de l'assurance a évolué dans un contexte de changement permanent. De nos jours l'assurance est considérée comme une meilleure décision en termes de risque et de rendement, d'où des économies plus productives et /ou moins risquées. Cette dernière a une dimension sociale car elle accorde des protections à des mutations. Elle a une dimension financière car elle est aussi le principal de gestion de l'épargne et contribue au financement de l'économie.

L'inversion du cycle production est une caractéristique de l'activité d'assurance, ceci nécessite la comptabilisation des engagements futurs vis- à -vis des assurés. Les sociétés d'assurances sont en conséquence contraintes de constituer des provisions afin de disposer de capacités financières pour indemniser les assurés. Les provisions techniques classées au passif de leur bilan sont représentées par les placements des sociétés d'assurances.

La comptabilité d'assurance relève d'un plan comptable qui lui est propre, elle suit les règles de la comptabilité générale mais également des normes spécifique du fait de la nature particulière de la production des services d'assurance.

A cet effet, on peut dire que la comptabilité est d'une importance fondamentale pour l'assurance et pour son contrôle prudentiel.

L'activité d'assurance est réglementée afin de protéger les assurés. La gestion actif-passif au sein des sociétés d'assurances se basait essentiellement sur le respect de la réglementation.

Introduction

La théorie financière de l'entreprise utilise conjointement le concept d'analyse financière et la gestion financière. L'analyse financière considérée comme un ensemble de travaux qui permettent d'étudier la situation financière, d'interpréter et d'y prendre les décisions qui impliquent un jugement sur l'état de fonctionnement face aux risques auxquels elle est exposée en servant d'information et de source externe.

Le résultat de l'assureur est aléatoire, il espère faire un bénéfice mais peut aussi faire une perte. L'essentiel est qu'à éviter une perte, il échappe à celle dont le montant le rend insolvable. Ce qu'est une perte, ce qu'est l'insolvabilité n'est pas entièrement laissé à son appréciation ou celle de l'actuaire, ces notions sont définies par un cadre réglementaire précis, qui fait l'objet du chapitre II.

Ce présent chapitre a pour objet d'identifier l'information nécessaire à l'analyse financière dans une société d'assurance et particulièrement sa spécificité par rapport aux autres secteurs d'activité. Dans ce cas l'analyse financière doit être en mesure de fournir une opinion sur les résultats communiqués qu'il faut savoir apprécier sous l'angle de l'activité, résultats et de risque.

Nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections, la première section traite de l'analyse financière pour lesquels sont déterminées les masses patrimoniales que l'on combine pour porter un jugement sur l'équilibre financier.

Ensuite la deuxième section portera sur l'analyse de l'activité et des résultats de l'entreprise par la méthode des ratios.

Enfin, dans la troisième section portée sur l'analyse des flux financiers et les principaux risques en assurance sur la base des états financiers. En effet, dans cette section sont présentés les risques susceptibles d'impacter de manière significative sur l'activité en assurance.

Section 01 :L'analyse financière : outils d'analyse et d'information financière

Comme dans toute activité humaine, la logique impose d'analyser d'abord avant d'agir en gestion financière, cet état des lieux constitue l'analyse financière.

Le but de l'analyse financière permet d'envisager l'avenir ainsi que les mesures à prendre pour assurer la survie, le redressement et le développement de l'entreprise par une nouvelle stratégie.

Nous allons dans cette section expliquer pour quel objectif de faire une analyse financière et en quoi consiste-elle ?

1.1 L'analyse financière : définition, outils et approches

L'objectif principal de l'analyse financière est de porter un jugement sur la situation financière de la société. La méthode adoptée et le but recherché par l'analyste financier détermineront les outils nécessaires à utiliser.

1.1.1 Analyse financière rôle et objectif

L'analyse financière peut s'effectuer grâce à l'ensemble des méthodes et outils qui permettent d'analyser, d'examiner et d'étudier la situation financière passée et future d'une entreprise.

L'analyse financière est définie comme : « un ensemble de réflexions et travaux qui permettent à partir de l'étude de documents comptables et financiers de caractériser la situation financière d'une entreprise, d'interpréter ses résultats et prévoir son évolution à plus ou moins long terme afin de prendre les décisions qui découlent de ce travail de réflexion »³⁰.

L'analyste financier se base dans son analyse financière sur des documents tels que le bilan, le compte de résultat. L'analyse de chacun de ces documents permet d'aboutir à un jugement sur un aspect précis par :

- l'analyse du bilan de la structure financière ;
- l'analyse du compte de résultat de l'activité et des résultats ;
- l'analyse des flux financiers et leurs impacts sur la trésorerie.

L'analyse financière joue un double rôle dans le processus de communication interne et externe de l'entreprise, d'une part elle constitue une source d'indicateur élaboré à partir de l'information comptable et établie par l'entreprise, d'autre part, elle permet aux destinataires de l'information d'en assurer l'interprétation.

³⁰GRANDGUILLOT F. et B., Op.Cit. Page 429.

L'analyse financière a pour objectif de :

- connaître la situation financière de société à la fin du cycle d'exploitation en vue de dégager ses forces et ses faiblesse ;
- connaître l'importance de l'exploitation des ressources de l'entreprise ;
- rechercher les conditions d'équilibre financier et mesurer la rentabilité de l'entreprise ;
- mesurer la contribution des facteurs sensibles dans l'atteinte des objectifs financiers et de repérer des facteurs critiques explicatifs du niveau de performance et de risque.

1.1.2 Les outils de l'analyse financière

L'analyse financière se base sur des outils principalement comptables, pour aboutir à ses résultats. Dans le cadre du plan comptable général, les états financiers disponibles sont :

- Le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Les entreprises appliquant le système développé produisent aussi :

- Le tableau des soldes intermédiaires de gestion
- Le tableau de financement.

Les analyses sont généralement effectuées sur les trois dernières années, mais il peut être intéressant de disposer de cinq années.

a) Le bilan

Le bilan est un document de synthèse qui expose à une date donnée la situation financière d'une entreprise en fournissant un résumé de l'ensemble de ses éléments d'actif, de passif et de capitaux propres.

b) le compte de résultat

Le compte de résultat est un outil d'appréciation de la performance, de l'entreprise, l'état de résultat décrit les produits et les charges de l'exercice. A la différence du bilan qui est établi à une date donnée, et qui est un document essentiellement financier (il donne les informations sur la situation financière de l'entreprise, sur les ressources qu'elle a mobilisées, ou sur les investissements réalisés depuis sa création.

c) Tableau des soldes intermédiaire de gestion (SIG)

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) permettent d'analyser le résultat de l'entreprise en le décomposant en plusieurs indicateurs importants, ce qui permet d'obtenir de l'information sur l'activité d'une entreprise et la formation de son bénéfice ou déficit.

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) constituent la succession articulée des flux issus du compte de résultat³¹. L'objectif des SIG est de porter un jugement sur la situation économique de l'entreprise, d'analyser les principaux indicateurs de l'activité de l'entreprise, de dégager les soldes et de calculer les agrégats représentatifs de sa rentabilité.

d) Tableau de financement

C'est un tableau qui permet de comprendre et d'analyser les flux d'emploi et de ressources, c'est-à-dire comprendre l'évolution des emplois et des ressources du bilan.

L'analyse par les flux financiers permet de retracer le parcours financier d'une entreprise en s'attachant à l'équilibre entre les emplois et les ressources à long, à moyen et à court terme. L'analyse par les flux peut ainsi amener à une compréhension historique des problèmes de trésorerie que l'entreprise a rencontrés.

Elle permet également de s'assurer de la viabilité de telle ou telle stratégie financière. Cet aspect prévisionnel conduit à l'établissement de plans de financement où sont identifiés les besoins de fonds de l'entreprise, ses ressources internes dégagées par l'activité, les financements externes nécessaires, les risques de difficultés de trésorerie, voir d'insolvabilité.

1.1.3 Approches de l'analyse financière

Il existe deux approches essentielles du bilan sont : l'approche fonctionnelle et approche patrimoniale³².

a) L'approche fonctionnelle

Cette approche se base sur le principe que l'entreprise est un ensemble d'emplois et de ressources, qu'il faut classer selon leur nature ou leur destination, donc elle procède à l'étude de l'activité de l'entreprise par découpage selon le rôle joué par chaque poste dans le fonctionnement de cette dernière.

Le contenu du bilan fonctionnel n'est définie par aucun texte réglementaire, mais c'est plutôt les théories financières et la pratique des analystes financiers qui ont fixé le fond et la forme de ce dernier.

³¹ HUBERT de la bruslerie, « Analyse Financière », Édition DUNOD, Paris, 2002, Page. 142.

³² LANGLOIS G. et MOLLET M., « Manuel de Gestion Financière », Edition, Berti, 2001, Page 2.

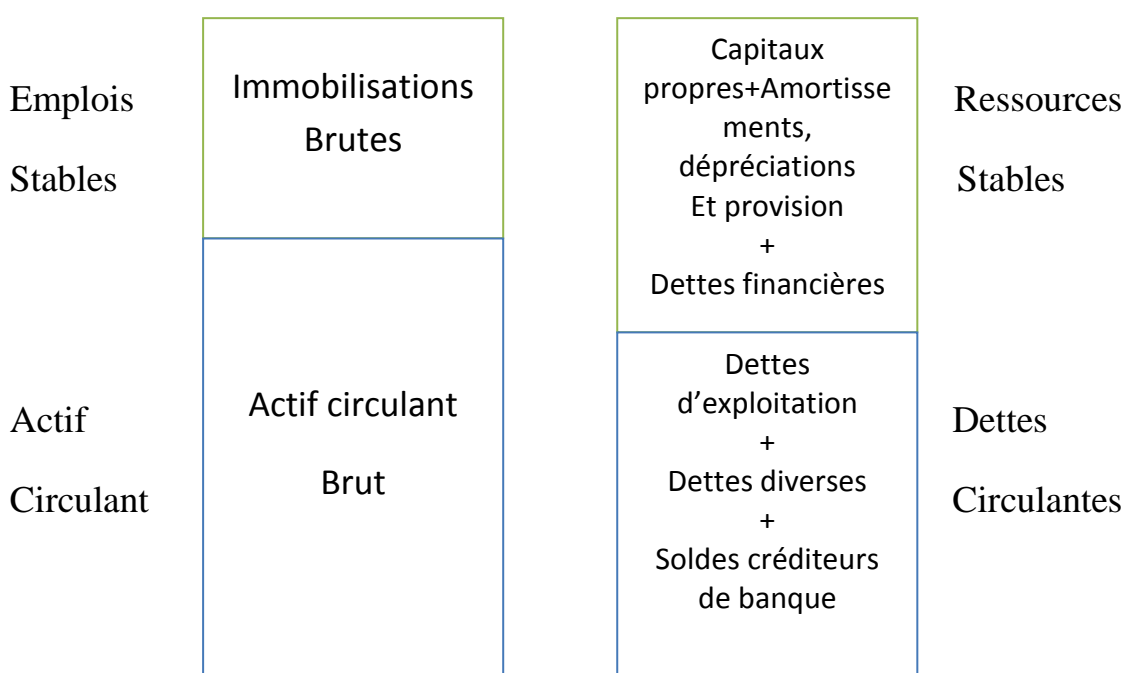
En général il existe deux familles de bilans fonctionnels (bilan fonctionnelle horizontal et bilan fonctionnel vertical).

Le bilan fonctionnel horizontal ou traditionnel recense quatre grandes masses dont le principe est que les ressources stables du haut du passif sont censées financer les emplois stables du haut de l'actif, et les ressources d'exploitation financent les emplois d'exploitation.

On entend par actif d'exploitation et passif d'exploitation les besoins ou ressources générés par le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Ce qui est bien illustré dans la figure suivante :

Figure N°02 : Les grandes masses du bilan fonctionnel horizontal.



Source : G. Langois et M. Mollet, « Manuel de Gestion Financière », Edition, Berti, 2001, Page3.

Le bilan fonctionnel vertical base sur le principe que dans toute entreprise, on distingue entre deux niveaux, la masse (pool) de ressources qui financent la masse des emplois. Les dirigeants de l'entreprise déterminent la composition, tant des ressources que des emplois de manière à réaliser le compromis (ou arbitrage) qu'ils jugent le meilleur entre la rentabilité et le risque (voir la figure n°02).

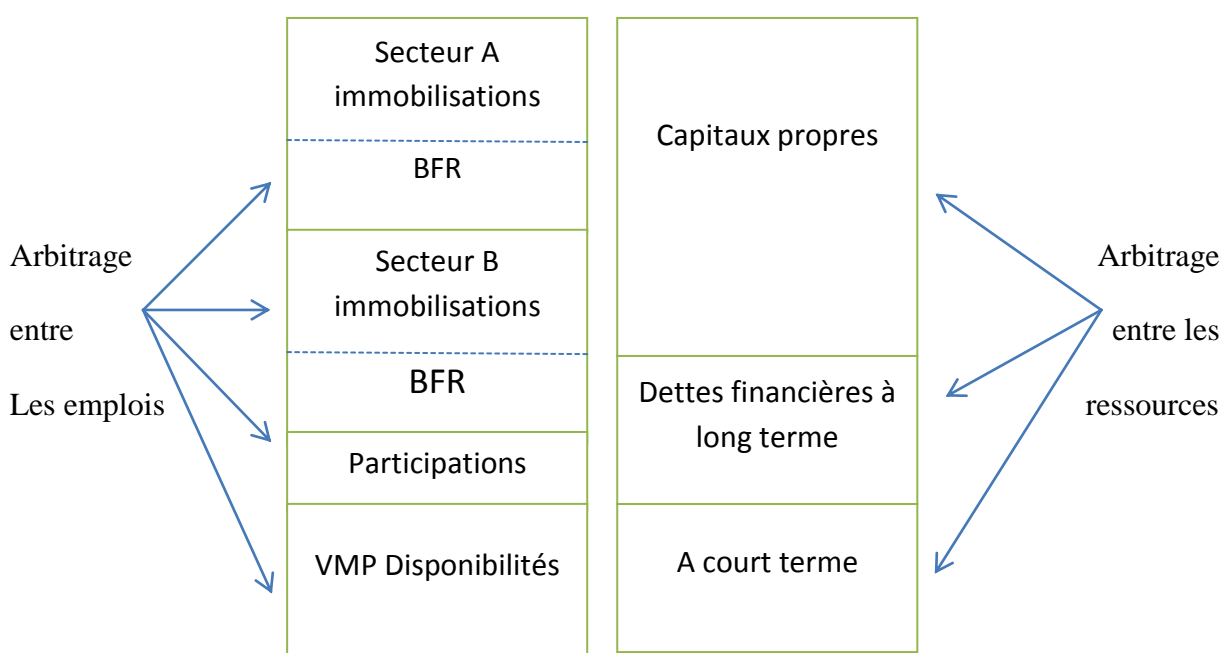
b) L'approche patrimoniale (liquidité)

Le principe de l'approche liquidité ou patrimoniale du bilan est de procéder au classement des postes du bilan par ordre croissant de liquidité des actifs et d'exigibilité des passifs. C'est donc la durée de vie des postes qui est privilégiée.

Le bilan résultant de cette approche est connu sous le nom du bilan financier ou patrimonial. Il s'intéresse particulièrement à l'étude de la capacité de l'entreprise à faire face à ses échéances de trésorerie (liquidité), faire face à ses dettes à long terme (solvabilité).

Ce qui est bien illustré dans la figure suivante :

Figure N°03: Les grandes masses du bilan fonctionnel vertical.



Source : G. Langlois et M. Mollet, OP.CIT, Page 41.

1.2 Les utilisateurs de l'analyse financière

Les nombreux utilisateurs de l'analyse financière ont des motivations particulières et s'attachent donc plus spécialement à certains aspects de l'analyse.

1.2.1 Analyse financière et gestionnaires

L'étude financière effectuée dans l'entreprise est appelée analyse financière interne par opposition à l'analyse financière externe faite par les analystes extérieurs. Basée sur des informations nombreuses, l'analyse interne couvre l'ensemble des objectifs dégagés par l'entreprise.

1.2.2 Analyse financière et actionnaires

Les actionnaires sont intéressés par la rentabilité immédiate (dividende) mais également par la perspective de gains futurs (bénéfice par action, plus-value en capital). Les actionnaires étudieront le secteur d'activité de l'entreprise et la place qu'elle y occupe. Le calcul du bénéfice sera complété par une étude de la politique des dividendes et une étude du risque, de façon à orienter les choix vers les titres les plus intéressants.

1.2.3 Analyse financière et Administration

L'Administration peut recourir à l'analyse financière soit pour juger de l'opportunité et de la nécessité d'apporter des fonds dans une entreprise (subventions par exemple), soit pour s'assurer, outre de l'acquittement régulier des diverses impositions, de la conformité de certaines opérations avec les textes en vigueur (amortissements par exemple).

Ses utilisateurs n'ont pas la même vision ni la même préoccupation :

- les investisseurs souhaitent s'assurer de la rentabilité financière de l'entreprise avant d'investir ;
- la banque souhaite s'assurer de la capacité de l'entreprise à rembourser ses engagements (emprunt par exemple) avant de prêter ;
- le chef d'entreprise souhaite s'assurer de la santé financière de son entreprise et sa capacité à générer de la rentabilité ;
- le repreneur souhaite s'assurer de la viabilité de l'entreprise et ses perspectives d'évolution (analyse effectuée à travers le business plan) avant de le racheter;
- les salariés souhaitent s'assurer de la pérennité de leur entreprise.

1.3 Les indicateurs de l'équilibre financier

L'entreprise est un système organisé de moyens humains et matériels orienté vers la production de biens ou de services. La mise en œuvre de ces moyens nécessite des capitaux ou moyens de financement, la gestion financière ou même titre que la gestion commerciale ou technique. Elle va permettre d'obtenir et de gérer les moyens financiers nécessaires au cycle d'investissement et au cycle d'exploitation.

1.3.1 Le fonds de roulement (FR)

Le fonds de roulement représente une notion clé de l'analyse financière, il représente une marge de sécurité pour l'entreprise, cette marge sert à financer une partie de l'exploitation qui n'est pas financée par les dettes d'exploitation (dettes à court terme).

Selon Beatrice et Francis Ganguillât : « le fond de roulement net global représente l'excédent des ressources durables qui finance une partie des besoins de financement du cycle d'exploitation »³³.

Pour Elie COHEN le fond de roulement « est un instrument d'équilibre financier statique, il représente l'excédent des capitaux permanent sur la valeur des investissements nets. Pour permettre la formulation et le calcul du FRN, le bilan doit être organisé en grande masse regroupant les éléments de l'actif et du passif sur la base d'un critère de durée »³⁴.

Pour permettre le calcul et la formulation du FR, le bilan doit être organisé en grandes masses, regroupant les éléments de l'actif et du passif sur la base d'un critère de durée.

Le fond de roulement net peut être calculé par deux méthodes équivalentes qui se traduisent par deux approches : une par le haut du bilan et l'autre par le bas de bilan.

- Par le haut du bilan, le fond de roulement égal au capital permanent- actif immobilisés.
- Par le bas du bilan, le fond de roulement égal l'actifs circulant- dettes a court terme.

L'interprétation de fond de roulement net est présentée sous trois formes :

- le cas d'un fonds de roulement positif, dans ce cas l'entreprise possède une marge de sécurité indiquant que l'entreprise est équilibrée à long terme et que les capitaux permanents financent largement l'actif permanent(les immobilisations ou l'actif non courant) ;
- le cas d'un fonds de roulement net nul, dans ce cas l'entreprise réalise un équilibre minimum ou un juste équilibre elle ne réalise pas de marge de sécurité puisque les capitaux permanent juste à financier l'actif permanant ou non courant ;
- le cas d'un fonds de roulement négatif, dans ce cas l'entreprise a une insuffisance en fonds de roulement net indiquant son déséquilibre financier à long terme.

1.3.2 Le besoin en fond de roulement (BFR)

La notion du besoin en fond de roulement correspond aux besoins engendrés par le cycle d'exploitation, et qui n'ont pas trouvé de financement dans les ressources engendrées par ce cycle.

Le besoin en fonds de roulement est un besoin de financement de l'exploitation de l'entreprise. Ce besoin résulte des décalages dans le temps du cycle d'exploitation et du cycle financier de l'entreprise. Il doit être financé en partie par le fond de roulement net.

Selon la définition du BFR, on déduit cette formulation de calcul :

³³GRANDGUILLOTF. et B., « analyse financière », 4eme Edition, Paris, 1998, Page 8.

³⁴ COHEN E., « Analyse financière », Edition Economica, Paris, 1997, Page 27.

BFR = emplois liés à l'activité — ressources induites par l'activité

BFR = [actif circulant - disponibilités] - [dettes à court terme – dettes financières].

L'interprétation de besoin en fond de roulement est présentée comme suit :

- dans le cas d'un BFR positif, l'entreprise doit financer ses besoins par d'autres moyens. Soit par le FR qui doit permettre le financement de ce besoin, si l'entreprise souffre d'une insuffisance en FR, elle doit faire recours aux crédits de trésorerie ;
- dans le cas d'un BFE négatif, que les emplois d'exploitations de l'entreprise sont inférieurs aux ressources d'exploitations, ce qui signifie que l'entreprise génère des ressources pour financer son cycle d'exploitation ;
- dans le cas d'un BFR est nul, les emplois d'exploitations de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitations. L'entreprise n'a pas, donc, besoins d'exploitations à financer puisque le passif suffit à financer l'actif circulant.

1.3.3 La trésorerie nette (TN)

La trésorerie nette représente l'ensemble des disponibilités qui permettent de faire face aux exigibilités immédiates de l'entreprise. Elle représente la liquidité de l'entreprise. De point de vue financier, la trésorerie est la différence entre le fond de roulement et le besoin en fond de roulement.

Selon Beatrice et Francis Granguillot « la trésorerie nette est le résultat de la comparaison, à une date donnée, du fond de roulement net global et du besoin en fond de roulement. Elle exprime l'excédent ou l'insuffisance de fond de roulement net global après le financement des besoins en fond de roulement »³⁵.

La trésorerie de l'entreprise peut s'évaluer de deux manières différentes :

- par le haut du bilan, la trésorerie nette = FR – BFR ;
- par le bas du bilan, la trésorerie nette = trésorerie de l'actif – trésorerie du passif.

L'interprétation de la trésorerie est présentée sous trois formes suivantes :

- cas de trésorerie positive, dans cette situation, le FRN finance intégralement le besoin en fonds de roulement. L'excédent de FRN constitue la trésorerie positive. Ceci reflète un bon équilibre qui entraîne une solvabilité suffisante ;
- cas de trésorerie négative, dans ce cas l'entreprise ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour couvrir ses besoins. Elle doit recourir à des financements supplémentaires à court terme pour faire face à ses besoins de financement ;

³⁵ GRANDGUILLOT F, Op.Cit. Page 121.

- cas de trésorerie nul, dans ce cas les ressources financières sont suffisantes pour satisfaire les besoins de l'entreprise, mais sans dégagé un excédent. La situation financière de l'entreprise est équilibrée, mais celle-ci ne dispose d'aucune réserve pour financer un surplus de dépense, que ce soit en termes d'investissements ou d'exploitations.

1.3.4 Les principaux ratios de la structure financière

Un ratio est un outil de gestion qui définit un rapport ou une relation entre deux grandeurs ayant une relation de cohérence ou de corrélation. Ce rapport permet à l'analyste d'examiner la situation financière de l'entreprise. Un ratio peut être exprimé sous forme d'un quotient, soit sous forme d'un pourcentage.

Selon Gerard MELYON « un ratio est le rapport entre deux grandeurs caractéristiques, financières ou économiques, destiné à apprécier les différents aspects de la vie de l'entreprise »³⁶.

Ces ratios soulignent le poids des grandes masses significatives de l'actif financier et du passif financier, ils donnent une bonne image de l'évolution des emplois et des ressources durables. Ces ratios permettent à l'analyste de porter un jugement sur la structure financière de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité.

a) Le Ratio de financement des immobilisations

Ce ratio mesure le taux de couverture des actifs détenus à long terme par des passifs ayant le même horizon.

Il doit être au moins égal à 1 (100%). Il est même préférable qu'il soit supérieur à 1 car cela signifie que les ressources stables de l'entreprise lui permettent de dégager un excédent de liquidité qui pourra servir à financer le besoin en fonds de roulement.

Le ratio de financement des immobilisations = Ressources stables / Emplois stables.

b) Le ratio d'équilibre financier

Le ratio de l'équilibre financier mesure la capacité de l'entreprise à financer les besoins permanents par ses propres ressources.

Le ratio d'équilibre financier = Ressources stables / (Emplois stables + BFR)

Si le ratio d'équilibre financier est inférieur à 1, et que le ratio de financement des immobilisations est supérieur à 1, alors on déduit que l'entreprise est dans l'obligation de recourir aux crédits de trésorerie afin de financer l'excédent du besoin en fonds de roulement d'exploitation sur les ressources durables.

³⁶ MELYON G., « Gestion financière », Edition Breal, 4eme Edition, Paris, 2007, Page 1.

Section 02 :L'Analyse de l'activité et des résultats en Assurance

L'analyse de l'activité et des résultats de l'entreprise se fait essentiellement sur la base des soldes intermédiaires de gestion, qui à leur tours sont déterminés sur la base du tableau du compte de résultat.

Les soldes intermédiaires de gestion permettent :

- d'apprécier la performance de l'entreprise, et la création de richesses générée par son activité ;
- de décrire la répartition de la richesse créée entre ;
- de comprendre la formation du résultat net.

Les sociétés d'assurance se démarquent par rapport aux autres entreprises activant dans la même catégorie par certains points qui sont ci-après cités :

- un cycle de production inversé: la prime est encaissée immédiatement, alors que la prestation et le règlement de l'indemnité interviennent ultérieurement ;
- une promesse de prestation qui peut se réaliser comme elle peut ne pas se réaliser ;
- un décalage possible entre la survenance du fait dommageable, générateur du paiement de l'indemnité et le règlement effectif de cette indemnité.

2.1 Ratios et indicateurs clés en assurances

Les ratios représentent des outils importants pour analyser les caractéristiques et la santé propre à chaque société. Pour le contrôleur de gestion ils représentent un outil de pilotage particulièrement important. Ils permettent de se comparer à d'autres sociétés, dans la limite des informations disponibles. Pour cela le contrôleur de gestion dispose de différentes sources d'informations. Les ratios et indicateurs sont spécifique selon l'activité étudiée.

1.2.1 Ratio technique et financiers

Le Ratio technique et financier est considéré comme un des meilleurs indicateurs de la performance par les assureurs, comme mesure de la rentabilité et de leur activité.

a) *Ratio de sinistralité (S/P)*

Le ratio de sinistralité est très utilisé en assurance reflète la charge de sinistre rapportée aux primes. Ce ratio est également calculé après prise en compte de la réassurance.

Le ratio de sinistralité se calcule par la formule suivante :

Ratio de sinistralité (S/P) = charges des sinistres brutes N / primes acquises N

Ce ratio est également calculé après prise en compte de la réassurance. On a alors :

Ratio de sinistralité (S/P) = charges des sinistres nettes N / primes acquises nette N

La charge des sinistres regroupe le montant des sinistres payés, plus le montant des frais de gestion afférents au règlement de ces sinistres ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

La limite de l'appréciation de ce ratio réside dans le fait que la charge de sinistres intègre les gains (bonis) et pertes (malis) dégagés lors du règlement des sinistres antérieurs à l'exercice étudié. Si le règlement de ces sinistres anciens est supérieur au montant des provisions constituées la société est globalement en situation de mali (sous provisionnement).

Au contraire si le règlement de ces sinistres anciens est inférieur au montant des provisions constituées la société est globalement en situation de boni. L'existence de bonis est révélatrice d'une politique de provisionnement plus ou moins prudente adoptée par la société. La compagnie doit présenter des informations relatives à la liquidation des sinistres.

b) Le ratio combiné

Il s'agit d'un indicateur qui combine le ratio de sinistralité et le ratio des frais de gestion. Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité sur les produits biens et responsabilités ainsi qu'en prévoyance santé.

Le ratio combiné pourrait alors être la somme de :

Charges des sinistres brutes N/ Prime acquises N + Frais de gestion N (hors frais de gestion des sinistres) / Primes émises N

En théorie, le ratio cible est inférieur à 100% et correspond à un résultat technique positif, (par exemple : un ratio combiné à 95%, se traduira par un résultat technique équivalent à 5% des primes souscrites). Tandis qu'un ratio combiné supérieur à 100% correspond à un résultat technique négatif. Ainsi que un ratio combiné de 100% se traduira par un résultat technique à zéro c'est-à-dire que l'ensemble des sinistres et frais engagés seront équivalents aux primes encaissée par l'assureur.

Et par conséquent, un ratio supérieur à 100% ne permet pas à la compagnie d'assurance de réaliser un profit, sauf si les produits financiers (dividendes, intérêts, loyers et plus-values) viennent plus que compenser l'insuffisance des primes par rapport aux coûts d'assurance³⁷.

³⁷ Cour de Contrôle de gestion appliqué à l'assurance, Cours complet, exercices d'application et bibliographie sur www.cours-assurance.org. Partie(02).

Ce ratio est généralement calculé et étudié après éléments de réassurance, c'est-à-dire net des éléments de primes et de sinistres cédés aux réassureurs.

c) Ratio de résultat technique

Le ratio de résultat technique peut être calculé net de réassurance et brut de réassurance. Il peut également être calculé branche par branche, ce qui permet de comparer la rentabilité des branches entre elles et de voir celles qui contribuent le plus à la construction du résultat technique global.

Ratio de résultat technique = résultat technique N / primes émises N (ou primes acquises)

d) Ratio liés au résultat de l'exercice

Pour arriver au résultat de l'exercice il faut ajouter au résultat technique le résultat non technique qui est essentiellement composé de la part du résultat financier non liée aux provisions techniques et de la charge d'impôt sur les bénéfices.

Sur la base du résultat net on peut calculer le ratio suivant :

Ratio de résultat de l'exercice = Résultat net N / Primes émises N (ou primes acquises)

Cette indicateur est néanmoins très utilisé à la fois en tant qu'outil de communication financière ou comme objectif de performance financière.

2.2 L'analyse des résultats d'assurance

Le critère de présentation des comptes sociaux est l'exercice comptable. Le résultat est donc composé d'éléments liés à l'exercice en question, ainsi que de la réévaluation des provisions pour sinistres constituées lors des exercices. Pour analyser et suivre la création du résultat il sera donc nécessaire d'établir des comptes de résultat par centre de profit.

2.2.1 L'analyse des marges

La construction des marges et leurs analyses suivent une logique différente selon les branches étudiées.

Le résultat de l'assureur s'expliquera par, les commissions conservées sur les primes, la différence entre le résultat financier, la participation aux résultats due aux assurés (les frais de gestion) les frais généraux et les commissions versées aux réseaux de distribution.

La marge de l'assureur est donc constituée par les commissions conservées sur les primes et les frais de gestion prélevés sur le contrat.

a) La marge bénéficiaire (profitabilité)

La marge bénéficiaire permet de dégager l'excédent du chiffre d'affaires après déduction de toutes les charges (techniques ; charges de fonctionnement, les dotations ; les charges financières.....).

Il n'a de sens que lorsque le résultat financier n'est pas important, ce qui n'est pas cohérent dans une compagnie d'assurances.

En effet, pour refléter la vraie profitabilité, au numérateur il ne faut prendre que le résultat technique opérationnel (c'est-à-dire hors le résultat financier)³⁸.

Sur la base du résultat net on peut calculer le ratio suivant :

$$\text{Ratio de la marge bénéficiaire} = \text{Résultat net} / \text{Chiffres d'affaires}$$

b) La marge d'assurance

La marge d'assurance est égale à la somme des primes émises, primes reportées, les commissions reçues et le transfert des charges d'assurance diminuée, des sinistres et commissions versées, elle est dégagée au titre de chaque exercice en pourcentage.

c) La marge technique (résultat technique)

La marge technique résulte l'écart entre les sinistres prévus (la prime pure) et les sinistres réels. La prime investie correspond à la prime versée par l'assuré (le chiffre d'affaires) déduction faite des frais d'entrée. Ces frais se situent en général 5% des primes. Ils sont fortement orientés à la baisse depuis quelques années. Cette baisse peut s'expliquer par, l'impact de la baisse des rendements qui rend plus difficilement acceptable des frais d'entrée élevés et la concurrence forte, renforcée par l'arrivée des contrats.

d) La marge financière (résultat financier)

La marge financière résulte de l'écart entre les produits financiers réalisés sur le produit et la participation aux résultats revenant à l'assuré. Cette marge est déterminée dans les conditions générales du contrat (les frais de gestion). Cependant, lorsque le résultat financier disponible est faible, l'assureur peut être contraint pour des raisons concurrentielles de diminuer cette marge.

³⁸ TOSETTI A., BIHAR T., FROMENTEAU M., « Assurance Comptabilité Réglementation Actuariat », Édition Economica, Paris 2000, Page 24.

2.3 L'analyse de la solvabilité

L'organisme assureur pourra inclure la solvabilité sur sa politique de placement, pour justifier plus facilement de la couverture de ses engagements réglementés

La solvabilité d'une société d'assurance repose sur trois piliers, qui ne sont que la traduction du principe de bons sens :

-la société doit évaluer correctement ses dettes au sens le plus large : calculer à tout moment le montant de ses engagements vis à vis des assurés (les provisions techniques) en veillant à ce que le montant soit suffisant ;

- face à ces engagements, elle doit posséder un montant suffisant d'actifs sûrs (placements) ;

- elle doit posséder plus d'actifs réels que engagements, c'est à dire une marge de solvabilité, permettant de rester solvable même dans l'éventualité d'une perte future.

2.3.1 La marge de la solvabilité

La marge de solvabilité peut être définie comme étant l'ensemble des ressources constituées notamment par le capital social, les réserves, les plus ou moins values latentes (sur option), destinées à pallier une insuffisance des provisions techniques. En effet, le législateur, défenseur des intérêts de l'assuré, a pour constante préoccupation que l'assureur soit en mesure d'honorer ses engagements vis-à-vis des assurés.

La marge de solvabilité est l'un des principaux éléments de la surveillance de toute société d'assurance. En principe, elle doit permettre aux autorités de contrôle de s'assurer de solidité financière des sociétés d'assurance et conséquent de leur aptitude à couvrir leurs engagement techniques³⁹.

L'exigence de marge de solvabilité impose que la valeur réelle des actifs (valeur comptable augmentée des éventuelles plus-values latentes nettes des moins values latentes) excède la valeur comptable des passifs réels d'un montant au moins égal à une marge de sécurité calculée en fonction de l'activité de l'organisme.

³⁹ PIERMAY M., MATHOULIN P., COHEN A., Op.Cit.Page 48.

2.3.2 Calcul de la marge et ratio de solvabilité

Selon l'article du décret exécutif n°95/342 du 30/10/1995, la marge de solvabilité est composée des éléments suivant⁴⁰ :

- capitale social (ou fond d'établissement) libéré ;
- réserves réglementées ou non, constituées par les organismes d'assurance, même si elles ne correspondent pas à des engagements envers les assurés ou les tiers ;
- provision de garantie ;
- provision pour complément obligatoire aux dettes technique ;
- autres provision ne correspondant à des engagements envers les assurés ou les tiers.

La marge de solvabilité (MS) se calcule à l'aide de la formule suivante :

Marge de solvabilité = capital social + réserves réglementaires + provisions réglementaires +/- report à nouveau

Le législateur a cherché à définir une marge minimale qui soit fonction de l'activité de la société mesurée par le chiffre d'affaires ou la charge de sinistre. Les entreprises d'assurance sont séparées en deux tranches. Les taux des tranches 1 et 2 sont respectivement de 15 % exigé des primes et 20 % exigé à la couverture des sinistres.

Le ratio de solvabilité mesure le taux de financement par l'environnement externe c'est-à-dire les tiers par rapport au financement de la société par ses propres moyens (les capitaux des investisseurs). Il se calcule comme suit :

Ratio de solvabilité = Total d'actif / Totales des dettes technique

2.3.3 Conséquences d'une insuffisance de la marge de solvabilité

Lorsque la marge de solvabilité de l'organisme est inférieure à l'exigence réglementaire, l'ACP demande obligatoirement qu'un plan de redressement soit soumis à son approbation.

De plus, lorsque la situation financière de l'organisme est telle que les intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats sont compromis ou susceptible de l'être, l'ACP peut prendre des mesures d'urgence parmi lesquelles le renforcement de la marge de solvabilité.

⁴⁰Décret exécutif n° 95-342 du 30 octobre 1995 relatif aux engagements réglementés, J.O.R.A.D.P n° 65 du 31 octobre 1995, Page 48.

Les organismes peuvent résorber leur insuffisance de marge de diverses manières qui varient :

- l'augmentation du capital social ;
- les mutuelles du code de la mutualité et les institutions de prévoyance : émission d'emprunts pour fonds de développement ;
- les organismes de réduire leurs engagements.

2.4 L'analyse de la rentabilité

On dit que l'entreprise est rentable, lorsqu'elle dispose d'une indépendance financière totale (pas d'emprunts bancaire), dans la partie des ratios à la structure financière, on peut étudier la rentabilité des capitaux propres ainsi que la capacité de remboursement.

En assurance, la production des comptes techniques permet d'expliquer et suivre les éléments qui concourent à la construction du résultat comptable. Cela s'inscrit donc dans une logique d'analyse et de pilotage de la rentabilité à court terme.

L'analyse des résultats d'un exercice ne donne qu'une vision imparfaite de la rentabilité à long terme dégagée par l'activité et en particulier des marges qui seront dégagées suite à l'activité nouvelle générée dans l'année. Dans le cadre d'une analyse de la rentabilité à long terme, d'autres outils d'analyse vont être utilisés : taux de rentabilité des capitaux, rentabilité des capitaux et ratio d'indépendance financière.

A ce niveau, l'un des aspects les plus importants dans l'analyse financière, est la détermination de la capacité d'autofinancement.

2.4.1 Les ratios de la rentabilité

Le ratio de rentabilité mesure la rentabilité dégagée par une activité exercée, en prenant en compte l'ensemble des résultats que cette activité va dégager dans le temps. Ces ratios est donc utilisés :

- soit pour estimer la rentabilité des nouvelles affaires produites dans l'année ;
- soit pour valider le lancement d'un nouveau produit.

La rentabilité financière représente l'aptitude des capitaux propres. Le ratio de rentabilité des capitaux mesure la richesse créée par l'entreprise du fait de ses ressources internes (on parle de rentabilité des capitaux apportés), calculé en pourcentage. Il doit être au moins égale aux taux d'intérêt bancaire courant sur le marché. Ce ratio est calculé de la manière suivante :

Le ratio de rentabilité financière = Résultat net / Capitaux propres

L'autonomie financière mesure le degré de solvabilité de la société en comparant les capitaux propres par rapport au passif. Plus le niveau de l'autonomie financière est élever le

niveau de solvabilité est meilleure pour la société à faire face à ses engagements financiers, long terme.

Afin de connaître la capacité de la société à se financer par ses propres moyens (capitale sociale, réserves), elle permet de calculer le ratio d'indépendance financière.

$$\text{Ration d'indépendance} = \text{Capitaux propres} / \text{Capitaux permanents}$$

Pour être jugé acceptable, ce ratio doit être supérieur à 50%.

2.4.2 Rentabilité économique

La rentabilité économique mesure la capacité de la société à s'enrichir, elle fait référence aux différentes formes de contribution à l'environnement socio-économique.

L'objectif de la rentabilité économique en assurance devient, sous cet angle, l'instrument de réalisation du développement économique, et la croissance d'activité au sens large.

La rentabilité économique est un ratio. Elle est obtenue en divisant le résultat économique (résultat net d'exercice) par le montant des capitaux engagés pour obtenir ce résultat (total actif).

$$\text{Ratio de rentabilité économique} = \text{Résultat net d'exercice} / \text{Total d'actif}$$

2.4.3 La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'ensemble des ressources de financement internes dégagées par l'entreprise durant l'exercice, et dont elle pourrait se servir pour assurer les besoins financiers inhérents à son développement et à sa pérennité.

La capacité d'autofinancement représente : « l'excédent de ressources internes ou le surplus monétaire potentiel dégagé durant l'exercice, par l'ensemble de son activité et qu'elle peut destiner à son autofinancement l'encaissement des produits »⁴¹.

Les sociétés d'assurance, en générale précisent la méthode additive pour calculer la capacité d'autofinancement. Comme le montre le tableau ci-dessus :

⁴¹ LONGLOIS G., MOLLET M., Op.Cit. Page 77.

Tableau N°01:Méthode decalcul de la CAF

	Résultat net de l'exercice
+	Dotation aux amortissements, dépréciations et provision
-	Repris sur amortissement, dépréciations et provision
+	Valeur comptable des éléments d'actif cédés
-	Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés
-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat
=	Capacité d'autofinancement

Source : Elaboré par nous même en se basant sur le SCF.

Plus la capacité d'autofinancement n'est élevée, plus la société est indépendante financièrement. Par contre, une détérioration régulière de la capacité d'autofinancement, ou une capacité d'autofinancement négative traduit une situation critique, et une augmentation des risques financiers.

Section 03 : L'analyse des flux financiers et principaux risques en assurance

Il est opportun d'approfondir l'analyse du bilan et du compte de résultat, par l'analyse des mouvements financiers ayant conduit à la constitution de ces derniers. L'analyse des flux de trésorerie est d'une importance capitale pour les sociétés d'assurance.

Jusqu'à échéance de tous les contrats détenus par les assurés et fonction des hypothèses retenues pour la simulation, il est possible de calculer les flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif, les flux de sortie générés par le passif et le flux nets. On obtient alors les gaps de trésorerie⁴².

Il est nécessaire d'analyser les trois flux principaux :

- flux d'exploitation ;
- flux d'investissement ;
- flux de financement.

A se niveau, il y a lieu de faire la distinction entre les flux de fonds et flux de trésorerie. A travers cette distinction, nous comprenons que chaque type de flux à son propre tableau (tableau de financement pour les flux fonds et un tableau de trésorerie pour les flux de trésorerie). ,

⁴² PIERMAY M., MATHOULINP. et COHENA., Op.Cit.Page 101.

3.1 Le tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie vise à analyser les composantes de la variation de trésorerie constatée pendant l'exercice comptable, tout en classant les flux en trois fonctions : activité, investissement, et financement.

Le tableau des flux de trésorerie prévu par le nouveau plan comptable des assurances s'oriente vers une analyse (exploitation, investissement, financement) proche de la réalité des entreprises industrielles et commerciales et loin des spécificités techniques des sociétés d'assurance.

3.1.1 Les flux de trésorerie de l'activité

Ce sont l'ensemble des encaissements et versements générés par activité principale de la société. Ce tableau nous montre le calcul des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de la société.

Tableau N° 02: Les flux de trésorerie net d'activités opérationnelles

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	Montant
Encaissements reçus sur les activités d'assurance et de réassurance	
Sommes versées sur les activités d'assurance et de réassurance	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	
Intérêts et autres frais financiers payés	
Impôts sur les résultats payés	
Flux de trésorerie avant impôts	
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	

Source : Avis N°89, « Tableau des flux de trésorerie », Page 82.

Les mouvements de trésorerie liés à l'activité sont:

- les rentrées de fonds provenant de l'encaissement des primes et les sorties de fonds provenant des décaissements relatifs aux paiements des sinistres, rachats, arrivées à échéance ;
- les rentrées de fonds provenant de l'encaissement des primes et les sorties de fonds provenant du paiement des sinistres et des commissions sur les acceptations ;
- les mouvements de fonds liés aux cessions de primes et de sinistres et à l'encaissement des commissions sur les affaires cédées ;

- les paiements aux membres du personnel et les impôts et taxes directs à moins qu'ils ne se rapportent aux activités d'investissement et de financement.

3.1.2 Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

C'est l'ensemble des dépenses et revenus associés aux acquisitions et cessions d'immobilisations. Ces flux permettent de cerner la politique d'investissement adoptée par la compagnie et d'évaluer la rentabilité de ses décisions.

Ce tableau nous montre le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'investissements de la compagnie.

Tableau N° 03: Tableau de flux de trésorerie net d'activités d'investissements

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	Montant
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	
Intérêts encaissés sur placements financiers	
Dividendes et quote-part de résultats reçus	
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	

Source : Avis N°89, Idem, Page 82.

Les activités d'investissement portent sur l'acquisition et la cession d'actifs à long terme et de tout autre investissement qui n'est pas inclus dans les équivalents de liquidités.

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent :

- les décaissements et les encaissements relatifs à l'acquisition et la vente de terrains et constructions relatifs à l'exploitation ;
- les encaissements et décaissements découlant des ventes et des achats d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs immobilisés.

3.1.3 Les flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement sont les activités qui entraînent des changements quant à l'ampleur et à la composition des capitaux propres et des capitaux empruntés par les compagnies.

Le tableau ci-dessus va nous montrer le calcul des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Tableau N° 04: Tableau de flux de trésorerie liés à l'activité de financement

Flux de trésorerie provenant des activités de financements	Montant
Encaissements suite à l'émission d'actions	
Dividendes et autres distributions effectués	
Encaissements provenant d'emprunts	
Remboursements d'emprunts ou autres dettes assimilées	
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	

Source : Avis N°89, Idem, Page 82.

Le total des flux est comptabilisé en additionnant les opérations liées au financement telles que l'émission d'actions, les remboursements d'emprunts et les versements de dividendes.

Les mouvements de trésorerie liés aux activités de financement comprennent :

- les flux liés à l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres, les dividendes et autres distributions aux actionnaires ;
- les flux liés à l'émission d'emprunts obligataires, de billets, de trésorerie ou d'emprunts à court terme et à long terme et au remboursement des montants empruntés (en principal et intérêts).

La variation de la trésorerie de la période est égale à la somme des flux d'activités opérationnelles, d'investissements et de financements.

3.2 Les principaux risques

Au sein des sociétés d'assurance, le but est la mise en place d'une gestion optimale des risques. Les risques auxquels sont exposés les bilans des assureurs ont diverses origines à détailler ceux qui pourraient potentiellement avoir le plus de répercussions en termes d'impact bilanciel :

- le risque de marché ;
- le risque de liquidité ;
- le risque opérationnel.

3.2.1 Le risque de marché

Le risque de marché correspond à l'aléa portant sur les pertes potentielles résultant de l'évolution des marchés financiers, de leur volatilité et de leur degré de corrélation.

Les différents risques de marché ont non seulement un impact sur la politique d'investissement mais aussi sur la valeur des engagements liés aux contrats d'assurance à travers par exemple les mécanismes de participation aux bénéfices, les taux minimum garantis et les options offertes aux clients. Les risques de marchés seront atténués et maîtrisés grâce une stratégie de diversification des placements et des gestions des actifs en liaison avec les passifs de l'assureur⁴⁴.

La politique de gestion mise en œuvre pour couvrir ces risques fait l'objet d'une adaptation en fonction des types de produits et des risques qui leur sont attachés. De nombreuses techniques de gestion sont mises en place pour contrôler et optimiser le niveau des risques de marché telles que:

- Une allocation stratégique des actifs et une gestion optimale au regard des passifs supportés et de risque accepté;
- Un processus d'investissement clair à travers la stratégie d'allocation d'actif en adéquation avec l'activité, l'appétence au risque, et les orientations stratégiques ;
- Une couverture des risques financiers lorsqu'ils dépassent le niveau de tolérance.

⁴⁴ TRAINARP., et THOUROT P., Op.Cit.Page 317.

3.2.2 Le risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à une situation où la société ne pourrait pas faire face à ses flux de trésorerie sortants au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

Le risque de liquidité est suivi à la fois pour les activités d'assurance et de placements financiers à travers l'établissement d'une projection intégrant différents flux à court et moyen termes et d'un suivi des flux de trésorerie. La notion de liquidité de la société d'assurance revêt plusieurs aspects⁴⁵ :

- le caractère plus ou moins liquide de son portefeuille de placement ;
- l'organisation de la circulation des liquidités opérationnelles au sein de la société afin de financer le développement et la croissance des activités.

Les projections de flux de trésorerie prennent notamment en compte les activités financières et assurantielles.

En se basant sur les projections de trésorerie à court et moyen terme, la société ajuste le niveau de liquidité de certaines de ses positions d'investissement afin de rendre son actif plus ou moins liquide selon ses besoins ou négocie ses niveaux de concours bancaires.

La stratégie d'investissement met particulièrement l'accent sur la qualité des placements et assure une part importante des actifs liquides (par exemple, des obligations d'État ou des obligations sécurisées à taux élevé) dans les portefeuilles.

Elle permet également de répondre aux exigences accrues de liquidité dans le cas d'événements peu probables. Elle utilise des méthodes actuarielles pour estimer les passifs découlant des contrats d'assurance. Dans le cadre de la planification de la liquidité standard, les flux de trésorerie du portefeuille de placements sont conciliés avec les flux de trésorerie estimés du passif.

3.2.3 Le risque opérationnel

Les risques opérationnels correspondent aux pertes potentielles qui résulteraient de l'inadéquation ou d'une défaillance des procédures ou systèmes internes, d'erreurs de personnes ou des systèmes ou d'événements externes.

Le risque opérationnel inclut les risques juridiques et de non-conformité et exclut les risques provenant de décisions stratégiques. Au sein de la Direction des Risques, le pôle du contrôle permanent a pour mission d'assurer le pilotage et l'évaluation de ces risques opérationnels.

⁴ TRAINARP., et THOUROT P., ⁵ Op.Cit.Page 320.

S'appuyant sur les guidelines et les outils qui sont déployées au sein de la société, afin d'identifier, d'évaluer (quantitativement et qualitativement) et d'encadrer le suivi des risques opérationnels. Cela comprend notamment les actions suivantes :

- l'autoévaluation des risques et des contrôles afin d'établir une cartographie des niveaux de risques et de l'efficacité des contrôles ;
- le suivi d'indicateurs clés de risque ;
- des analyses de scénarios, qui consistent à estimer les pertes potentielles de faible fréquence mais à forte sévérité ;
- le suivi des plans d'actions majeurs relevant du domaine des risques opérationnels.

La gestion des risques opérationnels repose sur le déploiement et le maintien d'une organisation adaptée et homogène de contrôle interne, garante d'une bonne maîtrise des risques opérationnels.

Conclusion

Nous avons consacré ce chapitre à l'étude du cadre général de l'analyse financière en assurance. Cette étude nous a permis de synthétiser le fait que les états financiers des sociétés présentent un aspect particulier dans leur présentation et dans les informations qu'elles présentent. En plus de ceci, elles sont considérées parmi les plus gros investisseurs sur les marchés des capitaux.

Elle permet de mesurer et de dégager sa situation financière prévisionnelles à travers les indicateurs et ratios qui sont conduits à émettre un jugement implicite ou explicite sur la situation financière d'entités de toute dimension et de toute nature.

Dans ce cas la mesure où les activités des sociétés d'assurance et/ou de réassurance diffèrent de façon significative de celles des autres entreprises commerciales et industrielles, des règles particulières doivent leur être définies en vue d'aboutir à la production d'états financiers permettant aux différents utilisateurs d'évaluer correctement la situation financière et ainsi que leur évolution d'activité.

Au sein des sociétés d'assurance, le risque est inhérent à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel la société évolue. L'évolution de la société reste le principal moteur de la croissance des résultats.

Introduction

De nos jours, les sociétés d'assurances sont sans cesse confrontées aux questions de la croissance et du développement. Face à la concurrence, à l'émergence de nouveaux produits, à l'innovation, à l'entrée de nouveaux acteurs, elles doivent s'interroger sur la situation et les perspectives de l'ensemble de leurs activités.

Dans ce cas, nous allons subdiviser ce chapitre en trois sections. La première section est apparue nécessaire de présenter le marché des assurances en algérie, ensuite la deuxième section sera portée sur les intervenants sur le marché algérien et la dernière section sera dédiée à la présentation de la Compagnie d'Assurances des Hydrocarbures (CASH spa).

Section 01 : La présentation du marché des assurances en Algérie

Les assurances ont pris une place importante dans la vie économique contemporaine. Leur liaison est désormais bien établie avec l'ensemble des activités. Elles sont réellement devenues un rouage d'une machine qui tournerait plus difficilement sans leur intervention.

Outre les garanties qu'elle offre, l'assurance fournit à l'économie une épargne importante favorable à son développement.

Le secteur des assurances a évolué dans un contexte de changements permanents. Parmi d'autres facteurs, tels que les privatisations, la libéralisation des marchés, les modifications des règles administratives..., le contexte concurrentiel s'est considérablement modifié avec l'apparition sur le marché de l'assurance de nouveaux acteurs.

1.1 Aperçu historique du secteur des assurances en Algérie

Le secteur des assurances est passé par trois étapes bien distinctes. La première allant de 1962 à 1965, qui se caractérise par une absence de législation sur les assurances propre à l'Algérie et par un désordre économique et politique.

La deuxième, allant de 1966 à 1994, a été marquée par le monopole de l'Etat sur tous les opérations d'assurances. Enfin, la troisième étape, de 1995 à nos jours, celle de la libéralisation du secteur.

Durant cette dernière phase, plusieurs réformes ont été introduites dont les plus importantes sont :

- l'ordonnance n°95-07 qui met fin au monopole de l'état sur les opérations d'assurances et permet la création de sociétés d'assurances privées et la vente des produits d'assurances par des intermédiaires (AGA, courtiers) ;

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

- la loi n°95-07 du 20 février 2006 qui a modifié l'ordonnance 95-07 et autorisé la bancassurance, et la séparation des activités vie et non vie.

La loi n°06 du 20 février 2006 a institué une commission de supervision des assurances qui est chargée de :

- veiller au respect, par les sociétés et intermédiaires d'assurances agréés, des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'assurance et à la réassurance ;
- s'assurer que ces sociétés tiennent et sont toujours en mesure de tenir les engagements qu'elles ont contractés à l'égard des assurés ;
- vérifier les informations sur l'origine des fonds ;
- servant à la constitution ou à l'augmentation du capital social de la société d'assurance et/ou de réassurance.

Ainsi, son historique peut être scindé en deux périodes; à savoir la période de la nationalisation de l'activité des compagnies et la période de libéralisation.

1.1.1 La nationalisation de l'activité et la spécialisation des compagnies

Cette période a été caractérisée par une nationalisation et une spécialisation de l'activité d'assurance. Les compagnies d'assurances étrangères se sont vues notifiées l'obligation de céder 10% de leurs portefeuilles au profit de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR), créée en 1963.

Les compagnies étrangères ont refusé de se plier à cette obligation, et ont cessé leurs activités en Algérie. La CAAR pris en charge les engagements envers les assurés laissés par ces compagnies et s'est chargé des indemnisations.

En 1964. Outre la CAAR seule la Société Algérienne d'Assurance (SAA). Alors la société Algéro-Egyptienne, a continué d'exercer ses activités avec la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR), aux côtés de deux Muselle d'assurances, l'une pour les risques agricoles et l'autre pour les travailleurs de l'enseignement.

L'ordonnance n°66-127 du 27 mai 1966 a instituée le monopole de l'Etat sur toutes les opérations d'assurances. Les entreprises publiques nationalisées étaient: la CAAR spécialisée dans les risques transports et industriels, et la SAA (après rachat des pans égyptiennes) pour les risques automobiles, assurances de personnes et risques simples.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

En 1975, La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) est créée. Les compagnies d'assurances étaient dans l'obligation d'effectuer l'intégralité de leurs cessions au profit de la CCR.

Une accentuation de la spécialisation a été entamée en 1982. Avec la création de la Compagnie Algérienne d'Assurance Transport (CAAT) qui monopolisait les risques de transport prenant ainsi, une part de marché à la CAAR qui monopolisait les risques industriels.

1.1.2 La période de libéralisation

A compter de cette période, les sociétés ont pu souscrire dans toutes les branches d'assurance. Ainsi la libéralisation du marché a été instaurée avec l'adoption de l'ordonnance 95-07, dans le sillage des réformes économiques sous l'impulsion du FMI :

- Toute société publique ou privée, à capitaux nationaux ou étrangers, peut exercer l'activité d'assurance, à condition d'obtenir un agrément tributaires de la forme de la société, du professionnalisme et de la moralité des dirigeants ;
- Réintroduction des intermédiaires privés soumis à agrément ;
- Réduction de la liste des assurances obligatoires avec la suppression de l'obligation d'assurance incendie pour le privé et celle des importations pour les facultés maritimes.

L'année 2008 a été marquée par le règlement définitif du contentieux Algéro-Français sur les assurances. Le contentieux remonte à l'année 1966, lorsque le secteur des assurances a été nationalisé par l'état algérien.

L'année 2009 quant à elle, a vu la publication dans le Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire du décret exécutif n° 09-375 du 16 novembre 2009. Ce décret a fixé le capital social (ou fonds d'établissement) minimum des sociétés d'assurance et/ou de réassurance.

Ainsi le capital social des sociétés d'assurance et de réassurance est fixé à :

- Un milliard de dinars, pour les sociétés par actions exerçant les opérations d'assurances de personnes et de capitalisation
- Deux milliards de dinars, pour les sociétés par actions exerçant les opérations d'assurances de dommages.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

- Cinq milliards de dinars, pour les sociétés par actions exerçant exclusivement les opérations de réassurance.

1.2 La composition du secteur Algérien des assurances

Les compagnies d'assurances et de réassurance sont au nombre de vingt-quatre entre le secteur privé et publique⁴⁶. Elles étaient au nombre de 16 en 2010 mais seulement 7 des 23 sociétés d'assurances ont franchi le pas une année et demi après la décision du ministère des finances par la loi n° 06-04 du 20/02/2006 instituant la séparation des assurances de personnes (AP) de celles des dommages (AD).

1.2.1 Le secteur public

Quatre compagnies généralistes opèrent dans toutes les branches d'assurances, la CAAR, la SAA, la CAAT et la CASH (filiale de la Sonatrach). Les trois premières compagnies publiques ont créé trois filiales d'assurances de personnes en application de la loi 06/04 qui impose aux sociétés d'assurances de séparer les assurances de dommages et celles de personnes.

Les trois sociétés en question sont : « TAAMINE LIFE ALGERIE » SPA, filiale de la CAAT ; « CAARAMA assurance » SPA, filiale de la CAAR et « Société d'assurance de prévoyance et de santé » SPA, filiale issue du partenariat entre la SAA et la compagnie française MACIF. Ainsi, deux compagnies publiques sont spécialisées dans l'assurance du risque crédit : la CAGEX (assurance crédit à l'exportation) et la SGCI (assurance crédit à l'immobilier) ; une société publique de réassurance, la CCR, Compagnie centrale de réassurance, bénéficie des cessions préférentielles du marché et de la garantie de l'Etat.

1.2.2 Le secteur privé

Six sociétés privées algériennes opèrent dans le secteur privé des assurance dont : la 2A (Algérienne des assurances), Alliance Assurances (société cotée sur la bourse d'Alger), CIAR(Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance) et sa filiale d'assurance de personnes Macir-Vie qui a obtenu son agrément par arrêté n°67 du 11 août 2011 du ministère des finances pour la distribution des produits d'assurances de personnes (filiale de la CIAR),Salama Assurances (ex Al Baraka Oua Al Amane) et TRUST Algeria.

Ainsi, trois sociétés privées étrangères accomplissent le secteur privé dont :

⁴⁶Revue de l'assurance : N°8 / 1er Semestre 2015, Revue éditée par le CNA.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

- Axa Algérie qui a ouvert sa première agence en décembre 2011 et dispose de 2 filiales (Dommages et Vie), en partenariat avec le FNI (36%), et la BEA (15%) (Filiale de l'entreprise française Axa) ;
- Cardif El Djazair, première société agréée spécialisée en assurances de personnes en Algérie (filiale de l'entreprise française BNP) ;
- GAM, générale d'assurance méditerranéenne (appartenant au groupe ECP, société de capital-investissement panafricaine). Enfin les deux mutualistes filiale de :
- CNMA, mutuelle agricole, héritière de la mutualité agricole française ;
- MAATEC, mutuelle des travailleurs de l'éducation nationale et de la culture.

Malgré l'ouverture des activités d'assurance aux opérateurs privés, le secteur de l'assurance demeure encore dominé par le secteur public de l'assurance en algérie.

Section 02 : Les intervenants et l'évolution du marché algérien des assurances

Les assurances ont pris une place importante dans la vie économique contemporaine. Leur liaison est désormais bien établie avec l'ensemble des activités. Outre les garanties qu'elle offre, l'assurance fournit à l'économie une épargne importante favorable à son développement sur le marché.

2.1 Les intervenants sur le marché algérien des assurances

Le cadre institutionnel du marché algérien des assurances est composé de trois institutions autonomes : Le Conseil National des Assurances (CNA), la Commission de Supervision des Assurances (CSA) et la Centrale des Risques (CR).

D'autres acteurs interviennent dans le marché Algérien des assurances, à l'image des : Agents généraux, les courtiers et les banques. Tous ces intervenants sont sous la tutelle du Ministère des finances.

2.1.1 Le ministère des finances

Les sociétés d'assurance et de réassurance ne peuvent exercer leur activité qu'après avoir obtenu l'agrément du ministère des finances. Le ministère veille à la protection des droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance, à la solidité de l'assise financière des sociétés d'assurance et de réassurance ainsi qu'à leur capacité à honorer leurs engagements.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

De ce fait, le ministère des finances a un rôle de régulateur et a pour mission de protéger les droits des assurés et respectent les réglementations en vigueur. Il intervient dans le contrôle et des professions liées au secteur, dans le suivi de l'activité du secteur et supervise toutes les questions d'ordre juridique et technique se rapportant aux opérations d'assurance, de la préparation des textes aux études touchant au développement et à l'organisation du secteur.

2.1.2 Les institutions autonomes

Le CNA, présidé par le ministre chargé de l'économie et des finances, a été créé en 1989. Il comprenait des représentants de l'État, des personnalités qualifiées, un membre du Conseil d'État, un député, un sénateur, des représentants des professions de l'assurance, des représentants des personnels des entreprises d'assurances et des représentants des assurés.

Le CNA peut être présenté comme suit : «Cadre de concertation entre les diverses parties impliquées dans l'activité de l'assurance les assureurs et intermédiaires d'assurances, les assurés, les pouvoirs publics et enfin le personnel exerçant dans le secteur. Mais aussi comme force de réflexion et de proposition, organe consultatif des pouvoirs publics et centre de conception et de réalisation des études techniques »⁴⁷.

Il constitue, de ce fait, le centre de conception et de réalisation des études techniques à la disposition du secteur et répond à ses besoins consensuels en matière d'études de régulation du marché, de conception de dispositifs de prévention, de coordination des actions de normalisation et de développement, de tarification des garanties obligatoires, etc.

Le CNA propose aux pouvoirs publics toute action pour rationaliser le fonctionnement de l'activité des assurances et sa promotion, propose toutes mesures relatives aux règles techniques et financières visant à améliorer les conditions générales de fonctionnement des sociétés d'assurance et de réassurance.

L'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance, par abréviation « UAR » est une association professionnelle créée en 1995, constituée et régie conformément aux dispositions de la loi. Elle regroupe aujourd'hui toutes les sociétés d'assurance exerçant en Algérie, sociétés anonymes d'assurances et de réassurance, sociétés d'assurance mutuelle et succursales de sociétés étrangères. L'action de l'UAR consiste à représenter les intérêts des assureurs auprès de leurs interlocuteurs, publics et privés, nationaux et internationaux.

La CSA engage le contrôle au moyen de la structure chargée des assurances au ministère des finances. Elle peut engager à sollicité des expertises à évaluer les engagements réglementés pour garantir la solvabilité de la société d'assurance et de faire un dispositif de contrôle interne de détection des anomalies.

⁴⁷KPMG, « Guide des assurances en Algérie»,Édition 2015, Page 15.

2.2 Le marché algérien en chiffres

Depuis sa libéralisation, le marché des assurances en Algérie a enregistré un taux de croissance considérable dans la dernière décennie, cette tendance est due essentiellement aux réformes lancées en 1995 accélérées en 2006.

Pour expliquer cette tendance, nous allons opter pour l'analyse de la production qui détermine la taille du marché, puis l'indemnisation réalisé par chaque branche d'assurance et enfin évaluer les placements de secteur dans l'économie nationale.

2.2.1 La production du secteur des assurances

Nous prendrons pour référence la production du marché des assurances entre l'assurance de dommage et l'assurance de personne afin de situer le niveau de développement de l'assurance.

Le tableau suivant illustre l'évolution de la production du secteur des assurances en algérie durant la période 2008-2017.

Tableau N°05 : La production du marché 2008-2017.

UM : Million DA

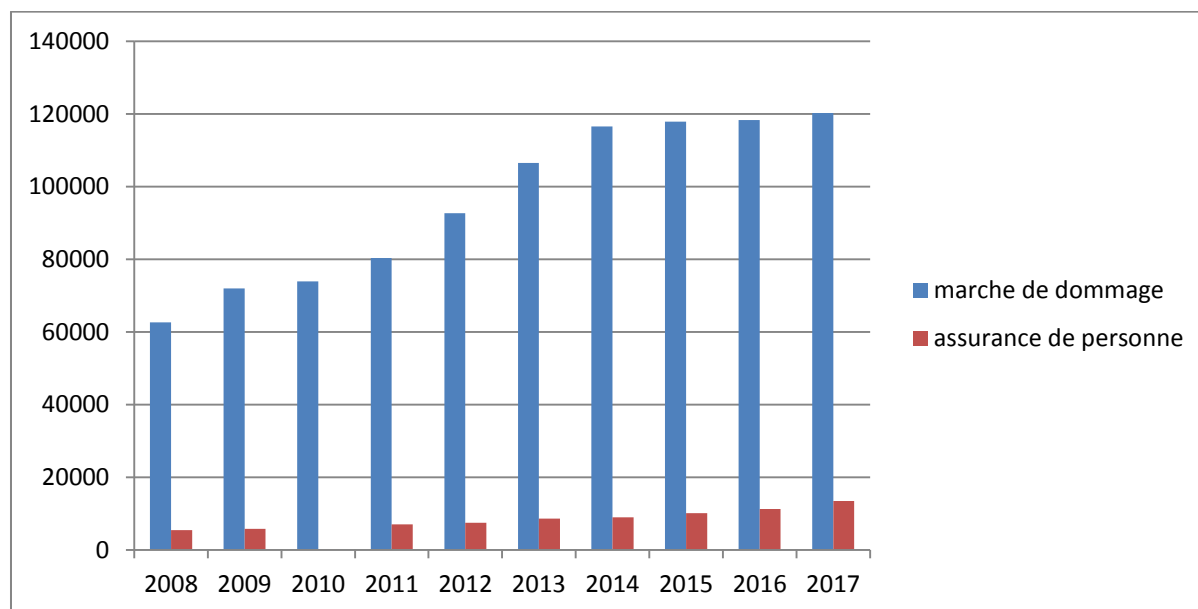
Années	Marché de dommage	Assurance de personne
2008	62580	5430
2009	71919	5760
2010	73904	180
2011	80284	7044
2012	92683	7499
2013	106487	8619
2014	116496	8976
2015	117810	10075
2016	118320	11240
2017	120251	13434

Source : Elaboré par nos soins à partir de la conjecture T3, CNA, Page 34.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

La graphique ci-dessous explique l'évolution de la production du marché par branches d'assurances, entre 2008 et 2017.

Figure N°04 : L'évolution de la production du marché 2008-2017



Source : Etabli par nos soins à partir des données de tableau N°05.

2.2.2 Les indemnisations

Le montant de l'indemnité est déterminé en fonction de l'importance des dommages causés après le sinistre, sa valeur est déterminée à la souscription de contrat avant la réalisation de risque.

Les indemnisations versées par les sociétés d'assurances de 2010-2017 au profit des assurés ont atteint un montant de 70,6 milliards de dinars, en 2018, les chiffres non définitif du CNA indique une régression des indemnisations. Le tableau suivant illustre les indemnisations de 2010 à 2017

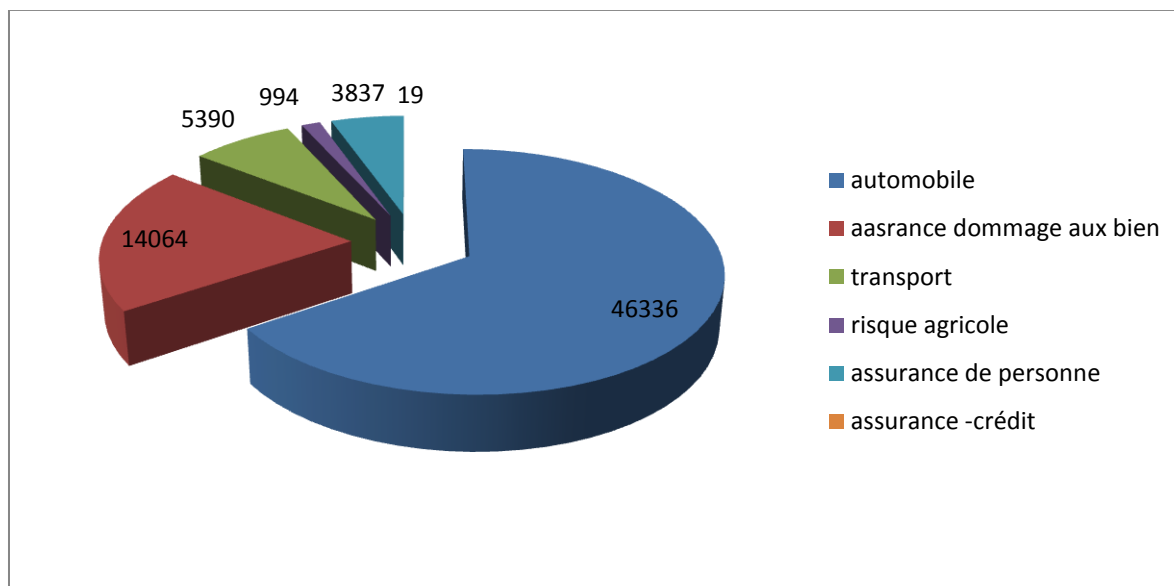
Tableau N°06 : Les indemnisations de 2010-2017UM : Million DA

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Les Indemnisations	35	43	50	54	61	69	69	70

Source : Elaboré par nos soins à partir de la conjecture T3, CNA, Page 37.

Le graphe ci-dessous explique l'indemnisation du marché par branches d'assurances en 2017.

Figure N°05 : Les indemnisations par branche en 2017



Source :Elaboré par nos soins à partir de la conjecture T3, CNA, Page 41.

2.2.3 Les placements financiers

Les placements sont constitués d'investissements alternatifs et d'autres titres à revenus variables.

A cet effet, les sociétés d'assurance drainent une épargne très considérable qu'elles injectent dans l'activité économique sous forme de placements financiers (elles font partie des investisseurs institutionnels à coté des fonds de pension ou fonds de retraite et des sociétés d'investissement).

Le tableau ci-dessous représente l'évolution des placements financiers par société sur le marché des assurances de 2016 à 2017.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

Tableau N°07 : Présentation des placements financiers par société Unité : Millions DA

Rang	Compagnies	Chiffre d'affaires	Parts de marché (%)			Variation
		2018	2018	2017	2016	2017-2018
1	SAA	27 679	21,96%	21,72%	22,39%	0,23%
2	CAAT	23 982	19,02%	18,92%	18,87%	0,15%
3	CAAR	15 513	12,30%	12,32%	12,93%	-0,63%
4	CNMA	13 968	11,08%	10,66%	10,55%	0,53%
5	CASH	9 551	7,57%	8,89%	8,25%	-0,68%
S/Total Sociétés Publiques		90 694	71,93%	71,51%	72,97%	-0,04%
6	CIAR	9 986	7,92%	7,49%	7,66%	0,26%
7	SALAMA	5 094	4,04%	3,92%	4,19%	-0,15%
8	ALLIANCE	4 946	3,92%	3,92%	3,82%	0,10%
9	GAM	3 806	3,02%	2,83%	2,77%	0,25%
10	2A	3 698	2,93%	2,91%	2,88%	0,05%
11	TRUST	3 129	2,48%	2,32%	1,99%	0,49%
12	AXA Dommages	2 789	2,21%	2,50%	2,16%	0,05%
S/Total Sociétés Privées		33 446	26,52%	25,89%	25,47%	1,05%
13	SGCI	1 003	0,80%	0,93%	0,58%	0,22%
14	CAGEX	952	0,75%	0,67%	0,57%	0,18%
S/Total Sociétés Spécialisées		1 955	1,55%	1,60%	1,56%	-0,01%

Source : Activité des assurances en Algérie, Rapport annuel 2017, Page 34.

Dans se présent tableau on a classé l'évolution des placements de chaque catégorie durant la période 2017.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

Tableau N°08: Tableau des placements par catégories

UM : Million DA

Désignations	L'année 2017	
	Montant	Part
Valeurs d'Etat	149 981	55%
Valeurs mobilières	22 647	8%
Dépôts à terme	45 804	17%
Autres dépôts	12 411	5%
Total Placements Financiers	230 843	84%

Source : Etablit par nos soins à partir de la note de conjuncture T3, CNA.

Cette présentation que nous avons traitée à la base des rapports d'activités 2017- 2018 et de la conjuncture T3 de CNA, l'assurance algérienne a maintenu sa place en 2016 et se classe à la 69^{ème} place mondiale par le montant des primes émises (sur 147 pays) avec une part de marché mondiale de (0,02%).

Elle est classée la 5^{ème} place en Afrique derrière l'Afrique du sud (19^{ème}), le Maroc (50^{ème}), Kenya (58^{ème}) et l'Egypte (62^{ème}), avec un chiffre d'affaire de 1,21 Milliard USD soit 1,81 % du marché africain (66,7 Mds USD) qui lui aussi ne participe qu'à hauteur de 1,36% du Marché Mondiale (4 892 Mds USD).

Ainsi, nous constatons que le chiffre d'affaire a connu une nette augmentation durant la période (2008-2017), en 10 ans le marché a plus que doublé passant de 65 milliards à 143milliards de DZD.

Cette nette évolution a été rendu possible grâce à la promulgation de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995, qui libéralisé le secteur des assurances en algérie.

Cette croissance s'est faite en deux partie en liens avec :

- la croissance économique et les prix du pétrole 2008-2014 ;
- la croissance du marché des assurances de personnes 2015-2017.

Pour la part d'activité par branche d'assurance, on constate que l'indemnisation de secteur automobile a connu une augmentation accentuée par rapport aux autres secteurs, qui s'évalue à 46 336 milliards DA soit une part de 66% des indemnisations globales du marché, cela démontre clairement que les particuliers représentent une forte présence au niveau du parc automobile et le nombre d'accidents massifs qu'a connu le pays ces dernières années.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

Cependant, la hausse enregistrée par les assurances de dommages est tirée essentiellement de l'évolution de la branche automobile qui représente 14 064 milliards DZD du portefeuille dommage. Les autres branches s'étaient inscrites sur une nette tendance positive l'année 2017 par rapport à l'année précédente.

Le montant des placements financiers est de 231 Milliards DZD en 2017 contre 222 milliards DZD en 2016, en hausse de 4% sous l'effet des valorisations positives de 8,5 milliards de DA, en raison des excédents dégagés par certaines compagnies telles que la CAAT, la CCR, la CNMA et Caarama.

Ces placements financiers enregistrent une croissance importante liés aux placements en valeurs d'états, valeurs mobilières, dépôts à terme et dépôts auprès des cédantes.

Conclusion

Vu l'importance du secteur des assurances sur le plan économique et social, l'Algérie s'est engagée depuis l'indépendance dans un vaste mouvement de réformes visant la modernisation et la dynamisation de ce secteur.

D'une manière générale, l'Etat a déployé des efforts considérables afin de lever les restrictions et les obstacles qui se dressent devant les investisseurs dans le domaine des assurances, notamment à travers la loi 06/04 du 20 février 2006, qui modifie et complète l'ordonnance 95/07 du 25-01-1995.

Les opportunités d'investissement sont encore plus grandes dans le secteur des assurances de personnes sur le marché, compte tenu des nouveaux besoins de sécurité et de prévoyance.

Section 03 : Présentation de l'organisme d'accueil de la CASH

Il s'agit pour nous, dans cette section de voir la présentation générale de la Société d'Assurance des Hydrocarbures (CASH spa) ainsi que son organisation et ses objectifs. Qui a su faire valoir par son volume de production, ainsi que son importance sur le marché des assurances Algérien.

3.1. Présentation et objectifs de la société

La CASH, est une société d'assurance agréée par Arrêté Ministériel N° 35 du 18 juillet 1999, pour effectuer toutes les opérations d'assurance et de réassurance dans tous les secteurs d'activité.

3.1.1 La création de la CASH spa

La CASH Spa est une société par actions au capital social de 7.800.000.000 Da totalement libéré, détenu majoritairement par le groupe SONATRACH avec 82% des parts. Le reste est détenu par le ministère des finances à travers des entreprises publiques du secteur, dont le réassureur national la CCR et la société Algérienne d'assurance et de réassurance la CAAR⁴⁸.

Spécialisée au départ, dans la couverture des risques pétroliers et d'énergie, elle s'impose rapidement, durant les années suivantes, comme un acteur incontournable sur les risques de grands projets industriels et des projets d'investissement important du pays.

Ces dernières années, la CASH dans son secteur est leader dans la gestion des risques industriels (incendie et engineering), en plus des installations pétrochimiques (puits de pétrole, raffinerie,...) et d'hydrocarbures (GPL/GNL...).

La diversification de son portefeuille d'affaire est mise au cœur de sa stratégie de développement. Dans ce cadre-là, la CASH compte également de diversifier son portefeuille pour faire jouer la loi des grands nombres et faciliter la compensation des risques, en orientant sa stratégie vers d'autres segments d'activités tel que :

- les risques liés aux PME-PMI ;
- les risques simples et particuliers ;
- les assurances de personnes.

⁴⁸Revue de la CASH disponible sur www.CASH-assurances.dz consulté le 22/01/2020 à 11h00.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

Forte d'un effectif jeune et formé de 560 employés, tous mobilisés vers l'atteinte d'un double objectif : la performance et la satisfaction client, la CASH jouit d'une solide réputation dans la prise en charge des risques d'entreprises pour lesquelles elle mobilise chaque année des budgets conséquents, notamment pour la formation, la prévention et le règlement des sinistres.

La CASH réalise en moyenne 10% de croissance par an, avec une part de marché qui atteint les 12% sur les réalisations de l'ensemble du marché des assurances en Algérie et jusqu'à 18% en dehors de la branche assurance automobile.

3.1.2 Bref historique de la CASH

Créée en 1999, la CASH a débuté son activité en 2000, initialement pour pratiquer exclusivement les opérations d'assurances liées au secteur des hydrocarbures, elle s'est ensuite repositionné ces dernières années à la libéralisation du secteur des assurances, la déspecialisation des sociétés d'assurance, en vertu de l'ordonnance 95/07, et adopté le principe de la diversification de ses souscriptions en vue de répondre aux impératifs de sécurité du portefeuille et de la pérennité commerciale.

La CASH est ainsi agréée pour pratiquer toutes les opérations d'assurances et de réassurances touchant à l'ensemble des secteurs d'activité avec une orientation vers les grands risques et les risques d'entreprises.

Cette orientation stratégique a permis à la CASH en peu de temps de constituer un portefeuille d'affaires varié et à compter parmi sa clientèle des entreprises intervenant tant dans la pétrochimie que dans d'autres créneaux tels: le dessalement d'eau de mer, le génie civil, le transport maritime etc.

Et pour une meilleure appréhension, les diverses étapes d'évolution historique de celle-ci, est portée dans le tableau ci-après :

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

Tableau N°09 : Evolution et historique de la CASH

Périodes	Evolution de la période
[2000-2002]	Orientation quasi exclusivement sur la gestion des risques liés à l'énergie et aux hydrocarbures.
[2002-2003]	Déploiement de l'activité vers les grands risques industriels et de pointes ainsi que les grands projets de construction et de montage.
A partir de 2003	Diversification en ciblant le segment du marché relatif aux risques de PME/PMI, des commerçants et artisans. L'évolution des engagements et des investissements découlant du développement de son activité, a nécessité des mises à niveau de son capital social.
[2007-2011]	Augmentation du capital social à 2.800.000.000,00DA, par apport équitable de ses actionnaires.
2011 à nos jours	Nouvel apport du Groupe SONATRACH, le capital social est passé à 7.800.000.000,00 DA, faisant de ce dernier le principal actionnaire avec une part de 82%.

Source : Elaboré par nous même en se basant sur les rapports annuels de la CASH.

3.1.3. Les objectifs de la société

Plusieurs objectifs cohérents et diverses actions ont été mis en œuvre par la CASH dans le cadre de stratégie de développement.

Ses objectifs se résument aux points suivants :

- le maintien de sa position dominante sur le marché des grands risques ;
- l'amélioration constante de sa part de marché sur le segment des risques liés aux PME/PMI ;
- l'extension progressive de son réseau de distribution ;
- la formation intensive des ses cadres ;
- l'amélioration continue de son système d'information intégré ;
- le programme de réassurance privilégiant la prudence pour garantir une protection optimale des engagements ;
- le maintien des règlements des sinistres à un rythme soutenu ;
- la diversification de ses produits d'assurance.

3.2 La CASH au sein du marché des assurances

D'une manière générale, l'Etat a déployé des efforts considérables afin de lever les restrictions et les obstacles qui se dressent devant les investisseurs dans le domaine des assurances. Cela a permis l'apparition de nouvelles sociétés d'assurances et parmi ces sociétés, on trouve la Cash spa.

3.2.1 La position de la CASH sur le marché algérien des assurances

En dépit de la forte stagnation qu'a connu le marché des assurances ces dernières années, la CASH est parvenue à conserver sa position dans la majorité des segments qu'elle domine, notamment dans les branches à forte concentration de valeurs assurées.

Elle a toutefois été reléguée à la 5^{ème} place des assureurs de dommages, devancée par une société qui tire l'essentiel de sa croissance de la branche automobile.

La CASH est la seule société qui détient un portefeuille d'affaires composé à moins de 37% de primes sur la branche automobile. Cette branche que commercialise la CASH pour l'heure comme produit d'appel, ne représente en effet que 8% de son chiffre d'affaires, contre au moins 33% pour chacun des ses concurrents.

Abstraction faite des assurances automobile, la CASH demeure le deuxième assureur en algérie, en solide leader dans l'assurance des risques de construction, et conforte ainsi sa position de second plus grand assureur des risques IRD.

Elle conserve par ailleurs sa troisième position au classement des assureurs du secteur des transports.

Ainsi, la CASH assurances organise annuellement au profit de ces clients et d'opérateurs économiques, en vue de présenter ses produits et leur faire part des avancées enregistrées dans ce domaine, et ce, outre la présentation de nouvelles offres que son staff s'atèle à proposer prochainement.

Pour exemple, et en concordance aux mutations et avancées technologiques continuent touchant l'ensemble des secteurs économiques, le Chef de Division des opérations techniques au sein de la compagnie, a évoqué un éventail de nouvelles offres qui découlent de l'innovation dans le domaine des assurances, telles l'intelligence artificielle employée aux services de la prévention et de la réparation des sinistres des assurés ou des tiers⁴⁹.

⁴⁹Algérie Eco, toute actualité de l'économie en Algérie, disponible sur www.algerie-eco.com consulté le 23/01/2020 à 17h.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

Il a évoqué de même, l'opportunité que représente l'emploi du Big Data dans le domaine pour attirer de nouveaux clients et leur proposer une offre pertinente et efficace et individuellement adaptée en plus d'une possibilité d'une meilleure détection des fraudes, mentionnant l'exemple d'un assureur chinois ayant pu vendre 8 milliards de polices d'assurances par voie numérique à 500 millions d'assurés en seulement quelques années.

3.2.2 La perspective stratégique de développement de la CASH

La nouvelle situation du marché, caractérisée par la déspecialisation et la suppression du monopole ainsi que par l'adoption de l'ordonnance N° 07/95 de la 25/01/1995, complétée et modifiée par la loi 06-04 portant sur l'ouverture du marché des assurances, a contraint la société d'assurance à s'adapter aux nouvelles perspectives d'exploitation et à effectuer des choix stratégiques pertinents.

La CASH aspire à développer son portefeuille d'affaires au titre des risques d'entreprises et des professionnels, à pérenniser des croissances rentables de ses activités et à contribuer de façon durable, grâce notamment à son rôle actif au sien du marché, à ses performances et à la modernisation perpétuelle de ses services, à l'essor de l'industrie nationale des assurances.

En termes d'actions, la stratégie sera mise en œuvre par l'investissement de nouveaux champs d'activité par la création de filiales spécialisées, soit dans des branchés d'assurances, soit dans des domaines connexes de valorisation des ressources financières. Ainsi qu'avec le lancement de nouvelles gammes de produits.

3.3 L'organisation de la société

L'organisation structurelle de la CASH se compose de : la direction générale, des directions régionales et du réseau de distribution.

3.3.1. La direction générale

La direction générale est le sommet de la hiérarchie. Elle a pour principale fonction de définir la politique générale de la société et les orientations globales et de veiller à son application.

Une direction de communication a, par ailleurs, été rattachée à la direction générale. Elle se chargera d'améliorer la qualité des interactions de la CASH avec son environnement (médias locaux, régionaux et internationaux, public, entreprises...).

3.3.2. Les directions régionales

Les directions régionales représentant la société au niveau régional. Elles sont chargées d'assister, de gérer, de coordonner, d'animer et de contrôler l'ensemble des activités exercées par le réseau de distribution dans les domaines technique administratifs, comptables et financiers.

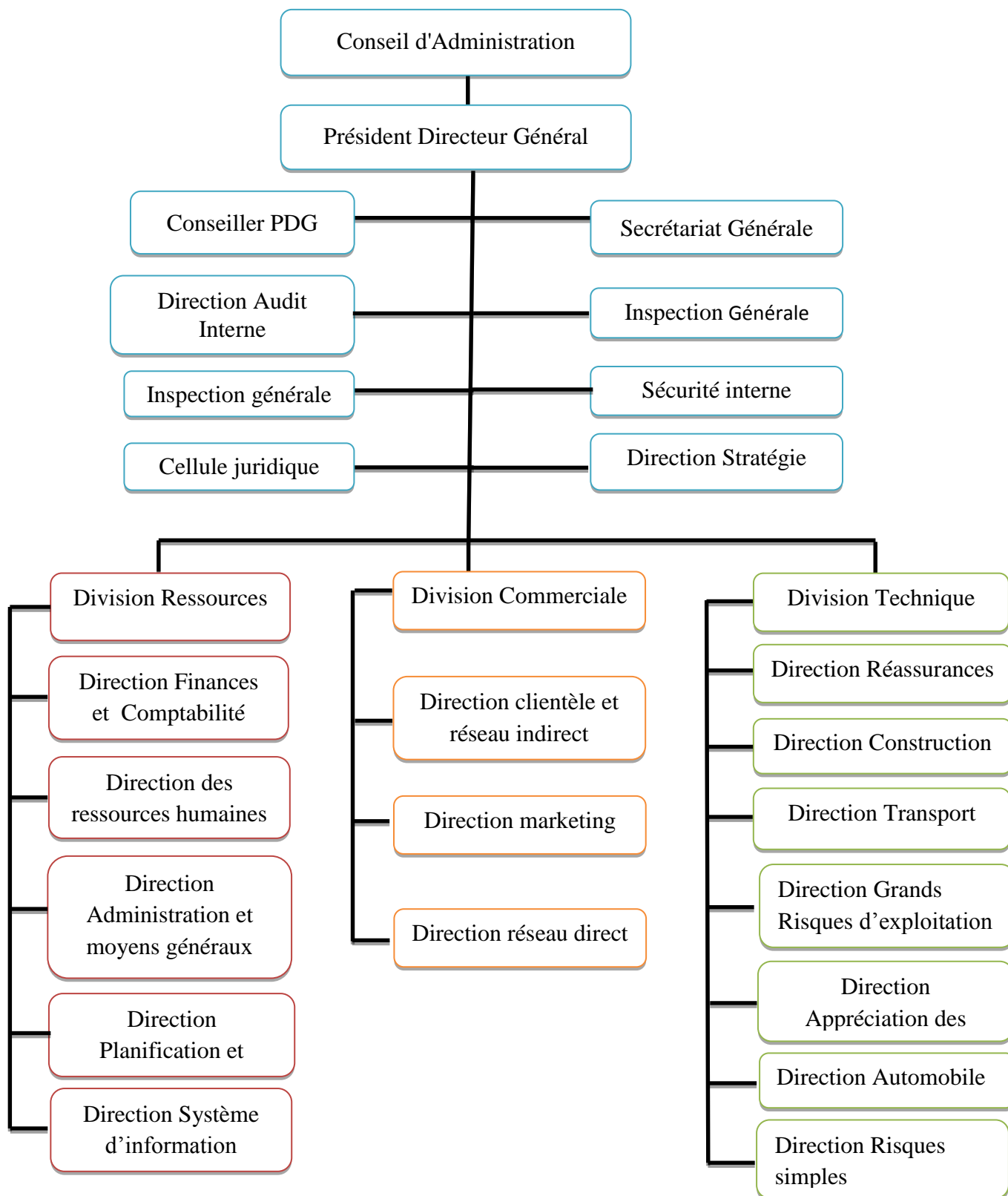
Elles sont au nombre de 3 : direction régionale centre (DRC), direction régionale est (DRE) et direction régionale ouest (DRO).

3.3.3. Le réseau de distribution

Le réseau de distribution est constitué d'un réseau direct et un réseau indirect. Le réseau direct est composé de 23 agences chargées de la réception des clients, de la fourniture des renseignements qui peuvent intéresser les assurés, de l'établissement, de l'enregistrement ainsi que la gestion des polices et avenants. Le réseau indirect est composé de 3 agents généraux (AGA).

Schématiquement, cette organisation se présente comme suit :

Figure N°06: Organigramme de la CASH



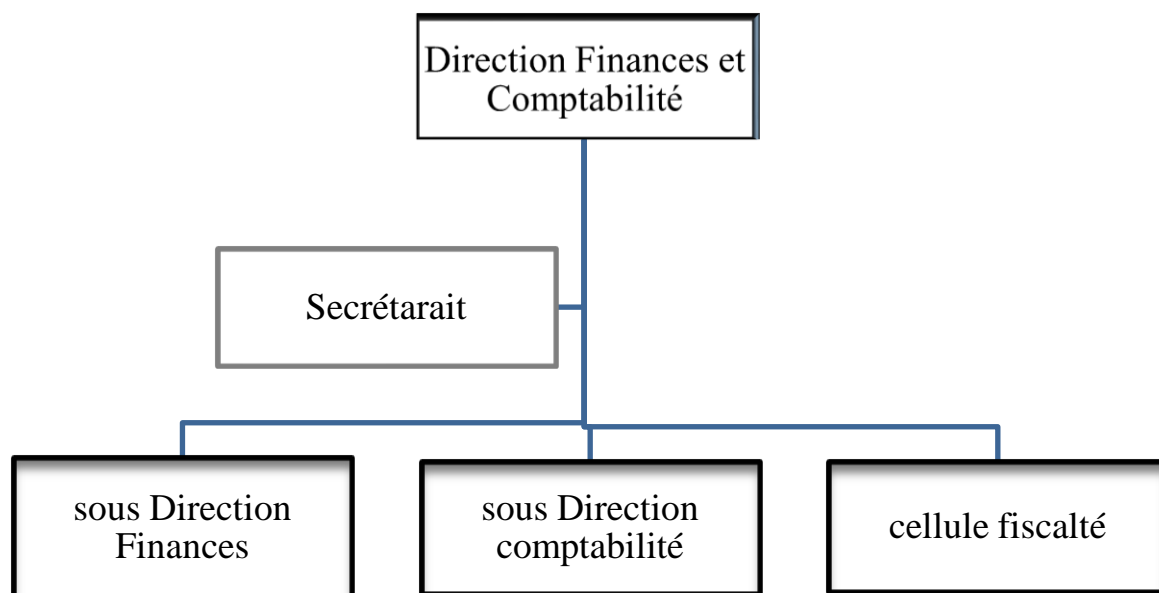
Source : Document interne de la CASH disponible sur www.CASH-assurances.dz consulté le 13/01/2020 à 11h00.

Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa

La CASH spa compte dans sa structure comptabilité et finance 44 cadres dirigés par un DFC. La direction des finances et comptabilité est structurée en deux sous directions et une cellule :

- la sous-direction des finances ;
- la sous-direction de la comptabilité ;
- la cellule chargée de la fiscalité.

Figure N°07: l'organigramme de la direction DFC de la CASH



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents interne de la CASH.

Elle est en charge des missions et attributions suivantes :

- l'élaborations et mise en place des politiques et des pratiques financières ;
- la gestion des placements en titres de l'état, dépôts à terme et autres titres ;
- l'entretien des relations avec les établissements bancaires et administrations fiscales.

Conclusion

Le secteur des assurances en algérie est l'un des secteurs fleurons de l'économie algérienne qui est en pleine mutation, il est devenu un des secteurs d'activité qui se développe le plus rapidement pour l'économie algérienne caractérisé par une grande envergure des affaires, un système de marché performant, de larges et diverses étendues de service.

A cet effet, la CASH est aujourd'hui l'un des leaders nationaux du marché national des assurances dans la couverture des grands risques. Elle a une dynamique de diversification de son portefeuille d'affaire.

Cette étude nous a permis de conclure que la CASH assurance est une société en évolution avec tous les chiffres qu'elle a réalisés, ainsi que ses opportunités pour développer encore de ses activités dans un environnement de plus en plus concurrentiel et conserver pour toujours sa position sur le marché.

Introduction

D'après tous les aspects théoriques que nous avons vus dans les chapitres précédents, on va essayer d'analyser la situation financière de la société d'assurance des hydrocarbures (CASH) de Bir Khadem où on a effectué notre stage pratique. Cette analyse est faite à partir des documents internes fournis par cette société.

On a subdivisé ce chapitre en trois sections, la première est consacrée pour l'analyse de la structure financière. Ensuite l'analyse de l'activité à travers l'étude des différents ratios en deuxième section, afin de mesurer la rentabilité de cette société. Quand à la troisième section, nous analysons la liquidité de la CASH spa à travers les flux financières.

Section 01: L'Analyse de la structure financière de la CASH Spa

Les comptes annuels de la société sont établis conformément au nouveau système comptable et financier et aux principes comptables généralement admis. Cette section représente l'analyse des états financiers de la CASH durant les trois années 2014,2015 et 2016.

1.1. Présentation et Analyse des bilans financiers de la CASH spa

Pour porter un jugement sur la situation financière de la CASH, il est essentiel d'étudier les bilans financier des années 2014, 2015 et 2016. A cet effet, nous allons étudier les différents retraitements et reclassements des éléments des bilans financiers des trois années 2014, 2015 et 2016.

1.1.1. La structure et analyse de l'actif du bilan

Le tableau suivant présente les principaux postes de l'actif des bilans de la CASH durant les trois années d'exercices (2014, 2015 et 2016).

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°10: L'actif du bilan de la CASH (2014-2016)

UM : Million DA

Elément de L'actif	Année			Evolution %	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Immobilisations incorporelles	28	15	2	-44%	-86%
Immobilisations corporelles	2 698	2 831	2 936	5%	4%
Immobilisations financières	6 765	13 302	14 175	97%	7%
Totale Actif Non Courant	9 492	16 150	17 114	70%	6%
Provisions techniques	15 808	15 323	16 064	-3%	5%
Créances et emplois assimilés	5 249	4 361	5 274	-17%	21%
Disponibilités et assimilés	9 448	4 540	4 013	-52%	-12%
Totale Actif Courant	30 506	24 225	25 352	-21%	5%
Total Actif	39 998	40 375	42 467	1%	5%

Source : Élaborer par nous même à partir l'actif des bilans de la CASH.

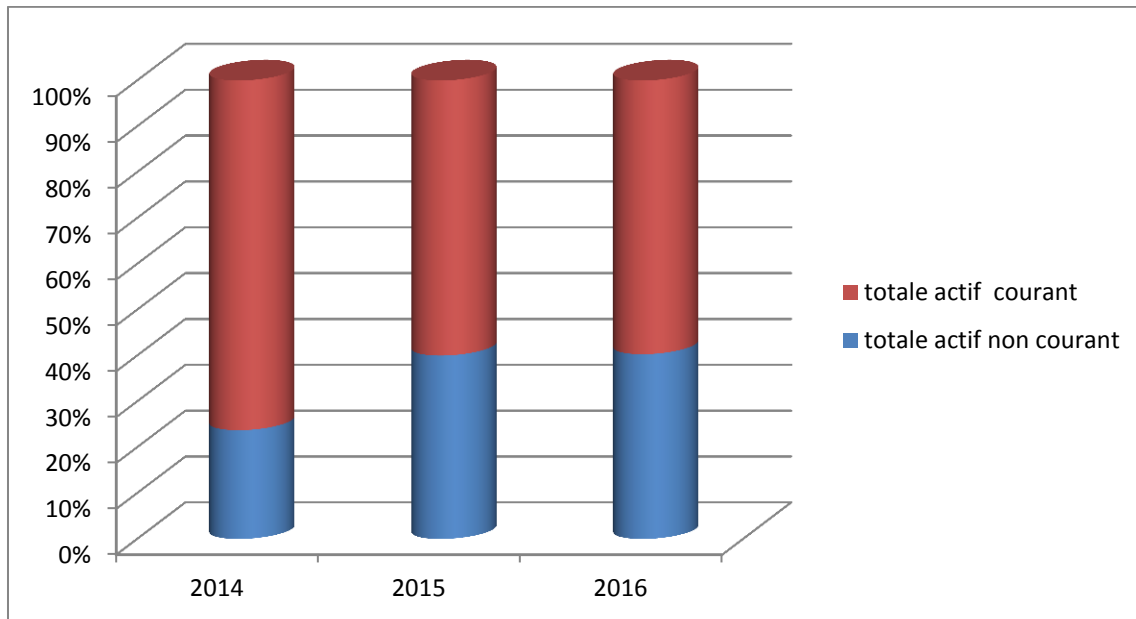
D'après le tableau ci-dessus, l'actif non courant de la CASH spa est dominé par les immobilisations financières avec une moyenne total de 11 414 milliards DA. Pour l'actif courant, nous constatons que ce dernier est dominé par les provisions techniques qui représentent plus de 50% du montant total de l'actif courant.

Les immobilisations financières ont connu une évolution remarquable, particulièrement entre 2014-2015 en atteignant 97% d'évolution. Ces dernières ont continué leur progression entre 2015 en enregistrant une hausse de 7%.

Cette évolution est expliquée par la politique financière adoptée par la CASH en matière d'exploitation de ses excédents de trésorerie et leur optimisation à travers des placements financières qui généreront des intérêts à l'avenir. A cet effet, cette évolution a fait que l'actif non courant a connu à son tour une évolution de 70% entre 2014 -2015 et une baisse de 6% entre 2015-2016.

Ce qui est bien illustré dans la figure N°05 ci-dessous.

Figure N°08 : Représentation graphique de l'actif des bilans.



Source : Réalisé par nos sois, à partir de l'actif des bilans de la CASH.

Les provisions techniques en matière de réassurance n'ont pas connu une fluctuation importante pendant les exercices étudiés. Elles ont enregistré une légère baisse de 3% entre 2014 et 2015 expliquée par une régression dans les primes cédées reportées (traité et cessions facultatives). Pour la période 2015-2016, la hausse de 5% est expliquée par l'augmentation des sinistres à payer (SAP des réassureurs).

Nous constatons également que le poste des disponibilités et assimilés a connu une régression considérable d'une année à une autre, en enregistrant une baisse de 52% entre 2014-2015 et 12% entre 2015-2016. Cette situation est expliquée par la baisse de la trésorerie due à la politique de placement des excédents de trésorerie.

Ainsi, pendant les trois années, le total actif courant de la CASH spa a régressé de 12% entre 2014-2015 pour cause de diminution des créances de la société vue les recouvrements enregistrés et la diminution de la trésorerie. (Voir aussi la figure ci-dessous).

1.1.2 La structure et analyse de passif du bilan

Le tableau suivant présente le passif des bilans de la CASH durant les trois années d'exercices (2014, 2015 et 2016).

Tableau N°11 : Passif du bilan de la CASH (2014-2016)

UM : Million DA

Elément de Passif	Année			Evolution %	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Capitaux propres	10 489	10 631	11 468	1%	8%
Passif non courant	634	724	750	14%	4%
Passif courant	28 874	29 019	30 248	1%	4%
Total du passif	39 998	40 375	42 467	1%	5%

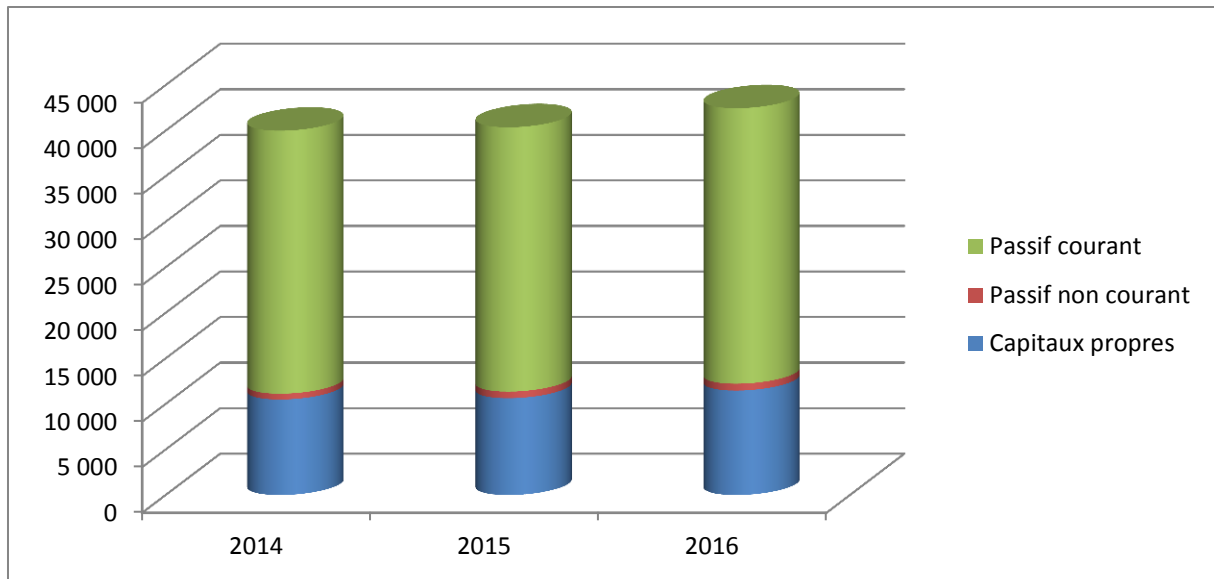
Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la CASH.

Nous constatons que le passif de la CASH spa n'a pas connu une forte fluctuation pendant les trois années étudiées.

Les provisions techniques, particulièrement les provisions pour sinistres à payer (SAP) ont enregistré une évolution continue, 12% en 2015 et 8% en 2016, et ce contrairement aux primes reportées (REC) qui régressent suite à la baisse de la production (chiffre d'Affaires) de la société.

Ce qui est bien illustré dans la figure suivante :

Figure N°09 : Représentation graphique de passif des bilans



Source : Réalisé par nos sois, à partir de passif des bilans de la CASH.

1.2. L'analyse de l'équilibre financier et ratios de la structure financière de la CASH spa

Afin d'apprécier l'équilibre financier entre les ressources et les emplois de la CASH spa, il est indispensable de calculer certains agrégats qui nous donneront une vision plus claire sur la situation financière de la société.

1.2.1 Le calcul des différents indicateurs de l'équilibre financier

Pour analyser la santé financière de la CASH, on va procéder au calcul des différents indicateurs de l'équilibre financier qui sont comme établis dans ce tableau suivant.

Tableau N°12 : Le calcul de FR, BFR et TNUM : Million DA

Désignations	Année		
	2014	2015	2016
Fond de roulement	1 632	(4 793)	(4 895)
Besoin en fond de roulement	(7 816)	(9 334)	(8 909)
Trésorerie nette	9 448	4 540	4 013

Source : Élaboré par nous même à partir des bilans de la CASH.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Nous constatons à travers ce tableau que le fond de roulement et le besoin en fonds de roulement connaissent une chute importante d'une année à une autre. Cette situation est relativement normale pour une société d'assurance puisqu'elles ont l'obligation de représenter suffisamment leurs provisions techniques par des placements financiers adéquats.

Comme nous l'avons précédemment expliqué, les immobilisations financières de la CASH spa ont connu une forte augmentation, et ce en parallèle avec ses provisions techniques, ce qui explique le déséquilibre entre les ressources stables et les emplois stables.

Pour le besoin de fonds roulement, sa régression est expliquée par la diminution de l'actif courant de la société particulièrement pour les créances qui sont passés de 4 792 MDA en 2014 à 3 612 MDA en 2015 du aux efforts de recouvrements, contrairement aux provisions techniques (REC et SAP) qui n'ont pas cessé d'évoluer. Aussi, il est à noter que le négatif reste en faveur de la CASH SPA.

Pour la trésorerie nette, elle reste positive, pendant les trois années, même si elle enregistre une baisse considérable, expliquée principalement par l'absorption des excédents de trésorerie et leur placement dans des actifs financiers. Il est important de souligner que cette situation est relativement favorable pour la CASH spa, compte tenu, que le FR et BFR évolue de la même façon.

Afin d'apporter un jugement plus pointu sur la situation financière de la CASH spa, nous jugeons utile de recourir à la solvabilité et à certains ratios relatifs à l'analyse de l'équilibre de la structure financière.

1.2.2 Ratio de financement des immobilisations

Le tableau ci-dessous, résume le calcul de ratio de financement des immobilisations et son évolution sur les exercices 2014, 2015 et 2016 au sein de la CASH spa.

Tableau N°13 : Le ratio de financement des immobilisations **UM : Million DA**

Désignations	Année		
	2014	2015	2016
Ressources stables	11 124	11 356	12 219
Emplois stables	9 492	16 150	17 114
Ressources stables/Emplois stables	1,17%	0,70%	0,71%

Source : Conception personnelle sur la base des bilans de la CASH.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Nous constatons que le ratio de couverture des emplois stables est en baisse continue, et que les ressources stables ne couvrent pas ses emplois stables qui sont en évolution continue. Cette situation peut causer un problème pour le financement du besoin de fonds de roulement de la CASH spa si ce dernier reprend son évolution.

1.2.3 Ratio de rentabilité des capitaux propres

Le tableau ci-dessous, résume le calcul de ratio de rentabilité des capitaux propres sur les exercices 2014, 2015 et 2016 au sein de la CASH spa.

Tableau N°14: Le ratio de rentabilité des capitaux propresUM : Million DA

Désignations	Année		
	2014	2015	2016
Résultat net	818	492	1 086
capitaux propres	10 489	10 631	11 468
Résultat net / Capitaux propres	8%	5%	9%

Source : Conception personnelle sur la base des bilans de la CASH.

Nous constatons que la rentabilité sur capitaux investis s'est amélioré en 2016 après une baisse en 2015, suite à l'augmentation du résultat de la CASH spa en cette année.

1.2.4 Ratio d'équilibre financier

Le tableau ci-dessous, résume le calcul de ratio d'équilibre sur les exercices 2014, 2015 et 2016 au sein de la CASH spa

Tableau N°15: ratio d'équilibre financierUM : Million DA

Désignations	Année		
	2014	2015	2016
Ressources stables	11 124	11 356	12 219
Emplois stables + BFR	1 675	6 815	8 205
Ressources stables/Emploi stables +BFR	664%	167%	149%

Source : Conception personnelle sur la base des bilans de la CASH.

A travers ce ratio, on déduit que la CASH spa jouit d'un bon équilibre financier, qui lui permet de couvrir ses emplois stables (immobilisations) et son besoin en fonds de roulement.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Ce ratio connaît une régression d'une année à une autre, compte tenu de l'augmentation des emplois stables de la société, particulièrement les immobilisations financières.

1.3 L'analyse de la solvabilité

Pour assurer la solvabilité des assureurs, éviter tout risque de faillite et d'assurer la stabilité du système financier, on pourra calculer le ratio de solvabilité et la marge de solvabilité de la CASH spa durant les trois années d'exercices 2014, 2015 et 2016.

L'analyse de la solvabilité de la CASH a pour objectif de nous aider à répondre à cette question essentielle :

La société pourra-t-elle faire face à ses dettes lorsqu'elles arriveront à l'échéance ?

1.3.1 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille le calcul et l'évolution de ratio de solvabilité dans les trois années 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa.

Tableau N°16 : Le ratio de solvabilité de la CASH

UM : Million DA

Désignations	Années			Evolution%	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Total d'actif	39 998	40 375	42 467	4%	5%
Total des dettes techniques	17 230	17 863	18 327	3,67%	5,60%
Ratio de solvabilité	232%	226%	232%	-6%	6%

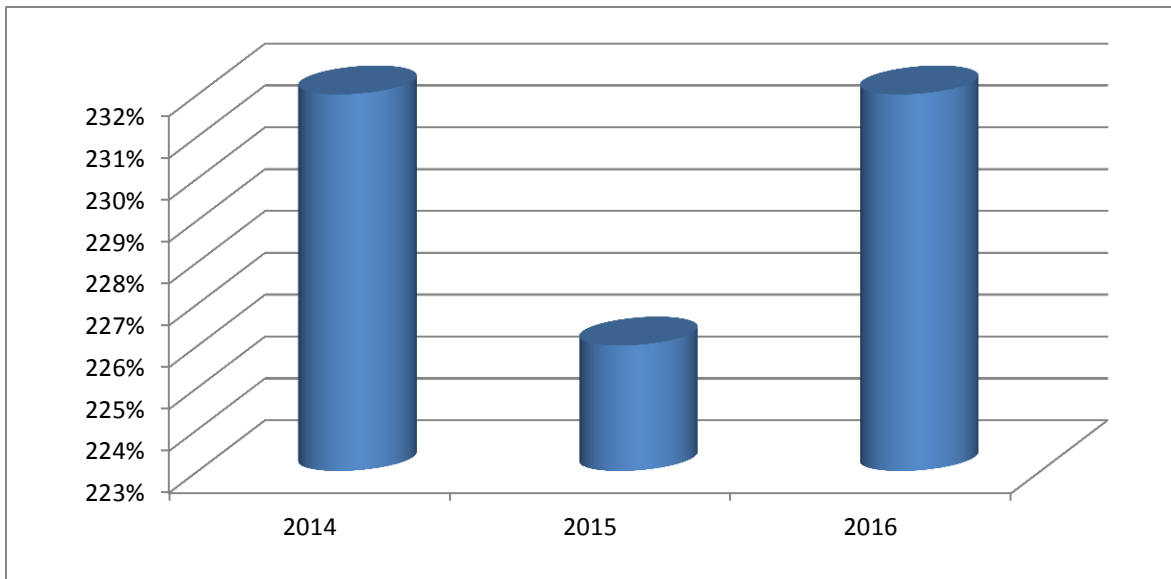
Source : Élaboré par nous même à partir des bilans de la CASH.

Le ratio de solvabilité a connu une diminution de 6% entre 2014-2015, suite à l'augmentation des dettes de 3,67% malgré la hausse de l'actif de 4%.

Ce ratio est supérieur à 100%, ce que signifie que la société CASH spa est solvable en général. C'est-à-dire qu'elle peut rembourser la totalité de ses dettes à l'échéance en utilisant la totalité de son actif.

Ce qui est bien illustré dans la figure suivante :

Figure N° 10: L'évolution de ratio de solvabilité



Source : Élaborer par nous même à partir des bilans de la CASH.

1.3.2 La marge de la solvabilité

Selon décret exécutif n°95/343 du 30 octobre 1995, les sociétés d'assurances doivent disposer d'une capacité de solvabilité qui leurs permettent de faire face à leurs engagements techniques, et avec un minimum exigé :

- 15% par rapport aux dettes techniques ;
- 20% par rapport à la production nette des réassurances.

Nous calculons la marge de solvabilité dans le tableau suivant pour les exercices 2014, 2015 et 2015.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°17 : La marge de solvabilité

UM : Million DA

Désignations	2014	2015	2016
Portion du capital social	7 800	7 800	7 800
Les réserves			
Réserves légales	219	260	285
Réserves facultatives	1 650	2 078	2 296
Autres Réserves	-	-	-
La provision de garantie	19	19	19
La provision pour complément obligatoire aux dettes techniques	452	508	548
Autres provisions ne correspondant pas à des engagements	69	101	120
Marge de solvabilité	10 212	10 769	11 070

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CASH.

Selon les résultats obtenus, nous remarquons que la marge de solvabilité de la CASH spa est en constante évolution d'un exercice à l'autre, ce qui représente une bonne marge de sécurité pour la société.

Afin d'analyser et porter un jugement sur la solvabilité affichée dans le tableau ci-dessus, nous devons vérifier si elle couvre le minimum exigé par la réglementation, par rapport aux primes d'assurances et par rapport aux dettes techniques.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°18 : La marge de solvabilité exigé de la CASH UM : Million DA

Marge de solvabilité exigée	2014	2015	2016
<u>Par rapport aux Primes</u>			
Primes émises nettes d'annulation	12002	10 003	9849
Primes acceptées nettes d'annulation	37	120	129
Production	12039	10 124	9978
Primes cédée	10247	8 058	7837
Production Nette de réassurance	1792	2 065	2141
Couverture exigé de (20%)	358	413	428
<u>Par rapport aux dettes Techniques</u>			
Sinistres et frais à payer	9059	10165	10978
Provisions mathématiques	-	-	-
Primes émises reportées	8171	7697	7348
Total dettes Techniques	17 230	17 863	18327
Couverture exigé de (15%)	2 584	2 679	2 749
Montant total à couvrir	2 942	3 092	3 177

Source :Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CASH.

Après comparaison de la marge de solvabilité avec le minimum exigé par la loi, en matière des primes émises ainsi que les engagements techniques, nous constatons que la CASH assurance est une société solvable et répond aux normes de sécurité prévue dans la réglementation, c'est-à-dire apte à faire face à ses différents engagements.

Conclusion

Dans cette section, nous pouvons dire que l'analyse des bilans financiers de la CASH spa a montré que les postes d'actif et passif durant les trois exercices 2014, 2015 et 2016 ont augmentés.

Pour bien approfondir dans notre étude on fait appel aux autres techniques d'analyse financière, par le calcul d'équilibre financier de la société CASH spa et par méthode des ratios de la structure financière.

Nous pouvons dire aussi que malgré la crise économique que vit l'Algérie dans le secteur des assurances durant ces trois années, la CASH a su garder son équilibre ainsi qu'assurer sa solvabilité.

Section 02 : L'analyse de l'activité de la CASH spa

Pour l'analyse de l'activité, le document de base est le tableau des comptes de résultat(TCR), à partir auquel sont calculés, notamment, les soldes intermédiaires de gestion (SIG), et la rentabilité à travers les différentes ratios.

L'analyse par la méthode des ratios constitue un outil d'analyse important dans la détermination de l'évolution de la situation financière et efficace pour mesurer la rentabilité.

Cette section fait l'objet de l'étude de la performance pour voir dans quelle mesure la CASH dégage son profit ou pas et pour voir aussi si elle est capable de s'autofinancer.

2.1 La présentation des comptes de résultats de la CASH

Le compte de résultat décrit donc l'activité de l'entreprise pour une période donnée. Le tableau suivant présente le compte de résultat de la CASH spa des trois années 2014, 2015 et 2016.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°19 : Le compte de résultat de la CASH

UM : Million DA

Rubriques	Opérations NETTES (2014)	Opérations NETTES (2015)	Opérations NETTES (2016)
Primes émises sur opérations directes	1 754	1 879	2 049
Primes acceptées	37	120	129
Primes émises reportées	(219)	(54)	(255)
Primes acceptées reportées	-	(24)	(5)
I-Primes acquises à l'exercice	1 572	1 921	1 918
Prestations (sinistres) sur opérations directes	719	859	550
Prestations (sinistres) sur acceptations	6	32	(22)
II-Prestations (sinistres) de l'exercice	725	892	528
Commissions reçues en réassurance	1 381	1 091	1 083
Commissions versées en réassurance	(7)	(19)	(20)
III-Commissions de réassurance	1 374	1 072	1 063
Subventions d'exploitation d'assurance			-
IV-Marge d'assurance nette	2 221	2 101	2 453
Services extérieurs & autres consommations	(401 0)	(410)	(360)
Charges de personnel	(733)	(947)	(1 063)
Impôts, taxes & versements assimilés	(69)	(68)	(71)
Production immobilisée	-	-	-
Autres produits opérationnels	13	15	12
Autres charges opérationnelles	(21)	(11)	(22)
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur	(366)	(448)	(639)
Reprise sur pertes de valeur et provisions	186	184	391
V-Résultat technique opérationnel	827	414	699
Produits financiers	359	473	932
Charges financières	(119 3)	(227)	(126)
VI-Résultat financier	240	245	806
VII-Résultat ordinaire avant impôts (V + VI)	1 067	660	1 505
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	(270)	(213)	454
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	22	(45)	(36)
VIII-Résultat net des activités ordinaires	818	492	1 086
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)	-	-	-
Éléments extraordinaires (charges) (à préciser)	-	-	-
IX-Résultat extraordinaire	-	-	-
X-Résultat net de l'exercice	818	492	1 086

Source : Des données de la CASH.

2.2 L'analyse du compte de résultat par des soldes intermédiaire de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont des agrégats qui constituent des indicateurs intéressant pour mener l'analyse financière. Ces soldes sont calculés à partir des informations fournies par les comptes des résultats, constituant un outil d'analyse de l'activité de la société.

Dans ce cas, nous allons analyser la performance de la société à travers l'étude de la formation de son résultat, tout en faisant appel aux différents soldes intermédiaires de gestion calculés dans le tableau de compte de résultats de la société CASH spa

2.2.1 Le chiffre d'affaires

Selon le tableau ci-dessous, nous constatons que le chiffre d'affaire de la CASH assurance a connu une régression continue entre 2014 et 2016, en passant de 12 milliards en 2014 à 9,88milliards en 2016.

Tableau N°20: L'évolution du CA de la CASH spa entre 2014-2016 **UM : Million DA**

Branche	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Incendie	5.3	5.5	5.7	-03%	3%
Construction	4.7	2.3	2.0	-51%	-14%
Transport	0.9	0.8	0.8	-09%	-6%
Automobile	1.0	1.3	1.4	26%	11%
Total	12	9, 946	9,887	-17%	-1%

Source : Réalisé par nos soins à partir du rapport d'activité annuel de 2016 CASH.

Afin de comprendre cette situation de régression du chiffre d'affaires, il y a lieu de souligner qu'en 2014, de multiples projets d'investissement ont été lancés par les pouvoirs publics, et dont la CASH assurances a pris une grande part, ce qui explique la hausse de son chiffre d'affaires réalisé en cette année.

En revanche, à partir de l'année 2015, le rythme de lancement des investissements des grands projets a connu un ralentissement, et ce compte tenu de la conjoncture économique que traverse l'économie algérienne.

Etant une société focalisée principalement dans l'assurance des grands risques (engineering), la branche engineering a été fortement impactée, en enregistrant une baisse de 51% en 2015, et 14% en 2016.

2.2.2 La marge d'assurance

Le tableau ci-dessous, présente le calcul de la marge d'assurance de la CASH spa sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

Tableau N°21 : La marge d'assurance de la CASH **UM : Million DA**

Désignations	Années			Evolution%	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Primes acquises à l'exercice	1572	1921	191	22%	-0,17%
Prestations (sinistre) de l'exercice	725	892	528	23%	-40,76%
Commission de réassurance	137	1072	1063	-22%	-0,80%
La marge assurance	2221	2101	2453	-5%	17%

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la CASH.

Nous constatons que la marge d'assurance de la CASH spa a connu une baisse de 5% entre 2014-2015 et une reprise de 17% en 2016, suite à la diminution des prestations de 40,76%. Cette fluctuation est due aux prestations sinistres qui ont connu une fluctuation à leur tour.

2.2.3 L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation permet à la société de se financer, il se mesure la performance économique de l'activité avant tout prise en compte de la politique d'investissement et de financement.

En effet, les ressources dégagées ne tiennent pas compte des dotations aux amortissements des immobilisations et du paiement des intérêts d'emprunts. Le tableau suivant présente le calcul de l'excédent brute l'exploitation de la CASH spa.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°22 : Le calcul de l'EBE

UM : Million DA

Désignations	2014	2015	2016
production de l'exercice	1 572	1 921	1 918
consommation de l'exercice	1 127	1 303	889
les commissions	1 374	1 072	1 063
Valeur ajoutée	1 819	1 690	2 092
charges personnel	(733)	(947)	(1 063)
les impôts	(69)	(68)	(71)
L'excédent brut d'exploitation (EBE)	1 016	674	957

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CASH.

D'après ce tableau, on constate que l'excédent brut de l'exploitation (EBE) est positif, cette augmentation est due à l'augmentation de la valeur ajoutée.

En 2014 une augmentation d'une valeur de 1016 million DA, par suite une baisse de 672 million DA en 2015 et pour l'année 2016 une hausse de 957 million DA.

2.2.4 Résultat financier et le résultat avant impôts

Le tableau ci-dessous, présente le calcul de résultat financier et le résultat avant impôts de la CASH spa sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

Tableau N°23 : Le résultat financier de la CASH.UM : Million DA

Désignations	Années			Evolution %	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Résultat financier	240	245	806	2%	228%

Source : Elaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la CASH.

La CASH assurances a enregistré une performance financière remarquable, en enregistrant une évolution de 228% en 2016 de son résultat financier.

Cet exploit est dû à la politique en matière de placement financiers, particulièrement l'opération d'emprunt obligataire lancé par l'Etat en 2016, ou toutes les filiales du groupe Sonatrach ont souscrits des obligations ENCE à maturité de 5 ans ou de 3 ans auprès de la CASH spa. Le calcul de résultat ordinaire avant impôts est présenté dans le tableau ci-dessous.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°24 : Le résultat avant impôts de la CASH.

UM : Million DA

Désignations	Années			Evolution%	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Résultat ordinaire avant impôts	1 067	660	1 505	-38%	128%

Source: Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la CASH.

Du tableau ci-dessus, nous constatons que le résultat ordinaire avant impôts de la CASH assurances a connu forte fluctuation entre 2014 et 2016, en enregistrant une baisse de 38% en 2015 et un rebondissement de 128% en 2016. Cette situation est due à la variation du résultat technique et le résultat financier de la CASH spa.

2.2.5 Résultat net de l'exercice et le résultat technique de la CASH

Le tableau ci-dessous, présente le calcul de résultat net de l'exercice de la CASH spa sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

Tableau N°25: Résultat net de la CASH

UM : Million DA

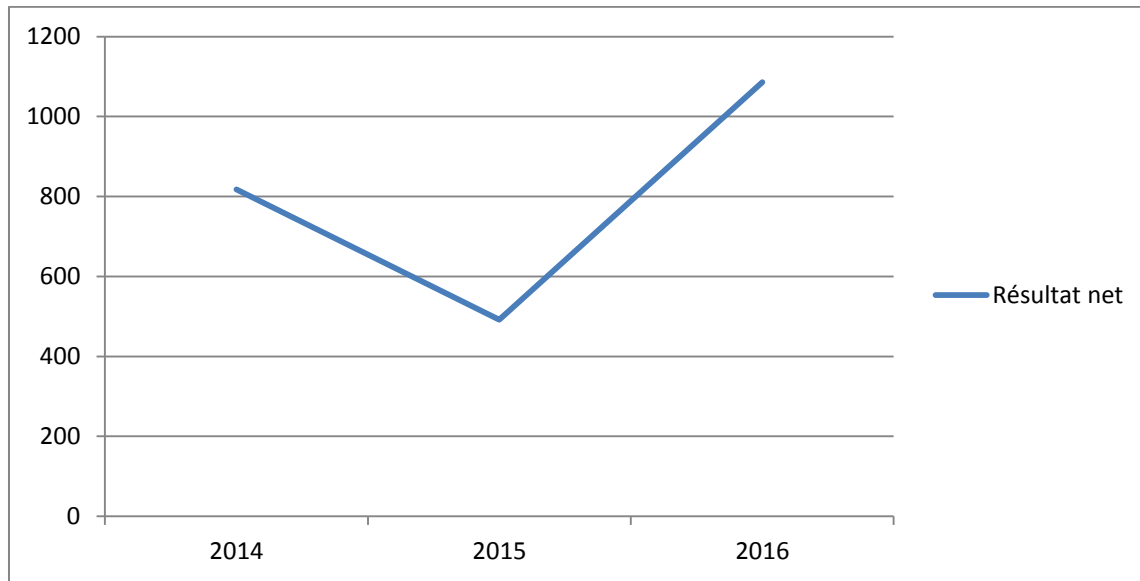
Désignations	Années			Evolution %	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Résultat net	818	492	1 086	-40%	121%

Source: Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la CASH.

Nous constatons que le résultat net de la CASH assurances a connu une baisse de 40% en 2015, due à l'augmentation des charges de fonctionnement de la société en atteignant à la clôture de l'exercice 2015, près de 1 534 millions DA (hors dotation aux amortissements et provisions), en hausse de 31% par rapport à 2014.

Le résultat net a repris son évolution en 2016 avec 121% par rapport à 2015. Ce rebondissement est dû principalement au résultat financier qui a connu 228% d'évolution en 2016 par rapport à 2015.

Figure N°11: Evolution du résultat net de la CASH spa



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir de tableau N°25.

Le calcul de résultat technique opérationnel est présenté dans le tableau suivant.

Tableau N°26: Le résultat technique opérationnel de la CASH. **UM : Million DA**

Désignations	Années			Evolution%	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Résultat technique opérationnel	827	414	699	-50%	69%

Source : Elaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la CASH.

D'après ce tableau, le résultat technique a été impacté en 2015 en enregistrant une baisse de 50% par rapport à 2014, et cette suite à la diminution de la marge d'assurance.

En 2016, le résultat technique a repris son évolution avec 69% par rapport à 2014, suite à l'augmentation du chiffre d'affaire et la marge d'assurances.

2.3 Les ratios techniques

Nous calculerons ces rations à partir des indicateurs de performance, bien comprendre le ratio de sinistralité et le ratio combiné.

2.3.1 Le ratio de sinistralité

Le ratio de sinistralité est présenté dans le tableau ci-dessous, pour les années d'exercices 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°27 : Le ratio de sinistralité de la CASH

UM : Million DA

Désignations	Année		
	2014	2015	2016
Charge des sinistres	725	892	528
Primes acquises	1572	1 921	1918
Ratio de sinistralité	46%	46%	28%

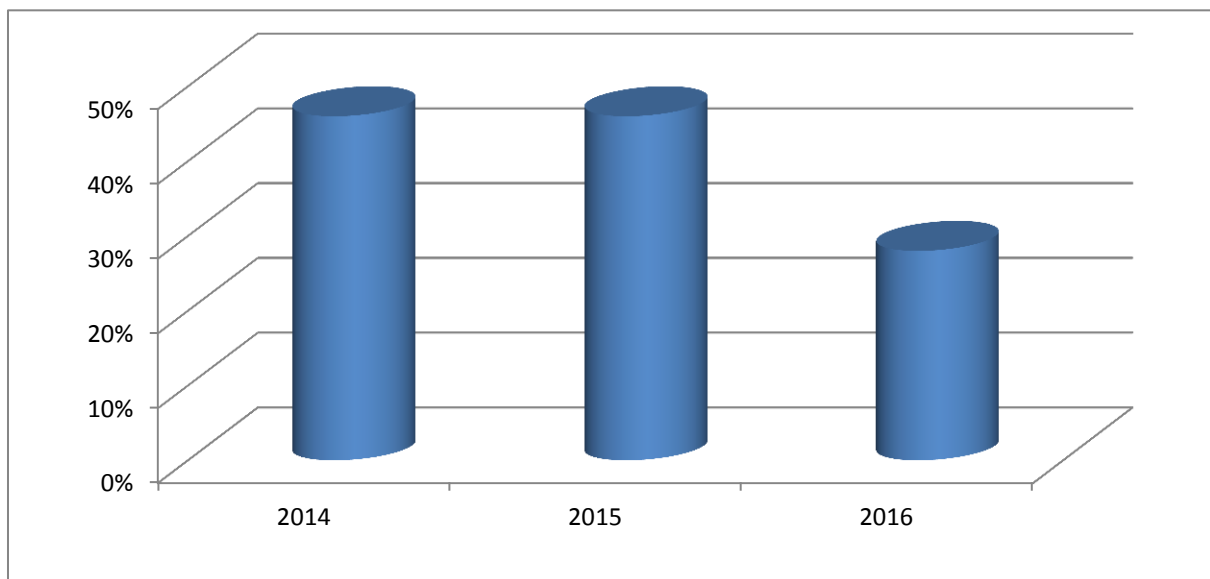
Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la CASH.

Selon les résultats obtenus, nous remarquons que le taux de sinistralité de la CASH Spa est constant durant la période d'exercice de 2014 et 2015. D'où nous pouvons dire que 46% des primes acquises sont destinés à couvrir les prestations de sinistres durant l'exercice.

La baisse de 28% enregistrée en 2016, et due à la baisse des sinistres. A cet effet la CASH Spa tend à réduire ce ratio au maximum.

Ce qui est bien illustré dans la figure suivante :

Figure N°12 : L'évolution du ratio de sinistralité.



Source : Élaboré par nous même à partir des états financiers de la CASH.

2.3.2 Le ratio combiné

Le tableau ci-dessous présente le calcul de ratio combiné des exercices 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa.

Tableau N°28 : Le ratio combiné de la CASH **UM : Million DA**

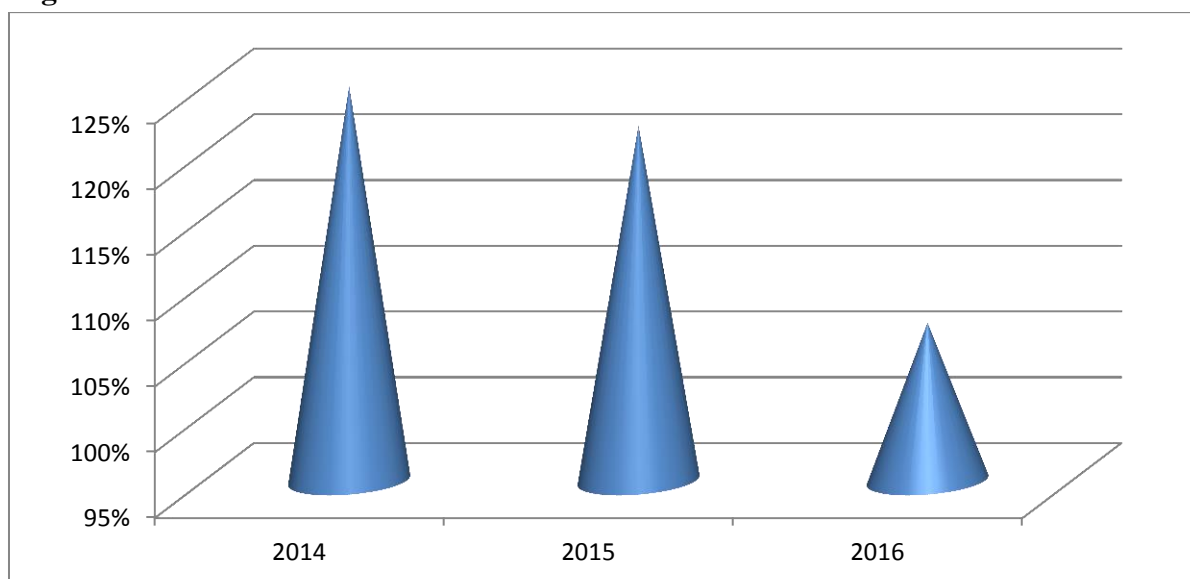
désignations	Années		
	2014	2015	2016
Charge de sinistre	725	892	528
Frais de gestion	1 240	1 453	1 531
Total	1 966	2 345	2 060
Prime acquises	1572	1921	1918
Ratio combiné	125%	122%	107%

Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la CASH.

Du tableau ci-dessus, nous constatons que le ratio combiné est supérieur à 100%, indique que les dépenses de la société sont supérieures à ses recettes durant les trois années d'exercices 2014, 2015 et 2016. Vu que sa marge éventuelle provient de ses placements financiers.

Nous constatons aussi que cette hausse de ce ratio est due à la hausse des frais de gestion et des charges sinistres (Voir figure ci-dessous).

Figure N°13 : L'évolution de ratio combiné de la CASH



Source : Élaborer par nous même à partir des états financiers de la CASH.

2.4 Les ratios de rentabilité

La rentabilité mesure la capacité de la société à dégager un résultat en utilisant l'ensemble de ses moyens. Elle permet de calculer sa rentabilité à partir de la marge d'assurance, total d'actif et le résultat net.

2.4.1 Le ratio de la marge d'assurance nette

Le tableau ci-dessous présente le calcul de la marge d'assurance nette des exercices 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa.

Tableau N°29: Le ratio de la marge d'assurance nette de la CASHUM : Million DA

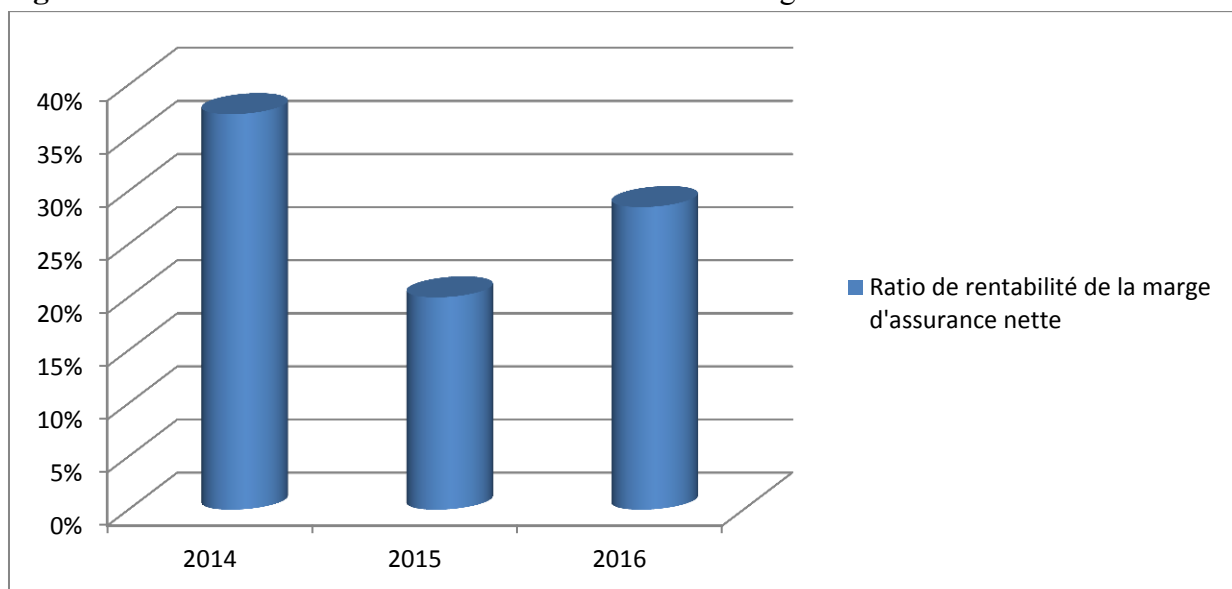
Désignations	Années			Evolution %	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Résultat technique opérationnel	827	414	699	-49%	15%
marge d'assurance nette	2221	2101	2453	-5,37%	16,73%
Taux	37%	20%	29%	-17%	9%

Source : Élaboré par nous même à partir les comptes de résultats de la CASH.

Le taux de la participation de la marge d'assurance nette dans la formation du résultat technique opérationnel durant les trois années a connu une diminution de 17% entre 2014-2015 et la hausse de 9% entre 2015-2016, suite à la diminution importante du résultat technique opérationnel entre 2014-2015 de 49% et une argumentation de 15% entre 2015-2016.

Ce qui explique l'augmentation de l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges de fonctionnement et les dotations de 16,73% en 2016. Ce qui est illustré dans la figure suivante :

Figure N°14 : L'évolution de ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette



Source : Élaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la CASH.

2.4.2 Ratio de rentabilité économique

Le tableau ci-dessous présent le calcule de ratio de la rentabilité économique des exercices 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa.

Tableau N°30 : Ratio de rentabilité économique

UM : Million DA

Désignations	Années			Evolution%	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Résultat net de l'exercice	818	492	1 086	-39,9%	122%
Total de l'actif	39 998	40 375	42 467	1%	5%
Taux	2,05%	1,22%	2,56%	-8,29%	1,34%

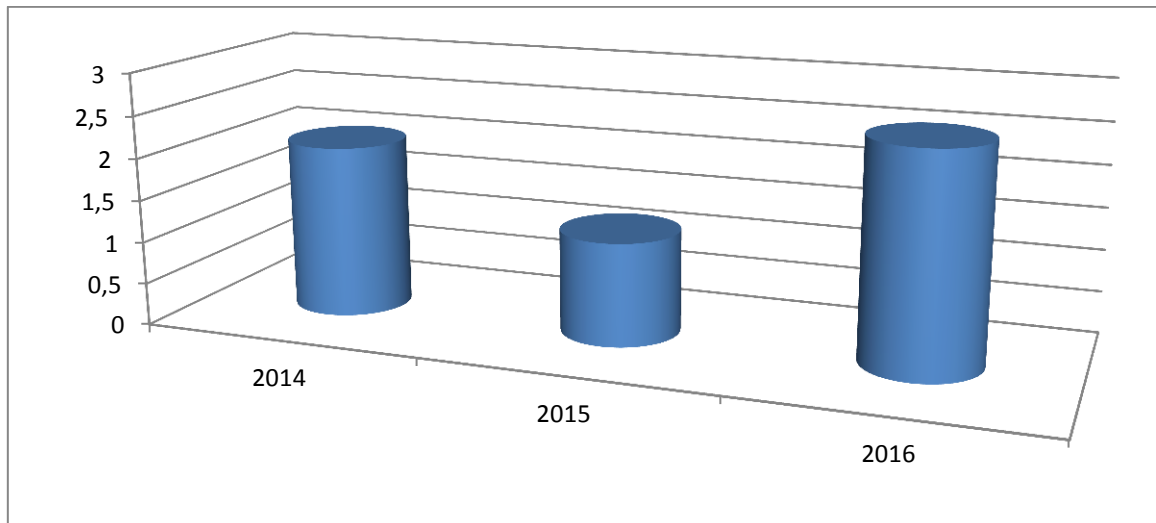
Source : Élaboré par nous même à partir des bilans de la CASH.

Le taux de rentabilité économique Résultat/Actif mesure la capacité de l'entreprise de dégager un résultat en utilisant l'ensemble des moyens. La rentabilité économique de la CASH varie entre 1% et 2% durant les trois années.

Celle-ci a connu une baisse de 8,29% en 2015 par rapport à 2016, ce qui est dû à la baisse du résultat net de 39,9%.

En 2016, la CASH a enregistré un taux de rentabilité économique de 2,56%, soit une hausse insignifiante de 1,36% par rapport à 2015, suite à la hausse du résultat net de 122% et l'augmentation de l'actif de 5%. Ce qui est bien illustré dans la figure suivante :

Figure N°15:L'évolution de ratio de la rentabilité économique de la CASH.



Source : Élaboré par nous même à partir des données de la CASH.

Conclusion

A partir de l'étude financière de la rentabilité de la CASH spa qui a été effectué sur la base des bilans, des comptes des résultats et de l'analyse par la méthode des ratios pendant les trois années successives 2014, 2015 et 2016 a permis d'avoir un aperçu sur la situation financière de cette société.

Afin de mieux cerner son évolution pendant la période étudiée, nous avons synthétisé que l'activité de la CASH spa est assez rentable vu que les ratios que nous avons calculés sont en sa faveur. La CASH spa a su garder sa position de leader sur le marché, vue que sa rentabilité.

Section 03 : L'analyse de la liquidité de la CASH spa

La liquidité mesure la capacité d'une entreprise à honorer les dettes arrivant à échéance sur le court terme, c'est à dire à payer d'ici à un an.

En assurance la principale mesure utilisée est l'analyse des flux de trésorerie, et le ratio de liquidité. Ce ratio mesure le risque de liquidité auquel s'expose une société au cours d'une période définie.

Il quantifie le montant d'actif liquide dont dispose la société pour répondre à ses besoins potentiels de liquidités. Les intermédiaires financiers peuvent avoir ce rôle d'assureur de liquidités. Ils participent à la jonction entre le besoin de financements et la volonté de placer ses liquidités.

De fait, dans cette section nous allons faire présenter le tableau des flux de trésorerie, ensuite la capacité d'autofinancement et on termine par les ratios de liquidité de la CASH spa, pour les trois années d'exercice 2014, 2015 et 2016.

3.1 L'analyse des flux de trésorerie de la CASH Spa

Jusqu'à échéance de tous les contrats détenus par les assurés, il est possible de calculer les flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif, les flux de sortie générés par le passif et les flux nets. On obtient alors les gaps de trésorerie.

3.1.1 La présentation de tableau des flux de trésorerie de la CASH

Le tableau de flux de trésorerie est l'un des outils de gestion financière et de l'analyse financière, qui apporte un éclairage sur la dynamique des flux réalisés au cours d'une période donnée.

Le tableau suivant présente le tableau des flux de trésorerie de la CASH spa des trois années 2014, 2015 et 2016.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°31 : Le tableau des flux de trésorerie

UM : Million DA

Désignation	2014	2015	2016
Encaissements reçus sur les activités d'assurance et de réassurance	17 131	19 330	13 234
Sommes versées sur les activités d'assurance & de réassurance	(12 802)	(15 465)	(11 044)
Sommes versées au fournisseur et au personnel	(1 254)	(1 530)	(1 263)
Intérêts et autres frais financiers payés	(6)	(147)	(146)
Impôts sur les résultats payés	(13)	(304)	(192)
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaire	3 053	1 883	588
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	3 053	1 883	588
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	(824)	(316)	(305)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	580 000	2	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	(4 498)	(19 305)	(31 746)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2 577	17 316	31 390
Intérêts encaissés sur placements financiers	151	224	291
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	(2 593)	(2 078)	(371)
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-	-
Dividendes et autres distributions effectués	(250)	(350)	(250)
Encaissements provenant d'emprunts	100	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	-150	-350	-250
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités	23	97	6
Variations de la trésorerie de la période (A+B+C)	333	(447)	(26)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	705	1 038	590
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 038	590	563
Variation de la trésorerie de la période	333	(447)	(26)

Source : Des données de la CASH.

3.1.2 La variation des flux de trésorerie

La variation des flux de trésorerie constitue un formidable outil d'analyse financière qui permet d'avoir une vision dynamique de la situation financière de la société.

La somme de tous les flux de trésorerie constitue à la variation de la trésorerie sont présentés dans ce tableau suivant pour les 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa.

Tableau N°32 : La variation des flux de trésorerie

UM : Million DA

Désignations	2014	2015	2016
Flux d'exploitation	3 053	1 883	588
Flux d'investissement	(2 593)	(2 078)	(371)
Flux de financement	(150)	(350)	(250)
Variation de la trésorerie	(333)	(447)	(26)

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CASH.

Nous constatons que les flux dégagés par l'activité d'exploitation de la société pour chaque exercice est en baisse continue due d'un coté à la chute du chiffre d'affaires annuel, le montant des créances, la conjoncture économique et de l'autre coté l'augmentation des charges d'exploitation de la société.

Les flux d'investissements de la société, concrétisés par des placements financiers composés majoritairement par des placements à moyen et long terme, dont elles ne se réalisent pas dans l'immédiat fait que l'impact sur la trésorerie de l'exercice est considérable.

Les flux de financement de la société concernent les dividendes versés aux actionnaires, ils dépendent du résultat réalisés.

En effet, la trésorerie de la période, connaît une baisse considérable d'un exercice à un autre. A ce titre, nous recommandons d'optimiser la gestion des excédents de trésorerie à travers des placements financiers rentables, et par le biais d'un suivi rigoureux des excédents de trésorerie.

3.2 La capacité d'autofinancement et l'autofinancement

Le tableau ci-dessous présente le calcul de la CAF et l'autofinancement des exercices 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa, et pour la capacité d'autofinancement de la CASH spa, nous avons utilisé la méthode additive.

Tableau N°33 : Le calcul de la CAF et de l'autofinancement de la CASH UM : Million DA

Désignations	Année			Evolution%	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
CAF	999	754	1 334	-25%	77%
Dividendes	350	250	500	-	-
Autofinancement	649	504	834	-22%	65%

Source: Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats et des données de la CASH.

A la lumière des résultats obtenus, nous constatons la baisse de 25% enregistrée en 2015 est due à la baisse considérable du résultat net de la société. Mais en 2016 la CAF a connu un rebondissement de 77% parallèlement avec le résultat net de la société et les reprises sur provisions.

La CASH assurance jouit d'un bon niveau d'autofinancement, tout en sachant que la société dispose d'une indépendance financière totale (pas d'emprunts bancaires), et donc le surplus pourrait servir à l'acquisition de nouvelles immobilisations corporelles et incorporelles.

3.3 Les ratios de liquidité

Les ratios de liquidité sont très importants pour une société d'assurance. Ils prouvent que la société ne vend pas à perte dans son domaine d'activité, en évaluant les actifs et les principaux facteurs d'évolution par rapport aux résultats.

3.3.1 La profitabilité

Afin d'apprécier au mieux, la profitabilité de la CASH assurances, nous jugeons utile de calculer ces deux ratio dans le tableau ci-dessous.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N°34 : Calcule de la marge bénéficiaire et la marge brute de la CASH

UM : Million DA

Désignations	Année			Evolution%	
	2014	2015	2016	[2014-2015]	[2015-2016]
Résultat net	818	492	1 086	-40%	121%
chiffre d'affaire HT	12 002	9 938	9 887	-17%	-1%
Taux de marge bénéficiaire	7%	5%	11%	-27%	122%
Résultat technique opérationnel	818	492	699	-50%	69%
chiffre d'affaire HT	12 002	9 938	9 887	-17%	-1%
Taux de marge brute	7%	5%	7%	-2%	2%

Source: Élaboré par nous même à partir des comptes de résultats de la CASH.

Nous constatons que le taux de marge bénéficiaire de la CASH assurances reste appréciable pendant la période étudié. En 2016, ce taux a connu une forte évolution suite à l'augmentation considérable du résultat net de la société.

Indépendamment de la politique financière de la société, nous que le taux de marge a connu une baisse de 2% en 2015 parallèlement avec la baisse de l'EBE qui a enregistré 50% de régression en cette année.

Cependant, ce ratio a repris son évolution en 2016 pour atteindre 7% d'évolution.

3.3.2 Ratio de liquidité générale et immédiate

Le tableau ci-dessous présent le calcule de la liquidité générale et immédiate des exercices 2014, 2015 et 2016 de la CASH spa.

Chapitre IV : Essai de l'analyse financière cas de la société CASH spa Bir-khadem

Tableau N° 35: Le calcul de la liquidité générale et immédiate de la CASH

UM : Million DA

Désignations	Année		
	2014	2015	2016
Actif courant	30 506	24 225	25 352
Passif courant	28 874	29 019	30 248
Liquidité Générale	106%	83%	84%
Disponibilités	9 448	4 540	4 013
Passif courant	28 874	29 019	30 248
Liquidité immédiate	33%	16%	13%

Source : Élaboré par nous même à partir des bilans de la CASH.

Nous constatons que la liquidité générale de la CASH assurance a connu une hausse entre 2014 et 2016. Cela signifie que la capacité de la société à faire face à ses engagements à court terme est en régression.

Cette situation est due principalement, à l'augmentation des provisions techniques de la société qui sont en constante évolution, ce qui oblige la société à augmenter ses représentations en actifs financiers tout en ayant recourus à ses disponibilités.

Tenant compte du fait que la CASH spa utilise cette trésorerie dans des placements financiers à court et à long terme, le taux de liquidité immédiate est en baisse constante.

En ayant une liquidité immédiate en baisse, n'est pas forcément un mauvais signe pour la société, vu que sa trésorerie est placée dans les actifs financiers et auxquels la société peut avoir recours en cas de difficulté de trésorerie imminente.

Conclusion générale

L'analyse financière est un outil pertinent et indispensable dans la gestion de l'entreprise, dans la mesure où l'équilibre financier, la sauvegarde de la rentabilité et la solvabilité reste des objectifs primordiaux pour toute entreprise.

L'analyse financière apporte une vision économique de la valeur et du résultat d'une entreprise classique comme d'une société d'assurance. Dans le contexte d'économie de marché, toute société d'assurance comme toute entreprise doit se protéger contre les risques (insolvabilité) afin d'améliorer ou de sauvegarder la position sur le marché des assurances.

En effet, l'étude tentait de répondre à la problématique centrale suivante : Quels sont les renseignements tirés de l'application d'une analyse financière sur le cas d'une société d'assurance, en particulier la société CASH spa ?

Afin de pouvoir donner des éléments de réponse, nous avons procédé au traitement d'un cas pratique portant sur l'analyse financière de la société CASH spa (la Société d'Assurance des Hydrocarbures) pendant les trois années successives 2014, 2015 et 2016.

Le but de notre analyse est de d'examiner les forces et les faiblesses de la société CASH spa, en s'appuyant sur des outils et techniques d'analyse financière, tel que le calcul des indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR, trésorerie), l'analyse des ratios et une autre sur l'analyse de l'activité et de la liquidité à travers trois exercices 2014, 2015 et 2016, ce qui nous a permis de porter un jugement sur la santé financière de la société.

Grâce à ces différentes analyses, nous nous sommes donnés pour mission de mesurer la santé financière de la CASH spa. Il s'agissait précisément d'apprécier son équilibre financier, sa solvabilité et sa rentabilité.

De cette analyse, nous avons constatés que la CASH spa arrive à maintenir un niveau d'équilibre financier très satisfaisant. Ceci lui permettrait d'envisager des possibilités d'extension à l'avenir afin de rivaliser avec des sociétés qui existent dans le secteur des assurances depuis l'indépendance de l'Algérie.

L'étude et l'analyse des états financier de la CASH a permis de relever ce qui suit :

- la CASH respecte les règles prudentielles fixant la liste des valeurs mobilières et autres titres admis en couverture des engagements réglementés, c'est-à-dire les provisions technique constituées ;
- Les placements financiers de la Cash sont rentables. la société CASH préfère investir ces provisions dans les placements financiers, ce rendement a connu une augmentation de 18 000 Millions DA en 2014. Cette augmentation reste valable pour l'année 2015 et 2016, et ce suite à la hausse enregistrée dans le résultat financier ;

Conclusion générale

- La marge de solvabilité de la CASH a connu une hausse successive avec un taux de près de 6% durant les trois exercices, passant de 10 212DA en 2016 ; à 11 070 DA en 2017. quant à la marge de solvabilité de la CASH spa, nous avons démontré qu'elle est supérieure de 15% des dettes techniques et 20% des primes acquises, d'où il ressort que la CASH est une société largement solvable, c'est-à-dire apte à faire face à ses différents engagements ;
- la situation financière de la société a connu une fluctuation pendant la période étudiée, caractérisée principalement par une régression en 2015 que ce soit en matière de chiffre d'affaires ou de résultat net ;
- l'augmentation de la marge d'assurance de 17% en 2016, suite à la diminution des prestations de 40,76%. Cette fluctuation est due aux prestations sinistres qui ont connu une fluctuation à leur tour ;
- Le résultat net de la Cash est positif. Le résultat net a repris son évolution en 2016 avec 121% par rapport à 2015. Ce rebondissement est dû principalement au résultat financier qui a connu 228% d'évolution en 2016 par rapport à 2015.
- un rebondissement considérable en 2016 dû principalement à un résultat financier remarquable, réalisé grâce à l'emprunt obligataire lancé par l'Etat ;
- Dispose d'une liquidité assez satisfaisante pour faire face à ses engagements à court terme. Ainsi, d'une capacité d'autofinancement positive durant les trois exercices étudiés, ce qui est un bon signe de santé financière et qui garantir sa pérennité.

De ce fait, nous pouvons synthétiser que l'activité de la CASH, est assez rentable vu que les ratios et les résultats que nous avons calculés sont en sa faveur.

Ainsi, suite à l'analyse financière, la situation financière de la CASH a été également caractérisée par une extension de son réseau, à savoir, la création et la mise en service de cinq agences entre 2014-2016, implantées dans divers régions du pays, dans le but d'augmenter ses parts de marché.

Par ailleurs, il nous paraît important de noter que durant la préparation de ce présent travail de recherche, nous avons eu des contraintes qui ont entravé nos investigations, en particulier le manque de documentation et de travaux de recherche réalisés sur le sujet étudié, ainsi que le manque d'informations au niveau de la société d'accueil sous prétexte de «confidentialité».

Cependant, malgré ces contraintes, ce travail nous a donné l'opportunité d'avoir une idée plus claire sur l'analyse financière, de connaître de plus près les enjeux économiques et

Conclusion générale

financiers auxquels est exposée la société, relatifs à la conjoncture économique actuelle, et la concurrence rude dans le secteur algérien des assurances. Ce qui nous a permis de compléter nos acquis théoriques avec les informations pratiques dans le domaine.

1. Ouvrages

ANDRE M., « Les techniques d'assurances », Edition Dunod, Paris, 2010.

CERRADA K., RONGE Y., De WOLF M., CATZ M., «Comptabilité et Analyse des états financiers», 1^{er} Edition Economica, Paris 2014.

COUILBAUT F., Elisabethberg C., LATRASSE M., « Les grands principes de l'assurance », Edition l'Argus de l'assurance, Paris, 2003.

COHEN E., « Analyse financière », Edition Economica, Paris, 1997,

DEVOET C., « Les assurances de personne », Edition Louvain-la-Neuve, 2006.

DOMINIQUE H., ROCHER J., « Micro économie de l'assurance », Edition Economica, Paris, 2001.

DENIS-CLAIR L., « Economie des assurances », Edition Armando, Paris, 1996.

DE LA BRUSLERIE H., « Analyse Financière », Édition DUNOD, Paris 2002.

EWALD F., THOUROT P., « Gestion de l'Entreprise d'Assurance », Edition Dunod, Paris, 2013.

FOURASTIE J., « Développement durable, assurance et environnement », Economica, Paris, 1999.

EWALD F., LORENZI J-H., «Encyclopédie d'assurance », Edition Economica, Paris, 1997.

. et B., « Analyse financière », 4^{ème} Edition Gualino, Paris, 1998.

Le VALLOIS F., PLSKY P. et TOSETTI A., « Gestion actif passif en assurance vie », Edition Economica, Paris, 2003.

LANGOIS G. et MOLLET M., « Manuel de Gestion Financière », Edition Berti, 2001.

MELYON G., « Gestion financière », Edition Breal, 4^{ème} Edition, Paris, 2007.

PIERMAY M., MATHOULIN P., COHEN A., « Gestion d'Actif-Passif d'une compagnie d'assurance», Edition Economica, Paris 2002.

TABOUROT J., DANTHENY G. et BUSSAC F., « Comptabilité- gestion-finance », Paris, 1994.

TRAINAR P., THOUROT P., « Gestion de L'entreprise d'Assurance », 2^{ème} Edition Dunod, Paris, 2017.

TOSETTI A., BIHAR T., FROMENTEAU M., « Assurance Comptabilité Réglementation Actuariat », Édition Économica, Paris 2000.

YEATMAN J., « Manuel international de l'assurance », Edition Economica, 1998.

2. Articles et règlements

- L'ordonnance N° 95/07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, J.O.R.A.D.P n° 65 du 31 octobre 1995 de la conjecture du CNA.
- Décret exécutif n° 95-342 du 30 octobre 1995 relatif aux engagements réglementés, J.O.R.A.D.P n° 65 du 31 octobre 1995 de la législation et réglementation l'UAR.
- Avis N° 89 des assurances.

3. Mémoires

FRIHA Naima, « L'étude de la rentabilité d'une compagnie d'assurance : cas de la SAA (Direction Générale) », Mémoire de master en sciences financières et comptabilité, Université de Tizi-Ouzou, 2018.

TEBANI Nabyla et OUADFEL Naouel, « Le rôle de l'analyse financière dans la rentabilité et la performance de l'entreprise », Mémoire de master, département sciences de gestion, Université Abderrahmane Mira Bejaia, 2016.

ABDALLI Wahiba et BAA Meriem, « La concurrence assurantielle entre les compagnies publiques et privées en Algérie », Mémoire de master, département sciences économique, Université Abderrahmane Mira Bejaia, 2013.

4. Rapports et autres

Rapports d'activités des assurances en Algérie pour les deux années 2017 et 2018.

Rapports annuels de la société CASH spa.

CNA, Le secteur algérien des assurances, notes statistiques, le marché algérien des assurances.

Institut Algérien des Hautes Etudes Financières, « Bases Techniques de l'Assurance », Novembre 2009.

5. Sites internet

- www.jurisques.com
- www.Cash-assurances.dz
- www.algérie-eco.com
- www.cna.dz
- www.assural.dz
- www.cours-assurance.org

La liste des tableaux

Tableau N°01 : Méthode de calcul de la CAF.	42
Tableau N° 02: Les flux de trésorerie net d'activités opérationnelles.	43
Tableau N°03 : Tableau de flux de trésorerie net d'activités d'investissements.	44
Tableau N°04: Tableau de flux de trésorerie liés a l'activité de financement.	45
Tableau N°05 : La production du marché 2008-2017.	55
Tableau N°06 : Les indemnisations de 2010-2017.	56
Tableau N°07 : Présentation des placements financiers par société.	58
Tableau N°08 : Tableau des placements par catégories.	59
Tableau N°09 : Evolution et historique de la CASH.	63
Tableau N°10: L'actif du bilan de la CASH (2014-2016).	71
Tableau N°11 : Passif du bilan de la CASH (2014-2016).	73
Tableau N°12 : Le calcul de FR, BFR et TN.	74
Tableau N°13 : Le ratio de financement des immobilisations.	75
Tableau N°14: Le ratio de rentabilité des capitaux propres.	75
Tableau N°15: ratio d'équilibre financier.	76
Tableau N°16 : Le ratio de solvabilité de la CASH.	77
Tableau N°17 : La marge de solvabilité de la CASH.	79
Tableau N°18 : La marge de solvabilité exigé de la CASH.	80
Tableau N°19 : Le compte de résultat de la CASH.	82
Tableau N°20: L'évolution du CA de la CASH spa entre 2014-2016.	83
Tableau N°21 : La marge d'assurance de la CASH.	84
Tableau N°22 : Le calcul de l'EBE.	85
Tableau N°23 : Le résultat financier de la CASH.	85
Tableau N°24 : Le résultat avant impôts de la CASH.	86

Tableau N°25: Résultat net de la CASH.	86
Tableau N°26:Le résultat technique opérationnel de la CASH.	87
Tableau N°27 : Le ratio de sinistralité de la CASH.	88
Tableau N°28 : Le ratio combiné de la CASH.	89
Tableau N°29: Le ratio de la marge d'assurance nette de la CASH.	90
Tableau N°30 : Ratio de rentabilité économique.	91
Tableau N°31 : Le tableau des flux de trésorerie.	94
Tableau N°32 : La variation des flux de trésorerie.	95
Tableau N°33 : Le calcul de la CAF et de l'autofinancement de la CASH.	96
Tableau N°34 : Calcule de la marge bénéficiaire et la marge brute de la CASH.	97
Tableau N° 35: Le calcul de la liquidité générale et immédiate de la CASH.	98

La liste des figures

Figure N°01: Les éléments du contrat d'assurance.	08
Figure N°02 : Les grandes masses du bilan fonctionnel horizontal.	28
Figure N°03: Les grandes masses du bilan fonctionnel vertical.	29
Figure N°04 : L'évolution de la production du marché 2008-2017.	29
Figure N°05 : Les indemnisations par branche en 2017.	56
Figure N°06 : Organigramme de la CASH.	57
Figure N°07 : l'organigramme de la direction DFC de la CASH.	67
Figure N°08 : Représentation graphique de l'actif des bilans.	72
Figure N°09 : Représentation graphique de passif des bilans.	74
Figure N° 10: L'évolution de ratio de solvabilité	78
Figure N°11: L'évolution du résultat net de la CASH spa.	87
Figure N°12 : L'évolution de ratio combiné de la CASH.	88
Figure N°13: L'évolution de ratio de sinistralité.	89
Figure N°14 : L'évolution de ratio de la rentabilité de la marge d'assurance nette.	91
Figure N°15: L'évolution de ratio de la rentabilité économique de la CASH.	92

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Listes des figures	
Introduction générale.....	Erreur ! Signet non défini.

Chapitre I : La spécificité des assurances et de leur comptabilité

Section 01 : Aperçu historique et quelques notions fondamentales en assurance 5

1.1. L'assurance à travers l'histoire.....	5
1.2. Les différentes acceptations de la notion d'assurance.....	6
1.2.1 Les différentes définitions de l'assurance.....	6
a) La définition générale.....	6
b) La définition technique de l'assurance.....	6
c) La définition juridique de l'assurance.....	7
1.2.2 Le contrat d'assurance.....	7
a) la forme ou les conditions du contrat d'assurance.....	7
b) La notion du risque en assurance.....	8
c) Le prix de l'assurance : la prime.....	8
1.3. Le rôle de l'assurance.....	9
1.3.1 Le rôle économique de l'assurance.....	9
1.3.2 Le rôle social de l'assurance.....	10
1.4. Typologie d'assurance.....	11
1.4.1 Les assurances de personnes.....	11
a) L'assurance atteinte corporelle.....	11
b) L'assurance vie.....	11
1.4.2 Les assurances dommages.....	12

Section 02 : Le cycle de production d'assurance et ses conséquences comptables..... 12

2.1. L'inversion du cycle de production.....	13
2.1.1 L'inversion du cycle de production, une spécificité de l'activité d'assurance et ces conséquences.....	13
a) Le principe de l'inversion du cycle de production.....	13
b) Les conséquences de l'inversion du cycle de production.....	14

2.1.2 L'impact de l'inversion du cycle de production sur le bilan d'une assurance	14
2.2. Principes comptables et assurance	15
2.2.1 Le principe de prudence	15
2.2.2 Le principe de spécialisation et de séparation des exercices	15
2.2.3 Principe de nominalisme et de continuité de l'exploitation	16
Section 3 : L'organisation comptables et la gestion Actif-Passif en assurance.....	17
3.1. Définition et objectifs de l'organisation comptable des assurances	17
3.2. Plan comptable et comptes spécifique aux assurances	18
3.2.1 Le plan comptable des assurances	18
3.2.2 Les comptes spécifiques à l'assurance	19
a) Provision pour risque en cours (REC)	19
b) Les provisions pour sinistres à payer (SAP)	19
c) Les provisions mathématiques	20
3.3. La gestion Actif-Passif d'une compagnie d'assurance	20
3.3.1 La gestion Actif-Passif et son objectif	21
a) Agir sur la composition du bilan	21
b) Optimiser le retour sur fonds propres	21
c) Maîtriser les risques financiers	21
3.3.2 La mesure de l'adéquation d'actif-passif	22

Chapitre II: les fondements de l'analyse financière en assurance

Section 01 :L'analyse financière : outils d'analyse et d'information financière	25
1.1. L'analyse financière : définition, outils et approches	25
1.1.1 Le rôle et les objectifs de l'analyse financière	25
1.1.2 Les outils de l'analyse financière	26
a)Le bilan.....	26
b) le compte de résultat	26
c) Tableau des soldes intermédiaire de gestion (SIG)	27
d) Tableau de financement	27
1.1.3 Approches de l'analyse financière	27
a)L'approche fonctionnelle	27
b)L'approche patrimoniale (liquidité)	29
1.2. Les utilisateurs de l'analyse financière	29

1.2.1 L'analyse financière et gestionnaires	29
1.2.2 L'analyse financière et actionnaires	30
1.2.3 L'analyse financière et Administration	30
1.3. Les indicateurs de l'équilibre financier.....	30
1.3.1 Le fonds de roulement (FR)	30
1.3.2 Le besoin en fond de roulement (BFR).....	31
1.3.3 La trésorerie nette (TN).....	32
1.3.4 Les principaux ratios de la structure financière.....	33
a) Le Ratio de financement des immobilisations	33
b) Les ratios d'équilibre financier	33
Section 02 :L'analyse de l'activité et des résultats en assurance	34
2.1 Ratios et indicateurs clés en assurances.....	34
2.1.1 Ratio technique et financiers	34
a)Ratio de sinistralité (S/P).....	34
b)Le ratio combiné	35
c)Ratio de résultat technique	36
d) Ratio liés au résultat de l'exercice	36
2.2 L'analyse des résultats d'assurance	36
2.2.1 L'analyse des marges	36
a)La marge bénéficiaire (profitabilité)	37
b)La marge d'assurance.....	37
c)La marge technique (résultat technique)	37
d)La marge financière (résultat financier).....	37
2.3 L'analyse de la solvabilité	38
2.3.1 La marge de la solvabilité	38
2.3.2 Calcul de la marge et ratio de solvabilité	39
2.3.3 Conséquences d'une insuffisance de la marge de solvabilité.....	39
2.4 L'analyse de la rentabilité	40
2.4.1 Les ratios de la rentabilité	40
2.4.2 Rentabilité économique.....	41
2.4.3 La capacité d'autofinancement.....	41

Section 03 : L’analyse des flux financiers et principaux risques en assurance	42
3.1 Le tableau de flux de trésorerie.....	43
3.1.1 Les flux de trésorerie de l’activité.....	43
3.1.2 Les flux de trésorerie liés aux activités d’investissements.....	44
3.1.3 Les flux de trésorerie liés aux activités de financement.....	45
3.2 Les principaux risques	46
3.2.1 Le risque de marché	46
3.2.2 Le risque de liquidité.....	47
3.2.3 Le risque opérationnel.....	47
Chapitre III : Le secteur des assurances en Algérie et la présentation de la société CASH spa	
Section 01 : La présentation du marché des assurances en Algérie.....	49
1.1 Aperçu historique du secteur des assurances en Algérie.....	49
1.1.1 La nationalisation de l'activité et la spécialisation des compagnies.....	50
1.1.2 La période de libéralisation	51
1.2 La composition du secteur Algérien des assurances	52
1.2.1 Le secteur public	52
1.2.2 Le secteur privé	52
Section 02 : Les intervenants et l’évolution du marché algérien des assurances	53
2.1 Les intervenants sur le marché algérien des assurances	53
2.1.1 Le ministère des finances.....	53
2.1.2 Les institutions autonomes	54
2.2 Le marché algérien en chiffres	55
2.2.1 La production du secteur des assurances	55
2.2.2 Les indemnisations.....	56
2.2.3 Les placements financiers.....	57
Section 03 : Présentation de l’organisme d’accueil de la CASH.....	61
3.1. Présentation et objectifs de la société	61
3.1.1 La création de la CASH spa	61
3.1.2 Bref historique de la CASH.....	62
3.1.3. Les objectifs de la société.....	63
3.2 La CASH au sein du marché des assurances	64

3.2.1 La position de la CASH sur le marché algérien des assurances	64
3.2.2 La perspective stratégique de développement de la CASH.....	65
3.3 L'organisation de la société	65
3.3.1. La direction générale	65
3.3.2. Les directions régionales	66
3.3.3. Le réseau de distribution.....	66

Chapitre IV : Essai d'analyse financière du cas de la société CASH Spa BirKhadem

Section 01 : L'analyse de la structure financière de la CASH Spa.....	70
1.1. Présentation et Analyse des bilans financiers de la CASH spa	70
1.1.1. La structure et analyse de l'actif du bilan	70
1.1.2 La structure et analyse de passif du bilan	73
1.2. L'analyse de l'équilibre financier et ratios de la structure financière de la CASH spa. 74	
1.2.1 Le calcul des différents indicateurs de l'équilibre financier	74
1.2.2 Ratio de financement des immobilisations	75
1.2.3 Ratio de rentabilité des capitaux propres	76
1.2.4 Ratio d'équilibre financier	76
1.3. L'analyse de la solvabilité	77
1.3.1 Ratio de solvabilité	77
1.3.2 La marge de la solvabilité	78
Section 02 : L'analyse de l'activité de la CASH spa	81
2.1. La présentation des comptes de résultats de la CASH	81
2.2. L'analyse du compte de résultat par des soldes intermédiaire de gestion.....	83
2.2.1 Le chiffre d'affaires	83
2.2.2 La marge d'assurance	84
2.2.3L'excédent brut d'exploitation.....	84
2.2.4 Résultat financier et le résultat avant impôts	85
2.2.5 Résultat net de l'exercice et le résultat technique de la CASH.....	86
2.3. Les ratios techniques	87
2.3.1 Le ratio de sinistralité.....	87
2.3.2 Le ratio combiné	89
2.4. Les ratios de rentabilité.....	90
2.4.1 Le ratio de la marge d'assurance nette	90

2.4.2 Ratio de rentabilité économique	92
Section 03 : L'analyse de la liquidité de la CASH spa	93
3.1. L'analyse des flux de trésorerie de la CASH Spa	93
3.1.1 La présentation de tableau des flux de trésorerie de la CASH	93
3.1.2 La variation des flux de trésorerie	93
3.2 La capacité d'autofinancement et l'autofinancement	96
3.3 Les ratios de liquidité	96
3.3.1 La profitabilité	96
3.3.2 Ratio de liquidité générale et immédiate	97
Conclusion générale	99
Bibliographie	
Annexe	